

RAPPORT FINANCIER 2020
AU 31 DÉCEMBRE 2020

FINANCIAL REPORT 2020
AS OF DECEMBER 31st 2020

**PROCESS
EMISSIONS
AMBIENT**

**MONITORING
SOLUTIONS**



A.P. ETLIN AUDIT

33, avenue Pierre Brossolette

94048 Créteil Cedex

Tél. : 33 (0) 1 41 78 50 00

mail : etlin@acofi.fr

Philippe COHEN

25, rue de l'Abbé Groult

75015 PARIS

Tél : 33 (0) 1 40 47 66 38

mail : pcohen@alexma-audit.fr

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

ENVEA

111, boulevard Robespierre

78300 POISSY

Aux actionnaires de la société ENVEA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ENVEA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés :

- dans la note « Principes et méthodes comptables », paragraphes « Faits marquants de l'exercice » et « Capital » de l'annexe des comptes consolidés concernant l'augmentation de capital ;
- dans la note « Principes et méthodes comptables », paragraphe « Faits marquants de l'exercice » de l'annexe des comptes consolidés concernant le changement d'actionnaire majoritaire ;
- dans la note « Principes et méthodes comptables », paragraphe « Faits marquants de l'exercice » et la note 20 « Evènements postérieurs à la période » de l'annexe des comptes consolidés concernant l'impact de la crise sanitaire sur l'activité du groupe.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Principes et méthodes comptables

- la note « Fonds commercial » page 7 de l'annexe des comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives aux fonds commerciaux ;
- la note « Ecart d'acquisition » pages 14 et 15 et la note 2 de l'annexe des comptes consolidés exposent les règles et méthodes comptables relatives aux écarts d'acquisition ;
- la note « Provisions pour dépréciation des stocks » pages 10 et 11 de l'annexe des comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives à la dépréciation des stocks ;

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs :

- à la mise en œuvre des garanties clients telles que décrites dans la note 9 de l'annexe des comptes consolidés.
- aux charges inhérentes aux plans d'attribution d'actions gratuites telles que décrites dans la note « Principes et méthodes comptables », paragraphe « Capital », titre « Plan d'attribution d'actions gratuites » de l'annexe des comptes consolidés.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris et Créteil, le 26 avril 2021

Philippe COHEN
Commissaire aux Comptes



A.P. ETLIN AUDIT
Commissaire aux Comptes



Christine BUSSON



Alain-Philippe ETLIN



RAPPORT DE GESTION
RAPPORT DE GOUVERNANCE
RAPPORT SPECIAL

**PROCESS
EMISSIONS
AMBIENT**

**MONITORING
SOLUTIONS**



ENVEA

Siège social : 111, boulevard Robespierre
78300 Poissy

Société Anonyme au capital social de 10.140.990 €
divisé en 1.690.165 actions de 6 euros chacune

R.C.S. Versailles 313 997 223

RAPPORT DE GESTION COMPTES SOCIAUX ET GROUPE ENVEA 2020 A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 22 JUIN 2021

Mesdames, Messieurs et Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqué ce jour en assemblée générale mixte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Approbation des rapports du Conseil d'administration et des comptes afférents audit exercice. Quitus aux administrateurs.
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions de l'article L.225-38 et de l'article L.225-42 du Code de commerce. Approbation du dit rapport.
- Affectation des résultats.
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire
- Ratification de la cooptation de la société Envea Global en qualité d'administrateur.
- Ratification de la cooptation de Monsieur Vladimir Lasocki en qualité d'administrateur et renouvellement.
- Ratification de la cooptation de Monsieur Charles Villet en qualité d'administrateur et renouvellement.
- Ratification de la cooptation de Monsieur Cyril Bourdarot en qualité d'administrateur.

Relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions rachetées.
- Modification de l'article 1er des statuts de la Société (Formation).
- Modification de l'article 10 des statuts de la Société (Franchissement de seuil – Garantie de cours).
- Suppression de l'article 14 des statuts de la Société (Actions détenues par les administrateurs).
- Changement du mode d'administration et de direction de la Société par adoption de la formule à Directoire et Conseil de surveillance.
- Refonte des statuts de la Société.
- Transfert au Directoire de l'ensemble des autorisations et des délégations de compétence et de pouvoirs en vigueur qui ont été conférées par les actionnaires au Conseil d'Administration de la Société.

Relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Nomination de Monsieur François Gourdon en qualité de membre du Conseil de surveillance.
- Nomination de Monsieur Vladimir Lasocki en qualité de membre du Conseil de surveillance.
- Nomination de Monsieur Charles Villet en qualité de membre du Conseil de surveillance.
- Nomination de la société Envea Global, représentée par Cyril Bourdareau, en qualité de membre du Conseil de surveillance.
- Fixation du montant de la rémunération annuelle globale maximum des membres du Conseil de surveillance.
- Pouvoirs pour l'exécution des formalités.
- Questions diverses.

RAPPORT DE GESTION

I. EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

1.1. Situation durant l'exercice écoulé.

1.1.1. Situation de la Société ENVEA France.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, notre Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 45.721.936 Euros, contre un **chiffre d'affaires** de 58.258.975 Euros pour l'exercice précédent en baisse de 21,5% .

Les **produits d'exploitation** représentent un montant de 48.788.478 Euros contre 60.986.036 Euros lors de l'exercice précédent.

Les **charges d'exploitation** s'établissent à 43.688.023 Euros contre 49.991.040 Euros au titre de l'exercice précédent.

Le **résultat d'exploitation** s'établit à 5.100.458 Euros soit 11.16% du chiffre d'affaires, pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, contre un résultat d'exploitation de 10.994.996 Euros soit 18.87 % du chiffre d'affaires, pour l'exercice précédent en baisse de 53,6%.

Les **charges financières**, hors effets de change, représentent 126.695 Euros (0,27% du chiffre d'affaires) contre 120.564 Euros (0.21% du chiffre d'affaires) pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Les effets de change sur les opérations financières ont un impact négatif de 29.995 Euros, les opérations financières en devises de la société restant à des niveaux faibles. Les intérêts liés aux emprunts s'élèvent à 84.220 € (soit 0.18 % du chiffre d'affaires 2020).

Le **résultat financier** ressort en une charge de -72.167 Euros contre un produit de 1.702.980 Euros pour l'exercice précédent. La gestion de la trésorerie excédentaire de la Société a généré 8.778 Euros de produits financiers en 2020.

Le **résultat exceptionnel** est de -2.074.804 Euros contre (-) 325.476 en 2019.

Après affectation des produits et charges financiers, des produits et charges exceptionnels, le **bénéfice net** ressort à 3.200.101 Euros contre un bénéfice net de 9.543.252 Euros pour l'exercice précédent.

En application des dispositions de l'article 39, 4 et 39, 5 du Code Général des Impôts, nous vous informons que les montants comptabilisés concernant la taxe sur véhicules particuliers des sociétés et les amortissements excédentaires s'élèvent respectivement à 10.782 Euros et 77.011 Euros.

Par ailleurs, il est rappelé qu'à la suite de l'acquisition par Envea Global, par voie de cession et d'apport, de 914.853 actions ordinaires, représentant à cette date 55,73% du capital social et 54,55% des droits de vote théoriques de la Société, et au franchissement par Envea Global du seuil de 50 % du capital social et des droits de vote d'Envea SA , Envea Global a initié, à titre obligatoire, une offre publique d'achat simplifiée conformément aux articles 233-1, 2°, 234-2 et 235-2 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers.

L'offre déclarée conforme par l'AMF le 24 novembre 2020, a été ouverte le 26 novembre 2020 et clôturée le 16 décembre 2020.

Envea Global a acquis, dans le cadre de cette Offre, un total de 410.085 actions ordinaires d'Envea SA, Envea Global détenant au 18 décembre 2020, 1.324.938 actions ordinaires d'Envea SA et autant de

droits de vote, représentant 78,39% du capital social et 76,77% des droits de vote théoriques d'Envea SA (sur la base d'un nombre total de 1.690.165 actions et 1.725.745 droits de vote théoriques d'Envea SA au 22 octobre 2020).

À la suite de la démission de Monsieur Christophe Chevillion, de Madame Evelyne Gourdon, de Monsieur Daniel Moulène et de Monsieur Claudio Lepore de leurs mandats d'Administrateurs (Monsieur Christophe restant Directeur Général), ont été cooptés es qualités la société Envea Global, Monsieur Vladimir Lasocki, Monsieur Charles Villet et Monsieur Cyril Bourdarot.

Enfin, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 18 juin 2019, le Conseil d'Administration du 22 octobre 2020 a arrêté la liste des bénéficiaires se voyant attribuer définitivement 48.700 actions gratuites selon le plan arrêté le 21 octobre 2019 et a constaté la réalisation d'une augmentation du capital de 292.200 Euros, le capital social étant fixé à la somme de 10.140.990 Euros, divisé en 1.690.165 actions de 6 Euros chacune.

1.1.2. Situation du Groupe ENVEA.

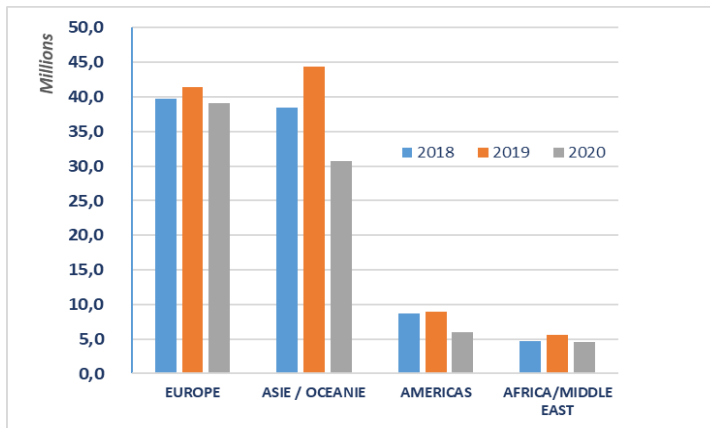
	2018	2019	2020
Chiffre d'affaires	91,6 M€	100,4 M€	80,4 M€
EBITDA	14,0 M€	17,00	10,3 M€
<i>en % du CA</i>	<i>15,3%</i>	<i>16,9%</i>	<i>12,9%</i>
EBIT	11,9 M€	14,7 M€	8,3 M€
<i>en % du CA</i>	<i>13,0%</i>	<i>14,7%</i>	<i>10,3%</i>
Résultat Net	9,5 M€	10,5 M€	5,5 M€
<i>en % du CA</i>	<i>10,4%</i>	<i>10,5%</i>	<i>6,9%</i>
CashFlow	10,5 M€	12,4 M€	8,2 M€
<i>Variation du BFR</i>	<i>-2,0 M€</i>	<i>-1,0 M€</i>	<i>-7,6 M€</i>
Flux de trésorerie d'activité	8,5 M€	11,5 M€	0,6 M€
Flux de trésorerie d'investissement	-3,4 M€	-2,6 M€	-1,0 M€
Flux de trésorerie de financement	-0,2 M€	-4,1 M€	-4,1 M€
Variation de trésorerie	4,9 M€	4,8 M€	4,5 M€
Trésorerie nette	14,8 M€	19,6 M€	15,2 M€

(NB) Les indicateurs EBIDTA, EBIT et CashFlow sont définis en page 21 du présent rapport

Les comptes consolidés au 31 décembre 2020, font apparaître un **chiffre d'affaires de 80,4 millions** d'Euros soit une baisse des activités de 19,9 % par rapport à 2019 (81,3 millions d'Euros et -19,0 % à taux de change constant). L'effet de change ⁽¹⁾ de -0,9% du chiffre d'affaires reflète principalement la dépréciation de la roupie indienne (-4,8%) et du yuan chinois (-2,1%)

La pandémie mondiale lié à la COVID19 a fortement perturbé les activités du Groupe sur 2020 et fait reculer l'ensemble des marchés.

¹ Calculé par application du taux de change moyen annuel constaté au dernier jour de la période précédente à la période en cours



Asie	-30,8%
Europe	-5,8%
Amériques	-49,9%
Afrique/Moyen-Orient	-22,4%

L'Europe se replie de 5,8% par rapport à 2019 représentant 48,6% des revenus du Groupe. La France fait apparaître un tassement de ses ventes d'équipement et continue le développement de ses activités de services ⁽¹⁾. Les autres

marchés européens se sont globalement maintenus, on notera en contraste avec les autres pays une bonne performance en Belgique qui continue de progresser de façon notable sur l'exercice.

Après plusieurs années d'intense développement, l'Asie connaît un recul important de - 30,8% à 38,2% des ventes. C'est la Chine qui est particulièrement impactée avec une baisse de 47,2% essentiellement dû à l'activité Air Ambient. Dans une moindre mesure, l'Inde recule de 21,5% mais a enregistré un fort rebond de ses activités sur le 2nd semestre 2020. A contrario, le marché Coréen s'est montré très dynamique avec une progression des ventes de +46,3%.

Après une très bonne année 2019, la zone Amériques décroche avec -33,3%, les ventes sur le Etats-Unis restant toujours à un niveau faible au regard de l'offre du Groupe.

L'Afrique/Moyen Orient accuse une baisse de 20,8%. La performance en Egypte reste plus stable dans la zone. Par ailleurs on notera la signature d'une importante commande l'Arabie Saoudite sur le 1^{er} trimestre 2021.

Les ventes **hors France** ont représenté 79,4% des ventes ENVEA.

Les activités de services ⁽²⁾ ont progressé de 1,1% (35,2% du CA), avec un nouveau renforcement en Inde pour y représenter 18,4% de ces activités en 2020 (+8,9%).

Les trois métiers du Groupe se répartissent entre l'Air Ambient (32%) les Emissions Industrielles (55%) et le Process (13%).

La marge brute progresse de 2,6 points essentiellement du fait d'une importante modification du mix-produit dans les ventes du Groupe en 2020, voyant les ventes d'équipements en forte baisse alors que celle de services progressaient légèrement. Le taux de service ⁽²⁾ (plus margé) est ainsi passé de 27,9% en 2019 à 35,2% en 2020. Le recul en valeur de la marge brute est de 16,7% contre 19,9% de l'activité. Les coûts d'achats n'ont pour leur part pas connus de modifications significatives liés à la crise sanitaire. Seuls les coûts de transport ont ponctuellement été affectés à la hausse au début des confinements.

La baisse du Chiffre d'affaires fait progresser **les charges fixes** de 1 point à 13,4% du CA contre 12,4% en 2019. Il faut par ailleurs noter la forte diminution des frais professionnels (-40%) conséquence des confinements internationaux. Les impacts de change lié essentiellement à la baisse de la roupie indienne (-4,8%) ont générés une perte nette de change commerciale de 381K€.

2. Les activités « Services » sont les activités d'après-vente pour les contrats de maintenance, les interventions, les ventes de pièces détachées, les réparations, la location d'instruments et la formation. Par opposition aux « ventes d'équipements » qui se définissent comme la vente initiale d'instruments, de logiciels, de projets et/ou de prestations liées.

La productivité (Masse salariale/VA) se dégrade de 8,1 points malgré les mesures de soutien locales des gouvernements comme en France (recours au chômage partiel pour 88K€) ou en Chine (prise en charge de 55% des charges patronales pour 120K€) et d'un moindre recours à l'intérim (- 460K€ par rapport à 2019). La masse salariale globale a reculé de 7,4% en 2020.

Le résultat d'exploitation ressort à 8,3M€ € (-43,2% par rapport à 2019) et 10,4% du CA.

Le résultat financier est affecté par une perte nette de change financière de 161K€, et du fait de charges exceptionnelles non récurrentes de 2,1M€ liées aux opérations de restructuration du capital du Groupe, **le résultat net** ressort à 5,5M€ (-47,1% par rapport à 2019) et 6,8% du CA.

1.2. Situation de l'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires.

1.2.1 Situation de la société ENVEA France

	2020	2019
Endettement Net/Capitaux Propres	-1,4%	-7,5%
Endettement Net/Cash-Flow	-1 an	-1 an
Coût Moyen d'endettement	0,80%	1,12%

Le **Besoin en Fonds de Roulement** (net de dépréciation d'actif) de la société s'élevait au 31 décembre 2020 à 40,5 M€ contre 35,1 M€ au 31 décembre 2019. Cette progression est pour l'essentiel due à une créance fiscale d'IS de +3,0M€ au 31/12/2020, d'une variation des stocks de +1,1M€ et d'une dette sociale réduite de -2,4M€ (réduction de la participation, attribution des actions gratuites)

La moyenne du **crédit client** hors Groupe passe à 67j contre 47j en 2019, il est au total de 163 j (+28j) avec les filiales, cette progression est essentiellement liée à un niveau très élevé de facturation sur décembre 2020.

L'encours fournisseur a progressé à 50j contre 42j en 2019.

Du fait des difficultés prévisionnelles liées à la pandémie de COVID19, la société a dû revoir plusieurs fois ses prévisions au cours de l'exercice 2020 rendant difficile l'ajustement **des stocks**. La valeur de ceux-ci s'en est trouvée décorrélée de l'activité réelle et au 31/12/2020 elle représentait 123j de production en progression de 32j par rapport à 2019. Cette situation a engendré un besoin non normatif de fonds de roulement de 4M€. Cet écart est en cours de résorption sur l'exercice 2021.

Les **capitaux propres** de 70,1M€, ainsi que le **Fonds de Roulement** de 46,7 M€ permettent à la Société d'assurer pleinement sa croissance et son fonctionnement. Au surplus, les lignes de crédits court terme accordées par les banques de la Société permettraient d'accroître de plus de 8M€ les disponibilités supplémentaires.

La Société poursuit sa stratégie de croissance organique et externe en conservant comme objectif la pérennité de ses activités à long terme, mais aussi sa rentabilité. Les effectifs étaient de 233 personnes au 31/12/2020. La Société ne connaît pas de difficultés particulières de recrutement ou de compétences.

1.2.2. Situation du Groupe ENVEA

En dehors de la société ENVEA France, les autres sociétés du Groupe ne supportent aucun endettement financier à moyen ou long terme (hors opération intra-Groupe), la situation financière nette d'ENVEA ressort à **-9,3 M€** avec un gearing négatif (Endettement Net/Capitaux Propres) de **-11,9%**.

Le Besoin en Fonds de Roulement (net de dépréciation d'actif) du Groupe s'élevait au 31 décembre 2020 à **47,2 M€** (214j de CA) contre 39.6M€ (144j de CA) au 31 décembre 2019.

La pandémie a limité la visibilité de l'activité du Groupe sur 2020 et engendré une forte détérioration du BFR de +7,6M€ du fait :

- de la baisse des ventes et de la difficulté à ajuster les stocks (+2,7M€)
- de la génération d'avances fiscales (+3,4M€) supérieures aux résultats et de la diminution du passif social (-3,3M€), soit +6,6M€ au total

Ce besoin a été partiellement compensé par une réduction du poste client (-0,3€) et une augmentation du poste fournisseur (+0,2M€) et les autres créances et dettes (-1,1M€)

La moyenne du crédit client est de 130j (+25j), l'encours fournisseurs progresse passant de 46j en 2019 à 62j en 2020. Les stocks représentaient 112j de production (+32j).

Les capitaux propres de **78,2M€**, ainsi que le Fonds de Roulement de **62,4M€** permettent à ENVEA d'assurer pleinement sa croissance et son fonctionnement.

L'évolution des activités, des résultats et de la situation financière de la Société et du Groupe, notamment de sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires, est conforme aux prévisions budgétaires établies pour 2021.

II. PRINCIPAUX RISQUES, INCERTITUDES ET DEVELOPPEMENTS

2.1. Développement commercial, risques de change et risques économiques

A court terme, Envea reste exposé aux conséquences de la pandémie de Covid-19. L'évolution toujours incertaine de la pandémie et son impact économique, notamment sur les marchés en phase d'équipement comme l'Inde et la Chine, incitent à la prudence.

D'autre part, le risque de change, inhérent à une activité mondialisée, est récurrent tant au niveau commercial et compétitif (en faisant fluctuer (hors zone Euro) les prix en fonction du dollar) que sur le risque financier lié aux créances en devises, le Groupe travaillant sur 5 devises principales (Euro, Roupie indienne, Yuan, Livre Sterling et Dollar US). Ce risque a ainsi généré 530Ke de perte nette de change sur l'exercice 2020.

Les évolutions liées au Brexit semblent aujourd'hui intégrés et ne constituent plus un risque significatif pour le Groupe même si la visibilité à plus long terme sera meilleurs dans quelques mois.

A plus long terme :

- La croissance de la Société dépend pour 85% de ses deux activités principales (Ambient et Emissions) des évolutions réglementaires à vocation sanitaire et environnementale, notamment en Asie.
- La Société est confrontée à la concurrence d'autres acteurs industriels disposant de moyens commerciaux importants, ou bien positionnés sur des produits d'entrée de gamme en particulier sur les marchés chinois et indien
- La Société est exposée au risque d'obsolescence de ses produits et de disruption technologique de la part d'un de ses concurrents, ce qui l'oblige à maintenir un niveau significatif de R&D. Cela représente aussi un atout pour la pérennisation des activités.
- Il existe un risque de pression sur les prix qui pourrait être lié à l'apparition de nouvelles technologies.

2.2. Développements stratégiques et activités de R&D

Le Groupe poursuit sa stratégie de développement organique et externe axée sur trois métiers que sont la mesure de la **qualité de l'air**, la mesure des **émissions industrielles** et les solutions d'optimisation des **process industriels**.

La structuration de l'ensemble des entités autour d'un même nom « ENVEA », le renforcement des structures transversales du Groupe et la mise en place d'outils communs (ERP) sont phase de finalisation sur l'exercice 2021 et permettra d'assurer un fonctionnement et un pilotage optimal et homogène d'ENVEA.

Après les filiales ENVEA Gmbh, ENVEA India et ENVEA SPA EN 2020, l'ERP a été déployé avec succès sur début 2021 sur ENVEA Process et ENVEA China. Avec 6 mois d'avance, il sera déployé sur ENVEA UK et ENVEA Inc en juillet 2021. Parallèlement, de multiples projets de digitalisation de l'organisation et des activités du Groupe sont aussi en œuvre.

Les programmes de recherche sont ambitieux et visent à assurer la pérennité des activités du Groupe. Afin d'assurer la coordination et l'optimisation des ressources, les 7 pôles de R&D du Groupe sont supervisés par une Direction transversale Groupe.

Malgré le contexte difficile de 2020, le Groupe a accru ses dépenses en recherche et développement à **6,2M€** (5,9M€ en 2019) réparties sur la France, ENVEA UK, TDL, ENVEA Process et ENVEA Gmbh au travers d'une équipe de 70 chercheurs, docteurs et ingénieurs (8,7% des effectifs du Groupe).

En dehors de risques identifiés, la Société n'envisage pas d'évolution négative de ses activités.

2.3. Utilisation des instruments financiers

La trésorerie excédentaire de la Société et de ses filiales amène celles-ci à placer les fonds disponibles uniquement sur des produits financiers de type SICAV, FCP ou comptes rémunérés.

2.4. Prévention des risques technologiques

Les sociétés du Groupe ont contracté les assurances nécessaires à la prise en charge des conséquences liées aux risques technologiques pour les produits installés sur les sites de ses clients.

III. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Après une année 2020 rendu difficile par la pandémie, le Groupe envisage un retour normal de ses activités à brève échéance et reste confiant sur ses perspectives long terme. Même si la région Asie a particulièrement été touchée, cette zone concentre des besoins d'équipements importants pour l'avenir avec en particulier la mise en place de réglementations favorables aux métiers d'ENVEA (mercure, poussière, réduction des émissions, diminution des impacts environnementaux par l'amélioration des process industriels...). Les autres régions du Monde, et en premier lieu l'Europe, restent des vecteurs de développement des activités.

Le renforcement de la R&D mais aussi la recherche d'acquisitions externes permettront au Groupe d'accélérer sa croissance et ainsi de se démarquer de la concurrence afin de répondre de manière innovante aux besoins des clients d'ENVEA.

La situation de pandémie 2020 a fortement impacté le BFR du Groupe mais a aussi mis en avant la structure saine et solide du Groupe. L'année 2021 devrait voir un retour à des bases plus normatives du BFR.

IV. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE.

Il n'y a pas eu d'évènement particulier depuis la clôture des comptes 2020. L'évolution des protocoles sanitaires dans les différents pays où le Groupe est implanté a été maintenant intégré dans les organisations et ne constitue plus un aléa de fonctionnement majeur même si ceux-ci dégradent le fonctionnement optimal d'ENVEA.

V. ACTIVITES DES FILIALES. SUCCURSALES

5.1. Italie : ENVEA spa

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 4,9 millions d'Euros faisant ressortir profit de 58.641Euros.

La répartition des activités est la suivante :

- | | |
|------------------------------------|-------|
| - Vente d'équipements | 60,5% |
| - Vente de services ⁽⁴⁾ | 39,5% |

Malgré la situation sanitaire, la filiale a connu une croissance de 5,8% par rapport à 2019 dont une part importante est lié à de nouvelles activités de service.

Les effectifs progressent de 2 personnes pour atteindre 23 salariés.

5.2. USA : ENVEA Inc

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 3,9 millions d'U.S.\$ (3,4 millions d'Euros au cours moyen de 1.14 \$ pour 1€) faisant ressortir un bénéfice de 217.637 U.S \$ (190.689 Euros).³

La répartition des activités est la suivante :

- | | |
|------------------------------------|-------|
| - Vente d'équipements | 38,4% |
| - Vente de services ⁽⁴⁾ | 61,6% |

⁴ Voir note ⁽²⁾ page 5

L'exercice 2020 a été rendu difficile par la situation du COVID et recule de 39,4%. L'activité service s'est correctement maintenue, au détriment des ventes d'équipements beaucoup plus impacté.

Les effectifs sont stables à 18 personnes.

5.3. Inde : Environnement India

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 1,0 milliards d'INR (11,9 millions d'Euros au taux moyen de 84,58 INR pour 1€) soit -18,1% par rapport à 2019 faisant ressortir un profit de 9,2millions d'INR (107.340Euros).

La répartition des activités est la suivante :

- | | |
|------------------------------------|-------|
| - Vente d'équipements | 55,8% |
| - Vente de services ⁽⁴⁾ | 44,3% |

La situation sanitaire de l'Inde a été très problématique en 2020 et reste très préoccupante. La filiale, n'ayant pu exécuter une part importante de ses commandes à la suite du confinement, avait beaucoup souffert sur le 1^{er} semestre 2020, avec un recul de 54% de son activité. L'amélioration des conditions sur le 2nd semestre a permis de rattraper une partie de ce retard en y réalisant 75% de l'activité 2020 !

L'activité commerciale est restée dynamique tout au long de l'année, soutenue par la réglementation (FGD – Flue Gas Desulfurization).

L'activité « service » a poursuivi sa croissance (+10,1%) nécessitant le recrutement de 35 nouveaux salariés.

Alors que le recouvrement des créances s'était nettement amélioré ces dernières années, les perturbations engendrées par le COVID ont anéanti temporairement ces efforts. Le délai client est passé de 164j à 228j impactant négativement la trésorerie de la filiale avec un risque croissant de perte de change, la roupie ayant par ailleurs perdu 4,8% de sa valeur en 2020.

Les effectifs était de 325 personnes au 31/12/2020

5.4. Chine : ENVEA China (via Environnement Hong Kong Ltd)

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 75,9 millions de CNY (9,6 millions € au taux moyen de 7.87 CNY pour 1€), soit -41,1% par rapport à 2019, faisant ressortir un bénéfice de 5,5 millions de CNY 0,7 millions d'Euros)

La répartition des activités est la suivante :

- | | |
|------------------------------------|-------|
| - Vente d'équipements | 88,1% |
| - Vente de services ⁽⁴⁾ | 11,9% |

L'épisode de COVID apparaît moins important en Chine mais l'économie a été fortement impactée par les mesures restrictives prises mondialement depuis mars 2020.⁴

⁴ Voir note ⁽²⁾ page 5

De nombreux investissements publics ont été reportés et ont de fait impacté négativement les activités de la filiale particulièrement sur l'Air Ambient.

Environnement Hong-Kong Ltd n'a aucune activité propre.

Les effectifs se réduisent de 2 personnes à 24 salariés.

5.5. Royaume-Uni : ENVEA UK Ltd et TDL Ltd

La société a généré un chiffre d'affaires de 11,5 millions de GBP, stable par rapport à 2019, (13 millions d'Euros à £ 0,88£ pour 1€) faisant ressortir un profit de 652.692 GBP (737.517 Euros).

La répartition des activités est la suivante :

- Vente d'équipements 79,5%
- Vente de services ⁽⁴⁾ 20,5%

La filiale a bien résisté aux effets de la pandémie mais aussi du Brexit. La plupart de ses marchés se sont maintenus et les perspectives sont de bon niveau.

La filiale comptait 82 personnes (=2019) fin 2020.

La société TDL a été mise en sommeil en 2018.

5.6. Allemagne : ENVEA Process GmbH et ENVEA GmbH

A) La société ENVEA Process a généré un chiffre d'affaires de 6.4 millions d'Euros (en recul de 8,6%) et un profit de 517.315 Euros.

La répartition des activités est la suivante :

- Vente d'équipements 97,7%
- Vente de services ⁽⁴⁾ 2,3%

La filiale a réalisé une année très dynamique sur la Zone Europe (+12,6%), mais à contrario la pandémie a affecté ses ventes en Asie et aux Etats-Unis, engendrant un recul global de 8,6%.

Les effectifs à fin 2020 était de 49 personnes (+1).

B) La société ENVEA GmbH a réalisé un chiffre d'affaires de 6,0 millions d'Euros (+82,5%) et un profit de 200.801 Euros.

La répartition des activités est la suivante :

- Vente d'équipements 90,2%
- Vente de services ⁽⁴⁾ 9,8%

La filiale a repris au 1/01/2020, le fond de commerce qu'ENVEA SA détenait à Francfort pour son activité Dioxine ce qui explique la forte croissance de l'activité. En données proforma, celle-ci a progressé de 21,8% grâce, entre autres, aux bonnes performances des ventes d'appareils de mercure sur la France, les Etats-Unis et l'Italie.

L'effectif de Mercury était de 26 personnes (+4 provenant du site de Francfort) au 31/12/2020.⁵

⁴ Voir note ⁽²⁾ page 5

5.7. Succursales existantes.

La Société possède une succursale, Iséo en France à Bidart (64). Cette succursale est un établissement secondaire de la société ENVEA France et à ce titre sont intégrés dans les comptes de la Société. Au 1^{er} janvier 2020, la succursale ENVEA Deutschland, basée en Allemagne à Francfort a été transférée au sein de ENVEA GmbH. Il n'y a pas d'autres succursales sur le Groupe.

VI. STRUCTURE DU CAPITAL

La structure du capital au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Situation faisant suite au changement d'actionnariat (voir page 2 du rapport)

<i>Actionnaires au 31/12/2020</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Pourcentage du capital</i>	<i>Pourcentage des droits de vote</i>
ENVEA Global	1324938	78,4%	78,1%
Public	307301	18,2%	18,1%
Employé(e)s	54300	3,2%	3,7%
Autodétention	3626	0,2%	0,0%
Total général	1690165	100,0%	100,0%

Le nombre total de droit de vote théorique est de 1.699.272 et le nombre total réel est de 1.695.646

<i>Actionnaires au 31/12/2019</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Pourcentage du capital</i>	<i>Pourcentage des droits de vote</i>
Public	1085536	66,1%	51,2%
François Gourdon et Famille	366220	22,3%	33,6%
Employé(e)s	107961	6,6%	8,7%
Christophe Chevillion	77561	4,7%	6,5%
Autodétention	4187	0,3%	0,0%
Total général	1641465	100,0%	100,0%

Les franchissements de seuils résultant des seuils statutaires sont 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 1/3, 50%, 2/3, 90%, 95%.

Les seuils légaux de déclaration auprès de l'AMF sont à 50% et 95%

VII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

La société ne se réfère à aucun code de gouvernement d'entreprise

VIII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Concernant ENVEA France :

a) en ce qui concerne le mode de présentation des comptes et les méthodes d'évaluation, les comptes ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

b) la Société a pour filiales et sociétés contrôlées les sociétés suivantes au 31 décembre 2020 :

● ENVEA spa	100%
● ENVEA Inc.	100%
● Environnement Hong Kong Ltd (<i>Holder sans activité, Mère à 100% d'ENVEA China</i>)	100%
● Environnement India Pvt Ltd	100%
● ENVEA UK Ltd	100 %
● ENVEA Process GmbH	100 %
● ENVEA GmbH	100 %

Etant rappelé que la société TDL Sensors Ltd est détenue à 100% par la société ENVEA UK Ltd

c) en application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'au titre des trois exercices précédents, ont été distribués les dividendes suivants tous éligibles à l'abattement :

- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 : un dividende de 1.035.917 Euros, soit 0,65 Euro par action ; en application de l'article 28, I-28° de la loi 2017-1837 du 30 décembre 2017, les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ont été soumises au prélèvement forfaitaire unique non libératoire au taux de 30 % (12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux) sur les dividendes. Le taux unique de 12,8 % a été applicable de plein droit sauf option expresse, globale et irrévocable, au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option a dû être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus. En cas d'option pour le barème progressif, cette option a ouvert droit à abattement de 40% (soit 0,26 €) prévue à l'article 158, 2, 2° du Code Général des Impôts.
- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 : un dividende de 1.310.442,40 Euros, soit 0,80 Euro par action ; en application de l'article 28, I-28° de la loi 2017-1837 du 30 décembre 2017, les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ont été soumises au prélèvement forfaitaire unique non libératoire au taux de 30 % (12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux) sur les dividendes. Le taux unique de 12,8 % a été applicable de plein droit sauf option expresse, globale et irrévocable, au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option a dû être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus. En cas d'option pour le barème progressif, cette option a ouvert droit à abattement de 40% (soit 0,36 €) prévue à l'article 158, 2, 2° du Code Général des Impôts.
- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 : un dividende de 1.555.947,05 Euros, soit 0,95 Euro par action ; en application de l'article 28, I-28° de la loi 2017-1837 du 30 décembre 2017, les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ont été soumises au prélèvement forfaitaire unique non libératoire au taux de 30 % (12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux) sur les dividendes. Le taux unique de 12,8 % a été applicable de plein droit sauf option expresse, globale et irrévocable, au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option a dû être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus. En cas d'option pour le barème progressif, cette option a ouvert droit à abattement de 40% (soit 0,36 €) prévue à l'article 158, 2, 2° du Code Général des Impôts.

d) en application de l'article L.225-39 du Code de commerce, la liste et l'objet des conventions conclues par la Société à des conditions normales ont été communiqués par le Président du Conseil d'administration aux membres du Conseil et aux Commissaires aux comptes. Cette liste est tenue à la disposition des actionnaires au siège social.

e) en application de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après les participations supérieures au vingtième, au dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote :

- Monsieur François Gourdon détenait au 1^{er} janvier 2020, une participation supérieure au cinquième du capital de la Société et au quart des droits de vote.
- Monsieur Christophe Chevillion détenait au 1^{er} janvier 2020, une participation supérieure au vingtième des droits de vote de la Société.
- La société Envea Global détient au 31 décembre 2020, une participation supérieure aux deux tiers des droits de vote de la Société.

f) en application de l'article 223-26 du Règlement général de l'AMF, nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2020, les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier (membres du Conseil d'administration, hauts responsables, personnes étroitement liées) ont réalisé les opérations d'acquisition, de cession, de souscription ou d'échange de titres de la Société suivants :

<i>FRANCOIS GOURDON, Président, Administrateur</i>	<i>Cession</i>	<i>361670</i>
<i>CHRISTOPHE CHEVILLION, Directeur Général, Administrateur</i>	<i>Cession</i>	<i>75581</i>
<i>EVELYNE GOURDON, Administrateur</i>	<i>Cession</i>	<i>4430</i>
<i>DANIEL MOULENE, Administrateur</i>	<i>Cession</i>	<i>2751</i>
<i>CLAUDIO LEPORE, Administrateur</i>	<i>Cession</i>	<i>3100</i>
<i>STEPHANE KEMPENAR, Directeur Financier</i>	<i>Cession</i>	<i>19878</i>
<i>ENVEA Global, Administrateur</i>	<i>Acquisition</i>	<i>1324938</i>

g) en application des dispositions de l'article L.233-6 du Code de Commerce, nous vous informons que la Société n'a pas durant l'exercice 2020 effectué de prises de participation ou de contrôles.

h) Prêts interentreprises (article L 511-6, 3 bis du Code Monétaire et Financier).

- Néant -

IX. AFFECTATION DES RESULTATS D'ENVEA

Les comptes sociaux de l'exercice 2020 se soldent par :

Un bénéfice social qui s'élève à	3.200.101 €
Compte tenu de la dotation à la réserve légale de	- 29.219 €
Compte tenu du report à nouveau bénéficiaire de	50.707.680 €
Le bénéfice distribuable s'établit à	53.878.562 €

Nous vous proposons d'affecter la somme de 29.219€ à la réserve légale, celle-ci étant alors intégralement constituée et d'affecter le solde en report à nouveau.

X. INFORMATIONS SUR LES ACTIONS DETENUES PAR LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du Code de Commerce nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2020,

- la Société a acquis 14257 actions (0,84% du capital), au prix moyen de 94.96 € par action (frais de négociation : *néant*) et a cédé 14864 actions (0,88% du capital), au prix moyen de 94.13 € par action (frais de négociation : *néant*) pour être utilisées afin de favoriser la liquidité des titres de la Société.
- au 31 décembre 2020, ENVEA possède 3626 titres (0,21% du capital) dont 1386 au titre du contrat de liquidité et 2240 en actions propres.
- Le contrat de liquidité de la société a été clôturé en date du 01/01/2021

XI. INFORMATIONS SUR LES ACTIONS DETENUES PAR LES SALARIES DE LA SOCIETE.

Il est indiqué, conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce qu'au 31 décembre 2020, la Société compte 115 actionnaires salariés de la Société et des sociétés liées et retraités.

Le nombre d'actions de la Société détenues par les salariés de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise s'élevait à 5600 actions. Ces 5600 actions représentent 0,33% du capital social.

Le nombre d'actions de la Société attribuées gratuitement et définitivement (sous période de conservation), aux salariés de la Société et des sociétés liées s'élevait à 48700 actions. Ces actions représentent 2,88 % du capital social.

XII. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT.

En application des articles L.441-6-1, D.441-4 et A 441-2 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous :

(Hors Créances et Dettes des Filiales)	Art. D.441 I. 1) factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Art. D.441 I. 2) factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							
	0 jours	1 à 30j	31 à 60j	61 à 90j	91j et plus	Total (1j et plus)	0 jours	1 à 30j	31 à 60j	61 à 90j	91j et plus	Total (1j et plus)		
(A) Tranche de Retard de paiement														
Nombre de factures concernées	889						2363	856						242
Montant total des factures concernées (TTC)	1 492 079	1 060 586	54 476	75 462	- 209 814	980 711	7 342 239	702 948	312 837	83 581	593 703	1 693 068		
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	6%	4%	0%	0%	-1%	4%								
Pourcentage du Chiffre d'Affaires de l'exercice (TTC)							15%	1%	1%	0%	1%	3%		
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées														
Nombre de factures														

Du fait de procédures spécifiques de règlement, internes au Groupe, les Filiales sont exclues de l'analyse

XIII. NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

Les mandats de Monsieur Philippe Cohen et de la société Jacques Wenig et Associés en leur qualité respective de Commissaire aux comptes titulaire et de Commissaire aux comptes suppléant, viennent à expiration à l'issue de l'assemblée.

Nous vous proposons de nommer :

DELOITTE & ASSOCIES
6 Place de la Pyramide
92908 Paris la Défense Cedex
RCS 572 028 041 de Nanterre

Représenté par Xavier LEFEVRE, Associé

pour une durée de six exercices, prenant fin lors de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

XIV. RATIFICATION DE LA COOPTATION D'ADMINISTRATEURS ET RENOUELEMENT DE MANDATS.

Il vous est rappelé que dans le cadre de l'acquisition par la société Envea Global d'un bloc majoritaire au sein du capital de la Société, le Conseil d'Administration a procédé le 8 septembre 2020 à des cooptations de quatre nouveaux administrateurs, nommés à titre provisoire en remplacement d'administrateurs démissionnaires, pour la durée restant à courir du mandat de leurs prédécesseurs respectifs, à savoir :


- la société Envea Global, en remplacement de Monsieur Christophe Chevillon, en raison de sa démission, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Monsieur Vladimir Lasocki, en remplacement de Madame Evelyne Gourdon, en raison de sa

démission, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

- Monsieur Charles Villet, en remplacement de Monsieur Daniel Moulène, en raison de sa démission, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ; et
- Monsieur Cyril Bourdarot, en remplacement de Monsieur Claudio Lepore, en raison de sa démission, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Il vous sera demandé de bien vouloir ratifier lesdites cooptations et de renouveler le mandat de Monsieur Vladimir Lasocki et de Monsieur Charles Villet (arrivant à échéance à l'issue de votre assemblée générale), dans chaque cas pour une durée de six années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

XV. DECLARATION DE PERFORMANCE DES DONNEES EXTRA-FINANCIERES

 Voir la déclaration consolidée et le Rapport de l'organisme tiers indépendant après la page 28

ANNEXE - INDICATEURS ALTERNATIFS

Définition des indicateurs alternatifs de performance au regard de position AMF n°2015-12

Définition

- L'EBITDA correspond au résultat d'exploitation corrigé des reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges, des dotations aux amortissements et des écarts de changes non financiers
- L'EBIT correspond au résultat d'exploitation.
- Le Cash-flow correspond au résultat net corrigé des amortissements et provisions, de la variation des impôts différés et des plus-values de cession d'actif
- L'endettement net correspond à la trésorerie moins la dette financière hors intérêts courus.
- La rentabilité des capitaux propres correspond au résultat net divisé par les capitaux propres avant résultat.

Indicateurs

En M€	2020	2019	2018
Résultat d'exploitation	8,3	14,7	11,9
Dotations aux amortissements et aux provisions	4,2	4,8	4,3
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de char	-2,2	-2,5	-2,2
EBITDA	10,3	17,0	14,0

En M€	2020	2019	2018
Résultat net	5,5	10,5	9,5
Amortissements et provisions	2,4	2,0	1,0
Variation des impôts différés	0,3	-0,3	0,2
Plus-values de cession d'actif	0,0	0,3	-0,1
Cash-flow	8,2	12,4	10,5

En M€	2020	2019	2018
Trésorerie	15,2	19,6	14,8
Dette financière	-5,9	-7,9	-10,6
Intérêts courus	0,0	0,0	0,0
Cash net	9,3	11,7	4,2

En M€	2020	2019	2018
Résultat net	5,5	10,5	9,5
Capitaux propres hors résultat	72,9	64,4	56,0
Rentabilité des capitaux propres (annualisé)	7,5%	16,3%	17,0%

DÉCISIONS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

XVI. AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET DE REDUIRE LE CAPITAL SOCIAL PAR ANNULATION DES ACTIONS RACHETEES.

Dans le cadre des dispositions définies par l'article L. 225-209 du Code de Commerce, nous vous demandons d'autoriser le Conseil d'Administration à annuler, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10% du nombre total des actions composant le capital social de la Société existant à la date de l'opération, par période de 24 mois, tout ou partie des actions que la Société détient et qu'elle pourrait détenir, de réduire corrélativement le capital social et imputer la différence entre la valeur d'achat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles y compris sur la réserve légale.

Nous vous demandons également de donner tous pouvoirs au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour réaliser la présente autorisation, constater la réalisation de la ou des réductions de capital, modifier en conséquence les statuts, effectuer toutes formalités, remplir toutes déclarations, et faire tout ce qui sera nécessaire à cet effet.

XVII. MODIFICATION DES STATUS DE LA SOCIETE

Il vous est proposé, par souci de simplification et mise à jour des statuts de la Société pour tenir compte des évolutions législatives et réglementaires notamment, de :

- modifier l'article 1^{er} des statuts de la Société (Formation) en supprimant ses alinéas 2 et 3, la notion d' « appel public à l'épargne » ayant été réformée et remplacée par la notion d' « offre au public de titres financiers » ;
- modifier l'article 10 des statuts de la Société (Franchissement de seuil – Garantie de cours) pour (i) prévoir des seuils statutaires à partir de 0,5% du capital ou des droits de vote de la Société et tout multiple de ce pourcentage jusqu'au seuil de 20% inclus et (ii) supprimer la section relative à la procédure de garantie de cours qui n'est plus applicable, et de décider ainsi que l'article 10 des statuts de la Société serait désormais rédigé comme suit :

« Article 10 – Franchissement de seuils

Sans préjudice des obligations déclaratives relatives au franchissement de seuils légaux prévus par les dispositions légales et réglementaires applicables, toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert, qui vient à posséder ou cesse de posséder, directement ou indirectement, un nombre d'actions représentant une fraction égale ou supérieure à 0,5% du capital social ou des droits de vote de la Société, ou tout multiple de ce pourcentage jusqu'à 20% inclus doit informer la Société au plus tard à la clôture du quatrième jour de bourse suivant le jour du franchissement du seuil de participation, du nombre total d'actions ou de droits de vote qu'elle possède ainsi que des valeurs mobilières donnant accès au capital et aux droits de vote qui y sont potentiellement attachés au moyen d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception (ou tout autre moyen écrit avec accusé de réception) adressée à l'attention du Président du Directoire. Cette information doit être également donnée selon les mêmes modalités lorsque la participation en capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils mentionnés par cet alinéa.

Pour la détermination des seuils visés ci-dessus, il est tenu compte également des actions ou aux droits de vote assimilés aux actions ou aux droits de vote possédés par la personne tenue à l'information tels que définis par les dispositions des articles L. 233-7 et suivants du Code de commerce.

En cas de non-respect des obligations prévues ci-dessus, les sanctions prévues par la loi en cas d'inobservation de déclaration de franchissement des seuils légaux ne s'appliqueront aux seuils statutaires que sur demande, consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires, d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 0,5% du capital ou des droits de vote de la Société. »

- supprimer l'article 14 des statuts de la Société (Actions détenues par les administrateurs) pour ne plus imposer la détention d'une action à chaque administrateur.

XVIII. CHANGEMENT DU MODE D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIETE PAR ADOPTION DE LA FORMULE A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE

Il vous est proposé de décider :

- de modifier le mode d'administration et de direction de la Société par adoption de la formule à Directoire et Conseil de surveillance, telle que régie par les dispositions des articles L. 225-57 à L. 225-93 du Code de commerce ; et
- d'adopter en conséquence les modifications statutaires de la quatorzième résolution relative au mode d'administration et de direction de la Société par un Directoire et un Conseil de surveillance.
- En conséquence de ce qui précède, nous vous proposons de constater que les fonctions des membres du Conseil d'Administration, président du Conseil d'Administration et directeur général, prennent fin à l'issue de l'Assemblée Générale.

Nous vous proposons de voter en faveur de la quatorzième résolution.

XIX. REFONTE DES STATUTS DE LA SOCIETE

Il vous est proposé dans le cadre de la quinzième résolution d'adopter, article par article puis dans son ensemble, le texte des nouveaux statuts qui régiront désormais la Société, et dont un exemplaire demeurera annexé au présent procès-verbal, afin notamment de refléter les projets de résolutions énoncés ci-dessus.

Nous vous rappelons que l'adoption du texte des nouveaux statuts de la Société objet de la quatorzième résolution sera subordonné à l'adoption par l'Assemblée Générale des résolutions n° 12 à 15.

XX. TRANSFERT AU DIRECTOIRE DE L'ENSEMBLE DES AUTORISATIONS ET DES DELEGATIONS DE COMPETENCE ET DE POUVOIRS EN VIGUEUR QUI ONT ETE CONFEREES PAR LES ACTIONNAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

Il vous est proposé, de décider, dans le cadre de l'adoption du changement de mode de gestion de la Société par l'Assemblée Générale dans sa quatorzième résolution, de transférer, au bénéfice du Directoire de la Société :

- (i) l'ensemble des autorisations et délégations qui ont été consenties au Conseil d'Administration de la Société par toutes les assemblées générales des actionnaires de la Société régulièrement tenues antérieurement à la date de votre Assemblée Générale et en vigueur à la date des présentes ; ainsi que
- (ii) les autorisations et délégations consenties par l'Assemblée Générale à tenir le xx juin 2021 au Conseil d'Administration.

Nous vous rappelons que le transfert des autorisations au Directoire objet de la seizième résolution sera subordonné à l'adoption par l'Assemblée Générale des résolutions n° 11 à 15.

DÉCISIONS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

XXI. NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIÉTÉ

Il est prévu de faire évoluer la gouvernance de la Société aux fins de mettre en place un Directoire et un Conseil de surveillance, objet de la quatorzième résolution.

Dans ce cadre, il vous est ainsi proposé d'approuver au titre des dix-septième à vingtième résolutions, sous réserve de l'adoption des résolutions n° 14 et 15, la nomination de quatre (4) membres au sein du Conseil de surveillance de la Société, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires applicables.

Il vous est donc proposé de procéder à la nomination, en qualité de membre du Conseil de surveillance de :

- Monsieur François Gourdon, né le 29 juillet 1947 à Maisons-Laffitte (78), de nationalité française, demeurant 195, avenue des Bigochets, 78670 Villennes sur Seine

Nous vous proposons de prendre acte que Monsieur François Gourdon a fait savoir par avance à la Société qu'il accepterait sa nomination en qualité de membre du Conseil de surveillance si celle-ci était votée par l'Assemblée Générale, et qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises pour l'exercice dudit mandat.

- Monsieur Vladimir Lasocki, né le 12 mai 1973 à Paris, 17e arrondissement (75), de nationalité française, demeurant 1, St James's Market, SW1Y 4AH Londres, Royaume-Uni

Nous vous proposons de prendre acte que Monsieur Vladimir Lasocki a fait savoir par avance à la Société qu'il accepterait sa nomination en qualité de membre du Conseil de Surveillance si celle-ci était votée par l'Assemblée Générale, et qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises pour l'exercice dudit mandat.

- Monsieur Charles Villet, né le 23 novembre 1982 à Lyon, 4e arrondissement (69), de nationalité française, demeurant 1, St James's Market, SW1Y 4AH Londres, Royaume-Uni

Nous vous proposons de prendre acte que Monsieur Charles Villet a fait savoir par avance à la Société qu'il accepterait sa nomination en qualité de membre du Conseil de Surveillance si celle-ci était votée par l'Assemblée Générale, et qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises pour l'exercice dudit mandat.

- la société Envea Global, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 111, boulevard Robespierre 78300 Poissy et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 884 629 676

La société Envea Global a désigné Monsieur Cyril Bourdarot, né le 25 mai 1983 à Cannes (06), de nationalité française, demeurant 1, St James's Market, SW1Y 4AH Londres, Royaume-Uni, en qualité de représentant permanent au Conseil de surveillance. Nous vous proposons de prendre acte que la société Envea Global a fait savoir par avance à la Société qu'elle accepterait sa nomination en qualité de membre du Conseil de surveillance si celle-ci était votée par l'Assemblée Générale, et qu'elle et son représentant permanent satisfaisaient à toutes les conditions requises pour l'exercice dudit mandat.

Nous vous proposons que la durée de chacun de ces mandats soit d'une durée de quatre (4) ans expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra au cours de l'année 2025 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024.

XXII. FIXATION DU MONTANT DE LA REMUNERATION ANNUELLE GLOBALE MAXIMUM DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Nous vous proposons de décider, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale des résolutions n° 14 et 15, de ne pas rémunérer les membres du Conseil de surveillance et donc de fixer le montant de la rémunération annuelle globale maximum des membres du Conseil de surveillance au titre de l'exercice en cours, à zéro euro (0 €).

XXIII. POUVOIRS POUR L'EXECUTION DES FORMALITES

La vingt-troisième résolution est une résolution usuelle par laquelle nous vous demandons de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et de tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

Votre Conseil d'Administration vous invite, après lecture (i) des rapports présentés par vos Commissaires aux comptes, et de (ii) tous les documents mis à votre disposition conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, à approuver par votre vote l'ensemble des résolutions qu'il vous propose.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ENVEA

Siège social : 111, boulevard Robespierre
78300 Poissy

Société Anonyme au capital social de 10.140.990 €
divisé en 1.690.165 actions de 6 euros chacune

R.C.S. Versailles 313 997 223

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1° Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice :

1. Monsieur François GOURDON

- Administrateur de la société **ENVEA Inc.**, dont le siège social est à GENEVA – 60134 ILLINOIS – USA – 23-26, Kanneville Court
- Administrateur de la société **ENVEA S.p.A.**, dont le siège social est Via Dei Lavoratori n°8, 20843 VERANO BRIANZA (MB), Italie
- Gérant de la **SCI DU BOIS PRIEUR**, société civile immobilière au capital de 4.573,47€ dont le siège social est à Poissy 78300 – 111 boulevard Robespierre, immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le n° 412 325 094
- Gérant de la **SCI PRINCESSE**, société civile immobilière au capital de 15 244,90€, dont le siège social est à Poissy (78300) – 111 Boulevard Robespierre, immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le n° 341 910 032
- Administrateur de la société **ENVEA UK Ltd**, dont le siège social est situé Clearview Building, 60 Edison Road, St. Ives, Cambs, United Kingdom, PE27 3GH

2. Madame Evelyne GOURDON (fin du mandat auprès d'ENVEA le 08 septembre 2020)

- Néant

3. Monsieur Daniel MOULENE (fin du mandat auprès d'ENVEA le 08 septembre 2020)

- Gérant de la société MOULENE S.A.R.L, au capital de 10 000€ dont le siège est à Villennes sur Seine, 388 avenue des Bigochets.
- Président de la SAS LUMENEO Lab dont le siège social est à Villennes sur Seine, 342 avenue des Bigochets
- Gérant de la SCI de la Mer, Société Civile Immobilière, dont le siège social est à Villennes sur seine, 388 avenue des Bigochets, immatriculée au RCS de Versailles sous le N° 503665317

4. Monsieur Christophe CHEVILLION

- Président de la société ENVEA Inc, dont le siège social est à GENEVA – 60134 ILLINOIS – USA – 23-26, Kanneville Court
- Administrateur de la société ENVEA China Ltd, dont le siège social est à Pékin – #1203, SECTION B, GOLDBER PLAZA - N* 10 HUAYUAN DONGLU - HAIDIAN DISTRICT - BEIJING, CN 100191
- Administrateur de la société Environnement India pvt Ltd, dont le siège social est à Navi Mumbai, 400 705

- C - 387, TTC Industrial Area, Pawane M.I.D.C., Pfizer Road, Turbhe
- Administrateur de la société ENVIRONNEMENT HONG KONG LIMITED, dont le siège social est à Hong Kong, Room 2701, 27/F, Tesbury Centre, 28 Queen's Road East, Wanchai, Hong Kong
- Administrateur de la société ENVEA S.p.A, dont le siège social est Via Dei Lavoratori n°8, 20843 VERANO BRIANZA (MB), Italie
- Administrateur de la société ENVEA UK Ltd, dont le siège social est situé Rose and Crown Road, Swavesey, Cambridge CB24 4RB, United Kingdom
- Administrateur de la société TDL Sensors Limited, dont le siège social est situé 48 Grafton Street, Manchester, United Kingdom, M13 9XX
- Administrateur de la société ENVEA Process GmbH dont le siège social est situé Gutedelstraße 31, 79418 Schliengen, Germany
- Administrateur de la société ENVEA GmbH dont le siège social est situé Liebigstrasse. 5, 85757, Karlsfeld, Germany
- Président de la société d'Envea Global SAS (depuis le 8 septembre 2020)

5. Monsieur Claudio LEPORE

- Administrateur de la société ENVEA S.p.A, dont le siège social est Via Dei Lavoratori n°8, 20843 VERANO BRIANZA (MB), Italie

6. Monsieur Vladimir LASOCKI

- Co-Président du Comité de Surveillance d'Envea Global (depuis le 8 septembre 2020)
- Administrateur de Carros Sensors Topco Ltd
- Membre du Conseil de Surveillance de MAK-System Topco Ltd
- Membre du Conseil de Surveillance de Stéropès SAS
- Président du Conseil de Surveillance de LPG Holding SAS
- Président du Conseil de Surveillance de Prima Solutions Holding SAS
- Membre du Conseil de Surveillance de Telemachus Holding SAS

7. Monsieur Charles VILLET

- Membre du Conseil de Surveillance de Dept
- Membre du Conseil de Surveillance de Prima Solutions Holding SAS
- Membre du Conseil de Surveillance de LPG Holding SAS
- Membre du Comité de Surveillance d'Envea Global (depuis le 8 septembre 2020)

8. Monsieur Cyril BOURDAROT

- Président du Conseil de Surveillance de Stéropès
- Co-Président du Conseil de Surveillance de telemachus Holding SAS
- Membre du Comité de Surveillance d'Envea Global (depuis le 8 septembre 2020)

2° Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales :

NEANT -

3° Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice

DATE DE L'AG	OBJET DE LA DELEGATION
15/06/18 (huitième résolution)	149.610 € (1,5% du capital) soit 24.935 actions pour une durée de 26 mois, pour faire face à l'attribution gratuite d'actions, intégralement utilisée au cours de l'exercice 2019
15/06/18 (dixième résolution)	143.784 € (1,5% du capital) soit 23.964 actions pour une durée de 26 mois, pour faire face à l'attribution gratuite d'actions, utilisée à hauteur de 18.880 actions soit 113.280 € au cours de l'exercice 2019
18/06/19 (onzième résolution)	479.292 € (4,8% du capital) soit 79.882 actions pour une durée de 26 mois pour faire face à l'attribution gratuite d'actions, utilisée à hauteur de 48.700 actions soit 292.200 € au cours de l'exercice 2020

4° Modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L. 225-51-1 :

Nous vous informons que la direction générale de la société est exercée par le Directeur Général.

5° Restrictions concernant les actions gratuites des mandataires sociaux.

En application des dispositions des articles L225-185 du Code de Commerce, il est indiqué que l'obligation de conservation imposée à Monsieur Christophe Chevillion est fixée à 5 actions par plan d'attribution gratuite d'actions mis en place par la Société dont il a bénéficié et ce jusqu'à l'expiration de ses fonctions de Directeur Général.

ENVEA

Siège social : 111, boulevard Robespierre
78300 Poissy

Société Anonyme au capital social de 10.140.990 €
divisé en 1.690.165 actions de 6 euros chacune

R.C.S. Versailles 313 997 223

RAPPORT SPECIAL **(Article L. 225-184 alinéa 1)**

Informations communiquées en application des articles L.225-177 à L.225-186 **(Stock-option)**

I. Options de souscription et d'achat consenties au cours de l'exercice 2020 par la Société, les sociétés liées ou les sociétés contrôlées par la Société aux mandataires sociaux et à chacun des dix salariés de la Société non-mandataires sociaux dont le nombre d'options consenties est le plus élevé.

Néant

II. Opérations réalisées au cours de l'exercice

- durant l'exercice 2020, ont été achetées ou souscrites par les mandataires sociaux de la Société :

Néant

- durant l'exercice 2020, ont été achetées ou souscrites par chacun des dix salariés de la Société non-mandataires sociaux dont le nombre d'actions ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé,

Néant

Le Conseil d'administration

ENVEA

Siège social : 111, boulevard Robespierre
78300 Poissy

Société Anonyme au capital social de 10.140.990 €
divisé en 1.690.165 actions de 6 euros chacune

R.C.S. Versailles 313 997 223

RAPPORT SPECIAL

(Article L. 225-197-4)

Informations communiquées en application des articles L.225-197-1 à L.225-197-3

(Attribution gratuite d'actions)

I. Nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2020, aucun plan d'attribution gratuite d'actions n'a été arrêté.

II. Au cours de l'exercice, au titre d'un plan arrêté le 21 octobre 2019 conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 18 juin 2019, le Conseil d'Administration du 22 octobre 2020 ont été attribuées définitivement 48.700 actions gratuites en précisant que :

1) Ont été attribuées aux mandataires sociaux :

- Monsieur Christophe Chevillon : 15.000 actions

Il est précisé qu'en ce qu'en application de l'article L. 225-197-1, II du Code de Commerce, l'obligation de conservation imposée à Monsieur Christophe Chevillon est fixée à hauteur de 5 actions par plan d'attribution gratuite d'actions mis en place par la Société dont il a bénéficié et ce jusqu'à l'expiration de ses fonctions de Directeur Général.

2) Ont été attribuées à chacun des dix salariés non-mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé :

- Monsieur Stéphane Kempenar	7.500 actions
- Monsieur Serge Aflalo	1.000 actions
- Monsieur Rony Akiki	1.000 actions
- Monsieur Christophe Lamy	1.000 actions
- Monsieur Emmanuel Parmentier	1.000 actions
- Monsieur Thierry Tonnelier	1.000 actions
- Monsieur Malek Hattar	1.000 actions
- Monsieur Jürgen Reinmann	1.000 actions
- Monsieur Claudio Lepore	1.000 actions
- Monsieur Xidong Yang	1.000 actions
- Monsieur Christophe Shelley	1.000 actions

Il est précisé que l'attribution des actions aux bénéficiaires ne sera définitive qu'à l'expiration d'une période d'acquisition d'un an.

ENVEA SA
RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>Exercices Concernés</i>	2016	2017	2018	2019	2020
<u>Nature des indications</u>					
<u>Capital en fin d'exercice</u>					
Capital social	9 585 900	9 585 900	9 585 900	9 848 790	10 140 990
Nombre d'actions Ordinaires Existantes	1 597 650	1 597 650	1 597 650	1 641 465	1 690 165
Nombre d'actions à dividendes prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conversion d'obligations					
Par exercice de droit de souscription					
<u>Opérations et Résultats de l'exercice</u>					
Chiffre d'Affaires Hors Taxes	44 312 567	47 055 451	51 737 080	58 258 975	45 721 936
Résultat avant impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	7 498 445	9 356 016	9 732 639	13 198 988	5 835 518
Impôts sur les bénéfices	954 957	1 076 600	1 437 303	2 352 235	246 619
Participation des Salariés due au titre de l'exercice	212 405	242 348	310 617	477 012	0
Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5 181 019	7 308 371	5 230 101	9 543 252	3 200 101
Résultat distribué	876 360	957 005	1 035 917	1 310 780	1 555 947
<u>Résultat par action</u>					
Résultat après impôts, participations des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	3,96	5,03	5,00	6,32	3,31
Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3,24	4,57	3,27	5,81	1,89
Dividende attribué à chaque action	0,55	0,60	0,65	0,80	0,95
<u>Personnel</u>					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	213	212	227	229	233
Montant de la masse salariale de l'exercice	10 881 224	11 415 029	12 057 981	12 269 901	11 142 765
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvre sociales, etc.)	4 838 138	4 926 698	5 477 548	6 026 816	4 276 997



RAPPORT RSE 2020

Au 31 décembre 2020

CSR REPORT 2020

AS OF DECEMBER 31st 2020

**PROCESS
EMISSIONS
AMBIENT
MONITORING
SOLUTIONS**



Table des matières

1. Introduction	5
2. Le Groupe ENVEA.....	5
a. ENVEA en quelques mots.....	5
b. L’histoire du Groupe	6
c. Gouvernance et Organisation	8
d. Nos valeurs.....	9
e. Notre activité et stratégie	10
3. La RSE chez ENVEA.....	11
a. Notre approche RSE	11
b. Les engagements d’ENVEA	15
1. Diversité et lutte contre le harcèlement.....	15
2. Éthique des affaires	17
3. Environnement de travail sûr et attractif	20
4. Préservation de l’environnement	26
5. Autres actions menées par ENVEA	32
c. Méthodologie du rapport	33
1. Référentiel utilisé et exigence réglementaire.....	33
2. Période de reporting extra financier	33
3. Définition du modèle d’affaire	33
4. Identification des parties prenantes.....	33
5. Identification et priorisations des enjeux RSE	34
6. Analyse de risque	35
d. Rapport de l’OTI.....	38

Liste des figures

Figure 1 : Les dates clés du Groupe ENVEA

Figure 2 : Le pôle de recherche et de production européen d'ENVEA

Figure 3 : Présence du Groupe ENVEA à l'internationale

Figure 4 : Stratégie et organisation du Groupe ENVEA

Figure 5 : La structure d'ENVEA

Figure 6 : Schéma d'organisation de la gouvernance Groupe d'ENVEA

Figure 7 : Les cinq valeurs fondamentales d'ENVEA

Figure 8 : Modèle d'affaires d'ENVEA

Figure 9 : Notre analyse de matérialité

Figure 10 : Les enjeux extra-financiers et leurs risques associés

Figure 11 : Les axes d'engagement d'ENVEA France pour l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations

Figure 12 : Les conventions fondamentales de l'Organisme International du Travail (OIT)

Figure 13 : Schéma représentant le parcours d'accueil Sécurité-Environnement des nouveaux arrivants chez ENVEA

Figure 14 : Les engagements d'ENVEA pour l'attractivité et la rétention des talents

Figure 25 : Graphique représentant la répartition des formations suivies par les collaborateurs d'ENVEA France en 2020 sur le volet Compétences

Figure 36 : Graphique représentant le détail des formations Sécurité suivies par les collaborateurs d'ENVEA France en 2020

Figure 47 : Graphique représentant les formations internes dispensées au sein d'ENVEA France en 2020

Figure 18 : Les engagements de ENVEA en termes de protection de l'environnement

Figure 19 : Les objectifs d'ENVEA pour 2023 par rapport au French Business Climate Pledge

Figure 20 : Représentation des 3 scopes du Bilan Carbone Global réalisé pour le Groupe ENVEA sur l'année 2019

Figure 21 : Profil Carbone du Groupe ENVEA pour l'année 2019

Figure 22 : Répartition des émissions de gaz à effet de serre selon les postes d'émissions du Groupe ENVEA sur l'année 2019

Figure 23 : Appareils de mesure de surveillance de la qualité de l'air alimenté par une station solaire

Figure 24 : Les ruches d'ENVEA

Figure 25 : COVID et le geste d'ENVEA

Figure 26 : Représentation graphique de l'ensemble des parties prenantes d'ENVEA

Figure 27 : Tableau récapitulatif de nos axes extra-financiers, enjeux, politiques, indicateurs et périmètre

Figure 28 : Tableau récapitulatif des postes d'émissions avec le périmètre et la source des données

« Au-delà d'une vision très claire à long terme, au travers de la mission que nous nous sommes donnés en créant Environnement SA il y a plus de 40 ans, aujourd'hui devenue ENVEA, nous nous sommes toujours mobilisés pour assurer l'épanouissement et la sécurité de nos collaborateurs au sein de la société.

La volonté de partager les valeurs créées, un actionnariat partagé, l'engagement de chacun des collaborateurs, un dialogue ouvert et permanent, ont conduit ENVEA à devenir un leader mondial dans son core-business, les mesures à l'émission, le contrôle des process industriels et la surveillance de la qualité de l'environnement. Dans tous ses métiers, les valeurs et la stratégie d'ENVEA se sont toujours appuyées sur une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise. Une éthique affirmée, le respect des grands principes du Pacte Mondial, une gouvernance de plus en plus ouverte avec ses actionnaires et partenaires.

Dans une attention encore renforcée lors de ce long épisode de pandémie majeure, ENVEA construit de nouvelles étapes dans ses plans stratégiques pour relever en toute confiance avec l'ensemble de ses collaborateurs, les défis mondiaux d'un futur inédit et fortement concurrentiel. »

François Gourdon, Président du Groupe ENVEA

1. Introduction

Conformément aux dispositions légales (les articles L. 225-102-1 et R. 225-105 et suivants du Code du commerce ayant transposé la Directive 2014/95/UE), une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF), est intégrée dans le rapport de gestion du Groupe ENVEA.

Ce rapport présente le modèle d'affaires du Groupe, l'analyse de risques et les principaux enjeux extra-financiers identifiés, ainsi que les politiques, engagements et les indicateurs de performance (KPI- Key Performance Indicator) déployés.

Notre Déclaration de Performance Extra-Financière a fait l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant accrédité par le COFRAC.

2. Le Groupe ENVEA

a. ENVEA en quelques mots

Un rêve d'enfant qui devient réalité le 1^{er} juillet 1978. Cette date, pilier pour le Groupe ENVEA, est la date où ENVIRONNEMENT SA voit le jour.

Les années qui suivent reflètent la réussite de la société qui fête ses 40 ans en 2018, date à laquelle la société devient ENVEA.

A l'heure actuelle, nous fournissons aux acteurs publics et privés de notre monde les outils nécessaires pour mesurer et évaluer l'impact des activités anthropiques sur les écosystèmes.

Grâce à ses différentes acquisitions, le Groupe bénéficie d'un pôle de savoir dans la mesure des gaz et des particules tant dans l'air ambiant qu'au niveau des principales sources d'émissions de polluants ou de gaz à effet de serre (centrales thermiques, pétrochimies, métallurgies, cimentiers, incinérations, automobiles, aéronautiques...).

Aujourd'hui, fier de ses 70 ans d'expériences cumulés, le Groupe ENVEA est un expert mondial reconnu dans les domaines :

- **du développement de solutions d'optimisation des process :**

ENVEA apporte aux acteurs de notre société des instruments de mesure innovants délivrant de la valeur ajoutée aux industries manufacturières. Travaillant dans une large gamme d'applications, allant des industries lourdes telles que la production d'électricité, de minéraux et d'aciers, aux processus complexes des industries chimiques et alimentaires, nos instruments de mesure des poudres, des poussières et des gaz contribuent à rendre les processus industriels plus fiables, plus efficaces, plus rentables, et plus respectueux de l'environnement.

- **des solutions de mesure des émissions industrielles :**

ENVEA conçoit et produit une gamme complète de systèmes d'échantillonnage, d'analyseurs de gaz, de poussières et de débit, de systèmes d'acquisition de données et de logiciels de supervision pour la mesure en continu et l'autosurveillance des rejets à l'atmosphère des industriels (CEMS). En mettant l'accent sur les outils permettant une gestion globale des émissions à l'échelle mondiale, le Groupe ENVEA aide ses clients à se conformer de la manière la plus efficace qui soit aux normes environnementales.

- **de la surveillance de l'air ambiant**

Afin de permettre aux acteurs privés et publics de notre société de surveiller l'environnement, ENVEA conçoit, produit, et commercialise des solutions pour mesurer la qualité de l'air, du gaz naturel et de l'eau. Pour cela le Groupe déploie des stations multi-paramètres de référence, des laboratoires mobiles, des mini-stations autonomes de micro-capteurs, des réseaux urbains et industriels de surveillance de la qualité de l'air (gaz polluants, particules fines, gestion des données...), ainsi que des systèmes d'analyse de mercure dans l'eau ou en laboratoire.

b. L'histoire du Groupe

De la création de nouvelles filiales à de nouvelles acquisitions :

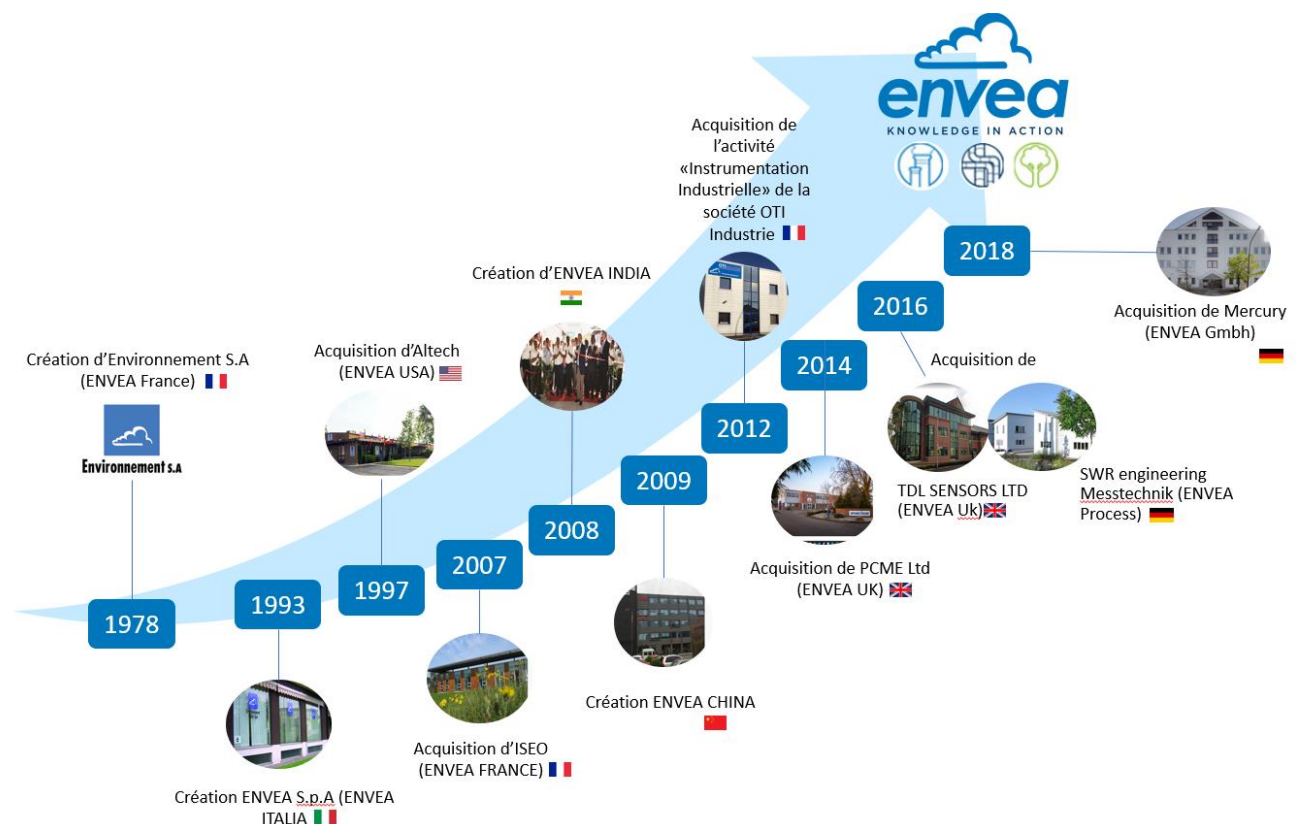


Figure 1 : Les dates clés du Groupe ENVEA

ENVEA AUJOURD'HUI C'EST :

- Un **pôle d'excellence européen** regroupant **des centres de recherche et de production** en France, en Allemagne et au Royaume-Uni, complétés par nos centres d'expertise de systèmes clés en main aux États-Unis, en Italie, en Chine et en Inde.

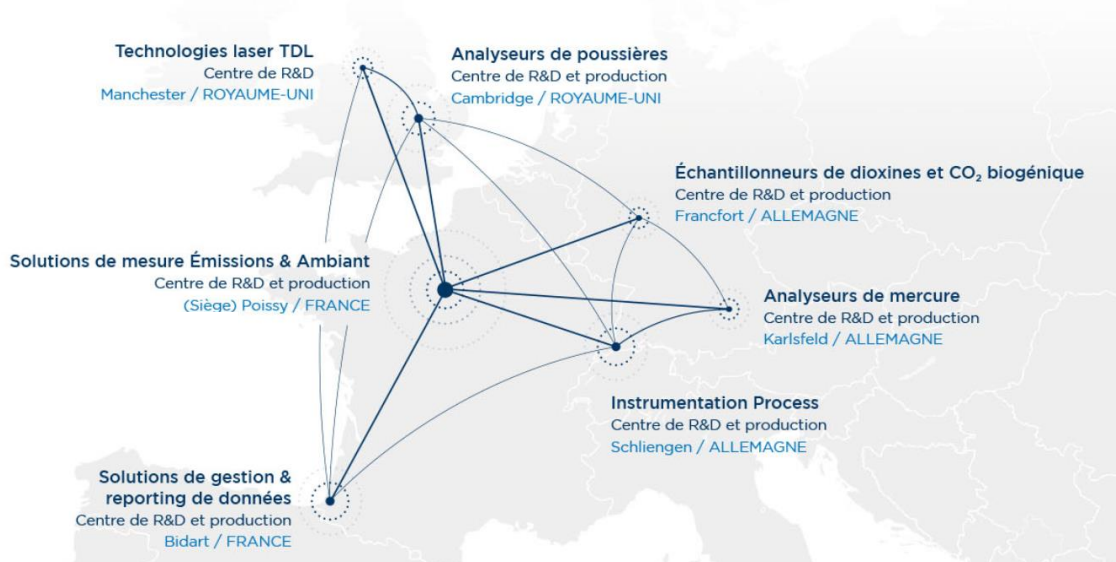


Figure 2 : Le pôle de recherche et de production européen d'ENVEA

- Une **multinationale** présente dans plus de 80 pays confortant sa présence à l'internationale au travers d'un réseau dynamique et professionnel de distributeurs indépendants.



Figure 3 : Présence du Groupe ENVEA à l'internationale

	France	Inde	Royaume Uni	Chine	USA	Allemagne	Italie
Répartition des effectifs par pays au 31 décembre 2020	227	323	79	24	17	83	23

c. Gouvernance et Organisation

Pour assurer sa pérennité et sa croissance, le Groupe a rapidement pris la décision d'évaluer ses modes de fonctionnement. Cet exercice qui a commencé au cours de l'année 2020 a eu pour but de revoir la gouvernance et l'organisation du Groupe. Cela s'est traduit par la décision de créer un comité exécutif dont le rôle défini en janvier 2021, est le suivant :



Figure 4 : Stratégie et organisation du Groupe ENVEA

Ce comité donne au Groupe l'opportunité de travailler de façon agile mais aussi et surtout d'investir dans des projets ambitieux et innovants répartis en 3 pôles que sont :

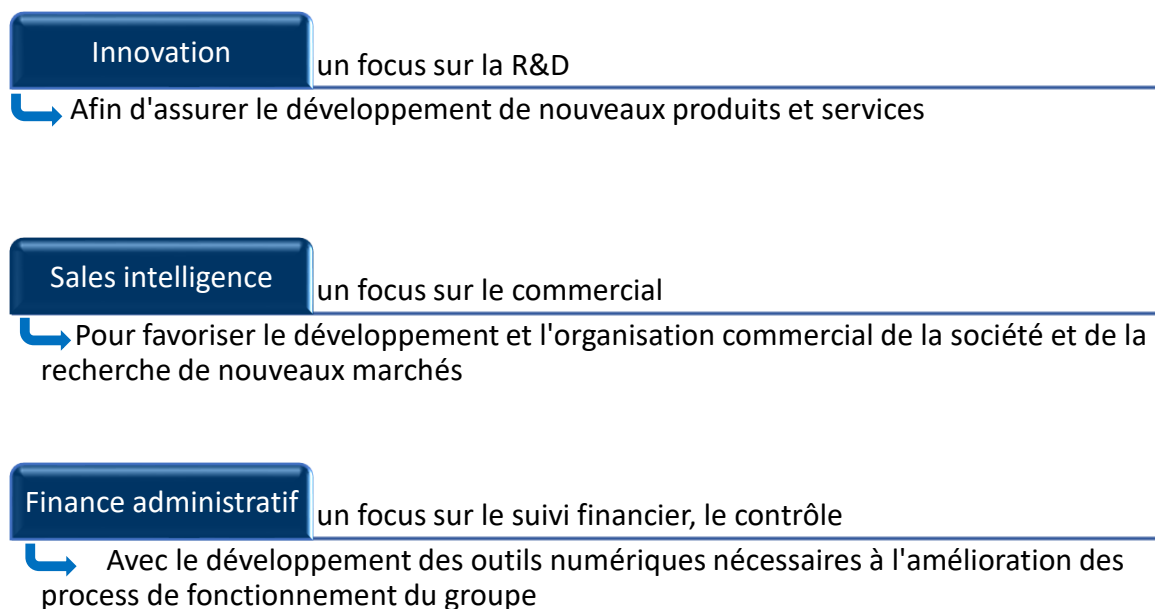


Figure 5 : La structure d'ENVEA

En parallèle à cela, et pour garantir la pérennité du Groupe tout en gardant son indépendance, la holding ENVEA Global a été créée. La gouvernance du Groupe s’organise selon le schéma simplifié suivant :

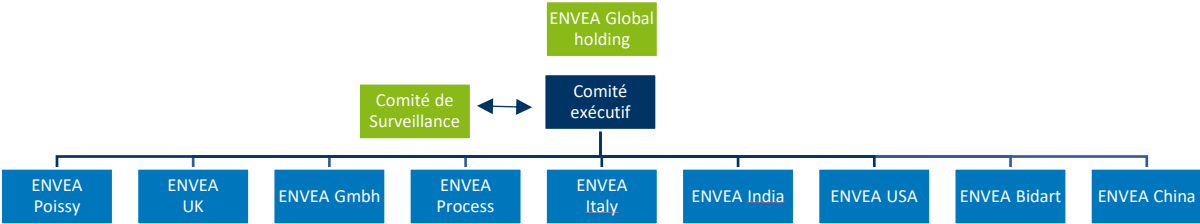


Figure 6 : Schéma d’organisation de la gouvernance Groupe d’ENVEA

d. Nos valeurs

Depuis sa création, ENVEA s’est engagé à créer des technologies de mesures innovantes, nécessaires aux grands acteurs publics et privés de la planète pour évaluer leur impact environnemental.

ENVEA s’est rapidement rendu compte que c’était en créant des liens forts avec toutes ses parties prenantes que le Groupe avancerait :



Figure 7 : Les cinq valeurs fondamentales d’ENVEA

e. Notre activité et stratégie

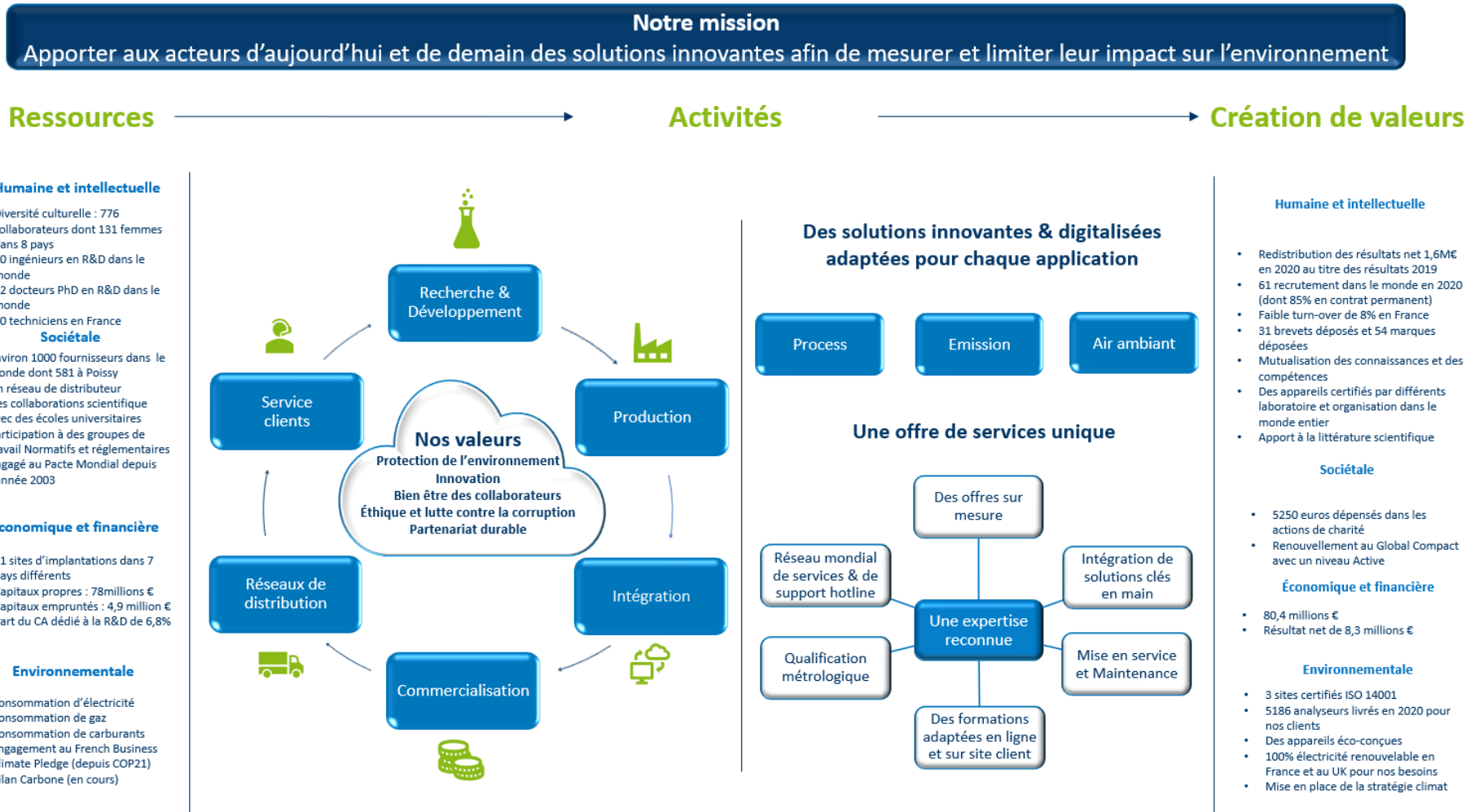


Figure 8 : Modèle d'affaires d'ENVEA

3. La RSE chez ENVEA

Toujours en quête de s'engager pour un monde plus durable, ENVEA est depuis 2003 signataire du Pacte mondial des Nations Unies - Global Compact - la plus grande initiative mondiale en matière de développement durable des entreprises.

« Cette année encore, ENVEA est fière de renouveler son engagement à appliquer et promouvoir les principes du Pacte Mondial auquel la société fut une des toutes premières PME françaises à adhérer. »

François GOURDON

Président

(Signature)



Au travers de cette DPEF figure une description détaillée des actions mises en place sur les 4 grands thèmes du Global Compact ainsi que les résultats chiffrés de ces actions :

- Droit de l'Homme
- Normes internationales de travail
- Environnement
- Lutte contre la corruption

a. Notre approche RSE

Dans le but de créer des liens forts entre l'ensemble de ses parties prenantes, le Groupe ENVEA a choisi, en 2020 de bâtir sa stratégie RSE sur le référentiel international ISO 26000. Celle-ci se décline en 4 plans d'actions que sont :

- Identification des parties prenantes
- Identification et hiérarchisation des enjeux RSE
- Analyse des risques RSE
- Déploiement des politiques, plans d'actions et KPI associés

Elle a été le résultat d'un travail de concertation avec les parties prenantes internes et externes du Groupe.

Démarche de la stratégie RSE du Groupe

Le Groupe a, dans un premier temps, créé une équipe projet pour assurer la bonne coordination des actions nécessaires à la mise en place de la démarche RSE. Cette équipe, constituée de membres des filiales française et anglaise a permis d'adopter une approche internationale quant aux sujets RSE abordés.

L'équipe projet, en accord avec la direction, a défini l'univers d'enjeux extra-financiers pertinents pour le Groupe en suivant les lignes directrices de la norme ISO 26000 et de ses 7 thèmes centraux. C'est ainsi que 24 enjeux ont été sélectionnés.

Une fois sélectionnés et pour chacun des thèmes identifiés, nous avons évalué les impacts de ces enjeux sur le Groupe et ses parties prenantes prioritaires.

L'identification de ces parties prenantes, basée sur la méthode holistique « PRESSTIJE », a été établie en fonction de leurs impacts sur le Groupe.

À travers cette méthode, nous avons identifié 10 catégories de parties prenantes prioritaires (5 parties internes et 5 parties externes) qui ont, par la suite, été concertées par le biais d'un dialogue afin d'établir notre matrice de matérialité ([figure 9](#)).

Grâce à cette méthodologie robuste et participative, nous avons pu identifier les 9 enjeux prioritaires d'ENVEA.

Par la suite, une analyse de risque a été couplée à notre analyse de matérialité afin de faire ressortir les risques extra financiers prépondérants et répondants également aux attentes des parties prenantes internes et externes du Groupe ([figure 10](#)).

Il est à noter que compte tenu de la similitude de certains sujets et des impacts associés, nous avons fusionné les enjeux/ risques suivants :

- Identification des pollutions avec le réchauffement climatique
- Égalité des chances avec la lutte contre la discrimination
- Emploi pérenne avec la rémunération équitable et transparente

Par ailleurs, la précarité alimentaire, le bien-être animal, et la lutte contre le gaspillage alimentaire n'ont pas été retenus dans la mesure où ces enjeux / risques ne sont pas applicables à notre activité.

Pour plus de précisions concernant la méthodologie, se référer à la partie « [Méthodologie du Rapport](#) ».

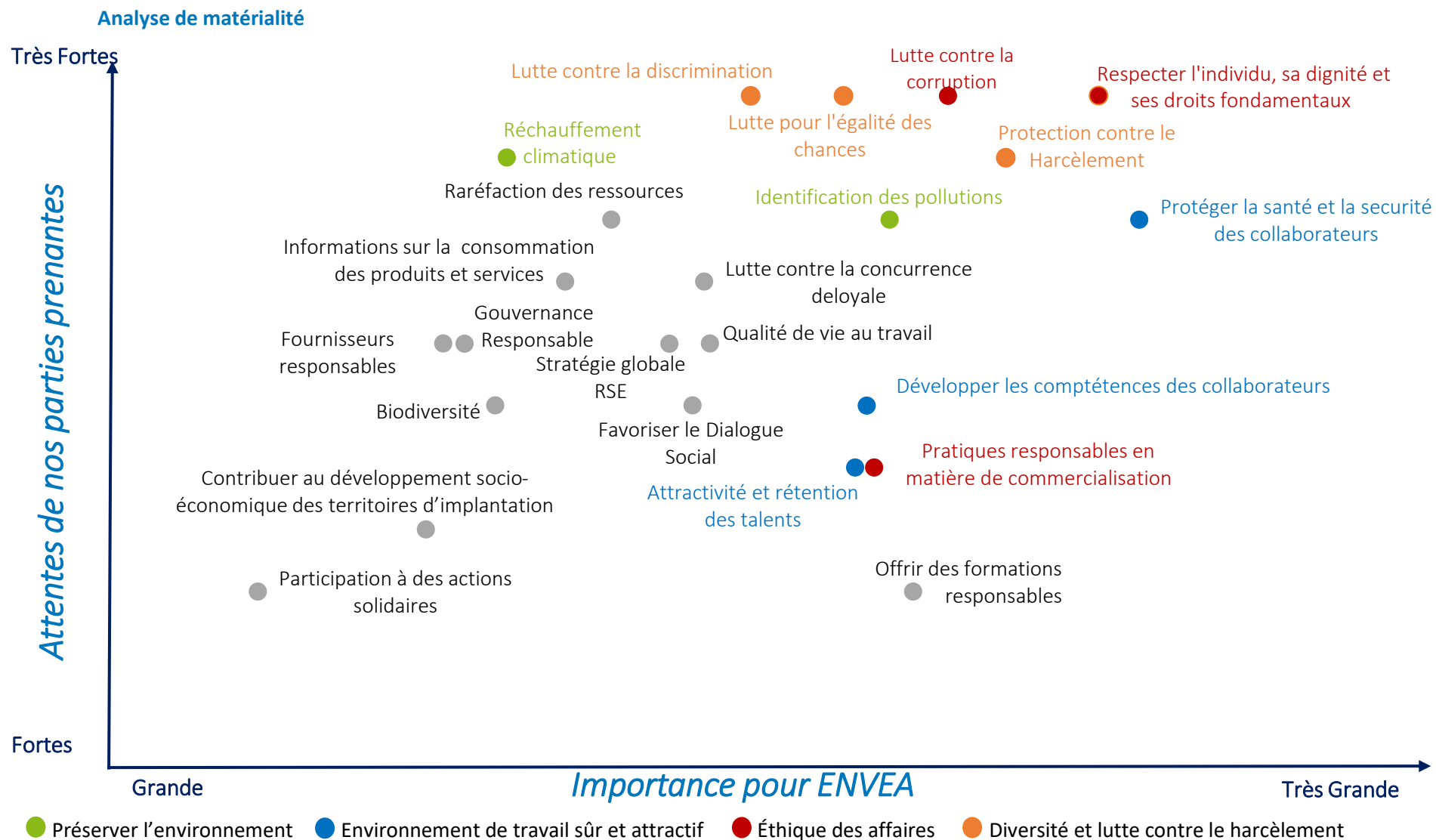


Figure 9 : Notre analyse de matérialité

Axes stratégiques, enjeux et risques associés

Les enjeux prioritaires identifiés dans la matrice de matérialité ont été regroupés sous les 4 axes stratégiques suivants :



4 Axes stratégiques	9 Enjeux extra-financiers	Risques associés
Préservation de l'environnement	Lutter contre les pollutions et le réchauffement climatique	Risque de pollution environnementale Risque juridique Risque réputationnel
Environnement de travail sûr et attractif	Protection de la santé et de la sécurité des collaborateurs	Risque de sanctions pénales, financières Risque opérationnel Risque réputationnel
	Attractivité et rétention des talents	Risque sur l'innovation Risque opérationnel Risque réputationnel Risque financier
	Développer les compétences des collaborateurs	Risque de désengagement des collaborateurs (trices) Risque opérationnel Risque financier Risque réputationnel
Éthique des affaires	Lutte contre la corruption	Risque juridique, financier et réputationnel
	Pratiques responsables en matière de commercialisation	Risque financier et réputationnel (auprès des clients du fait de pas proposer à nos clients des appareils à la pointe de la technologies et conforme à la réglementation en vigueur)
	Respecter l'individu, sa dignité, et ses droits fondamentaux	Risque sur le respect des droits de l'Homme Risque juridique Risque financier Risque réputationnel
Diversité et lutte contre le harcèlement	Lutte contre les discriminations et égalité des chances	Risque de ne pas forcément faire les innovations pertinentes à la demande des parties prenantes Risque de désengagement des collaborateurs (trices)
	Protection contre le harcèlement	Risque juridique Risque financier Risque de désengagement des collaborateurs (trices)

Figure 10 : Les enjeux extra-financiers et leurs risques associés

b. Les engagements d'ENVEA

1. Diversité et lutte contre le harcèlement

Il est important pour le Groupe, de favoriser une complémentarité au sein de ses équipes mais aussi et surtout de promouvoir une harmonie et un environnement sain et bienveillant.

1.1 Lutte contre les discriminations et égalité des chances

Convaincu que la mixité et la diversité au sein des effectifs du Groupe sont de véritables facteurs d'enrichissements, d'innovations et de performances économiques, ENVEA s'engage à favoriser l'égalité des chances auprès de tous ses collaborateurs et collaboratrices et à lutter contre toutes les formes de discrimination.

ENVEA France a toujours promu cela et cet engagement a été formalisé en 2019 par la signature d'un accord de branche.

Cet engagement s'appuie sur trois axes :

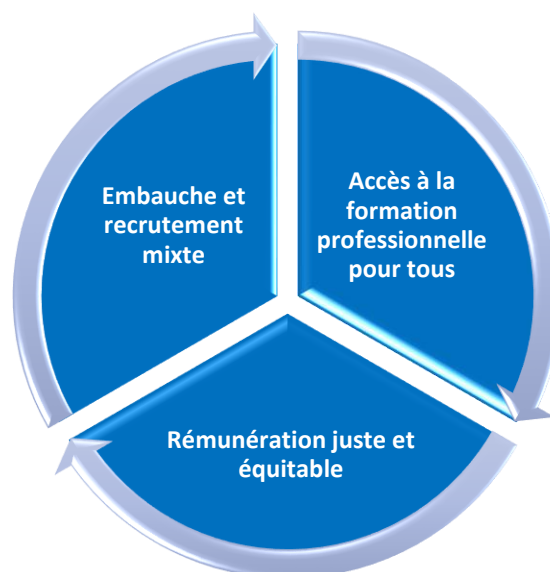


Figure 11 : Les axes d'engagement d'ENVEA France pour l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations

Embauche et recrutement mixte

Grâce à une embauche basée sur la diversité et la singularité, ENVEA peut constituer des équipes mixtes, qui sont la clé pour développer la performance de nos équipes.

Le processus de recrutement est unique et se déroule de la même façon pour les femmes et pour les hommes. Pour répondre à cet engagement de pluralité, les recrutements sont basés sur les seules compétences, qualifications et expériences professionnelles des candidat(e)s.

Par exemple, en 2020 à ENVEA Poissy, il y a eu 2 recrutements de cadres en production, une femme et un homme à responsabilités similaires. L'embauche s'est faite au même salaire.

La société ENVEA vise également à féminiser les équipes à tendance masculine et s'efforce de toujours obtenir des candidatures féminines pour chaque recrutement.

KPI et objectifs

Désignation	Résultat 2020	Objectif 2021
% de femme dans l'effectif	20,3%	Maintenir au minimum un effectif de 20% de femme sur l'effectif total ; Étendre au niveau Groupe

Accès à la formation professionnelle pour tous

L'accès des salariés à la formation professionnelle est un élément déterminant pour leur assurer une égalité de traitement dans l'évolution de leur qualification et le déroulement de leur carrière.

L'entreprise s'attache à veiller à l'employabilité du personnel de manière identique et à ne pas créer de disparité entre les formations dispensées aux hommes et aux femmes.

KPI et objectifs

Désignation	Résultat 2020	Objectif 2021
% femme ayant reçu une formation professionnelle en France	82,6%	Egal ; Étendre au niveau Groupe

Rémunération juste et équitable

L'article 23 de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme prévoit que « quiconque travaille a le droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale ».

La question de la juste rémunération et de sa condition de mise en œuvre constitue l'un des défis du Groupe ENVEA. Ainsi, en France, ENVEA garantit dès l'embauche, un niveau de classification et de salaires identiques entre les hommes et les femmes pour un même métier, un même niveau de responsabilités, de qualification et/ou d'expérience.

Pour juger de ses méthodes, ENVEA se sert de l'index d'égalité professionnelle établi par le gouvernement et lui permettant de mesurer les écarts de rémunération entre hommes et femmes et ainsi mettre en évidence les points de progression sur lesquels la société se doit d'agir lorsque les écarts ne sont pas justifiés. L'Index est une note sur 100 points, calculé chaque année à partir de 4 indicateurs, dans le cas d'ENVEA :

- Écart de rémunération : points obtenus 40/40
- Écart d'augmentation individuelle : points obtenus 25/35
- Pourcentage de salariées augmentées au retour d'un congé maternité : en l'absence de congé maternité, cet indicateur ne peut pas être calculé pour 2020
- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les dix plus hautes rémunérations : 0/10

KPI et objectifs

Désignation	Résultat 2020	Objectif 2021
Index égalité homme femmes	76 points	Maintenir au minimum un résultat de 75 points ; Étendre au niveau Groupe

Conformément à la volonté du Groupe de grandir ensemble, les politiques de diversité et indicateurs seront dans l'avenir étendues à toutes ses filiales.

1.2 Protection contre le harcèlement

ENVEA accorde une grande importance à la santé, à la sécurité et à la qualité de vie au travail de l'ensemble de ses 776 collaborateurs. Dans ce but, le Groupe ENVEA s'engage à lutter contre toutes les formes de harcèlement au sein de la société.

Pour répondre à cet engagement, un code de conduite est en cours d'élaboration au niveau du Groupe. Celui-ci aura pour but de rappeler à tous nos valeurs et d'informer chacun que les comportements irrespectueux et/ou portant atteinte à la santé et/ou l'intégrité de ses salarié(e)s ne sont pas admis.

Des plans d'actions et des indicateurs sont en cours d'élaboration pour couvrir et maîtriser ce sujet dans les années à venir.

2. Éthique des affaires

2.1 Pratiques responsables en matière de commercialisation

Afin d'apporter aux acteurs économiques des outils d'évaluation adaptés au développement durable, ENVEA propose à ses clients des produits et services qui ont été conçus avec une attention particulière quant à leur qualité et fonction mais aussi et surtout quant à la sécurité pour nos partenaires et l'environnement.

Quel que soit le type de solutions proposées, nos engagements qualité s'articulent autour de trois thèmes, que sont :

- **Innovation** : ENVEA s'assure de proposer des produits toujours plus innovants, à la pointe de la technologie et qui répondent aux attentes de nos clients et en particulier de leurs obligations réglementaires. ENVEA travaille également à l'amélioration de ses produits et en particulier leurs éco-conception, afin de proposer des produits toujours plus respectueux de l'environnement, en consommant moins d'énergies et de matières premières.
- **Offre client** : afin de toujours proposer les solutions les plus adaptées, ENVEA s'entoure d'équipes technico-commerciales ayant reçu la formation et l'expérience nécessaires pour pouvoir être à l'écoute de ses clients et répondre à toutes leurs questions, qu'elles soient d'ordre techniques ou réglementaires.

- **Satisfaction** : pour s’assurer que la demande cliente est satisfaite et optimisée, le Groupe travaille à réduire les délais de livraison et d’intervention. Par ailleurs, dans une volonté d’amélioration continue et afin d’être toujours au plus proche de ses parties prenantes, des enquêtes de satisfaction sont régulièrement menées.

Les produits ENVEA sont conçus et fabriqués au sein de nos sites de production situés en Europe (ENVEA Gmbh, ENVEA France, ENVEA UK, ENVEA Process). Ces sites européens sont tous certifiés ISO 9001 et 75% d’entre eux sont certifiés ISO 14001.

À l’heure actuelle, 66% des sites du Groupe ENVEA dans le monde sont certifiés ISO 9001, 44% ISO 14001 et 33% ISO 45001.

Ces niveaux de certification garantissent à nos clients notre engagement continu pour l’amélioration de nos pratiques et de nos méthodes de travail.

Par ailleurs, dans cette recherche d’excellence et d’engagement sur la qualité, la fiabilité et la pertinence de ses produits mais aussi pour renforcer sa crédibilité sur les marchés, ENVEA propose aujourd’hui de plus en plus de produits certifiés (certifications volontaires ou réglementaires) afin d’aider ses partenaires à remplir leurs obligations de surveillance de rejets atmosphériques. Ces certifications sont relatives à :

- la mesure : donnée par nos appareils pour la surveillance des émissions et de l’air ambiant que ce soit au niveau gaz ou poussières. Ces certifications sont établies par des établissements tels que UBA et/ou MCERTS, afin de répondre en particulier aux exigences européennes ;
- la sécurité de nos produits avec notamment des certifications ATEX pour la mise en place de nos produits dans différentes zones à risques d’explosion.

Toutes ces certifications concernent le marché européen. Cependant, le Groupe ENVEA opérant à travers le monde, soumet ses appareils à de nouvelles certifications lorsque nécessaire, afin de répondre aux standards et exigences locales comme c’est le cas en Chine, aux Etats-Unis ou encore en Corée du Sud.

KPI et objectif

Désignation	Résultat 2020	Objectif 2021
La définition de l’indicateur est en cours	Pas disponible	Création d’un indicateur au niveau Groupe

2.2 Lutte contre la corruption

La corruption représente un risque majeur pour toutes les multinationales, en particulier pour celles qui ont une activité d’exportation exposant non seulement, les entreprises, mais plus encore leurs collaborateurs, collaboratrices et leurs dirigeant(e)s à des sanctions civiles et pénales pouvant gravement nuire à leur réputation. C’est la raison pour laquelle ENVEA s’engage à lutter contre toute forme de corruption et à adopter un comportement éthique exemplaire.

Afin de renforcer cet engagement, ENVEA est en train de concevoir une charte éthique qui détaillera clairement et à tous, les valeurs et pratiques commerciales du Groupe à respecter.

Par ailleurs, en 2021, un audit compliance aura lieu au sein du Groupe afin de s’assurer de l’efficacité de notre dispositif de couverture de risques (financiers, conformité, opérationnels, fraude, corruption).

Des plans d’actions et KPI seront également mis en place à la suite de cet audit pour couvrir ce risque extra financier.

KPI et objectif

Désignation	Résultat 2020	Objectif 2021
La définition de l’indicateur est en cours	Pas disponible	Création d’un indicateur au niveau Groupe

2.3 Respect l’individu, sa dignité, et ses droits fondamentaux, partout dans le monde

Du fait de son statut d’entreprise internationale, ENVEA se doit de s’assurer que, partout dans le monde, auprès de tous ses partenaires économiques, les droits des travailleurs sont respectés.

En adhérant au Global Compact, ENVEA s’est engagé à prendre toutes les initiatives nécessaires et réalisables pour façonner un avenir durable. Cet engagement est orienté autour de quatre thèmes qui ont été précédemment définis ([voir page 11](#))

Au cours des années passées et avec son expansion, ENVEA France a développé des conditions générales d’achat que le Groupe s’engage à revoir et à standardiser pour promouvoir et respecter les stipulations des conventions fondamentales de l’Organisation internationale du travail (voir figure 12) ainsi que tous les thèmes abordés lors du Global compact.

Pour ENVEA, le monde de demain ne peut pas exister sans que celui d’aujourd’hui ne soit respecté. Cela concerne autant l’environnement que les hommes, les femmes et les enfants qui font notre société.

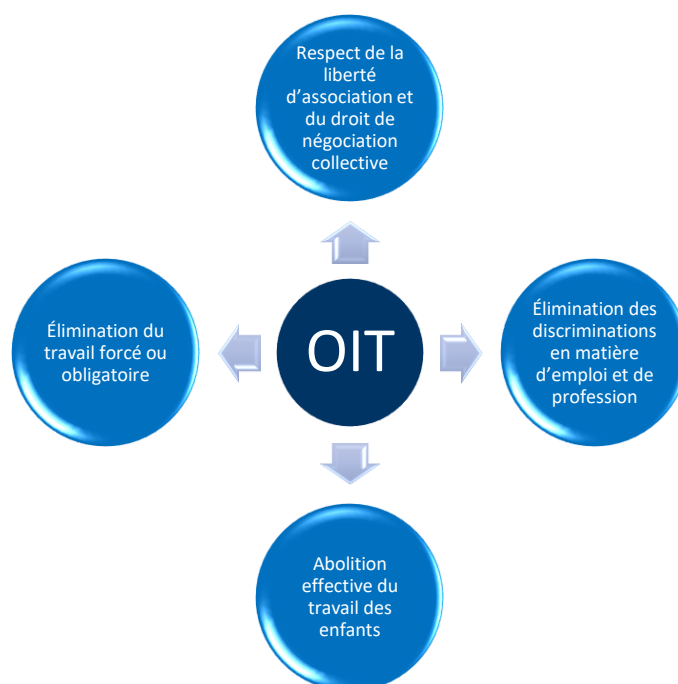


Figure 52 : Les conventions fondamentales de l’Organisme International du Travail (OIT)

KPI et objectifs

Désignation	Résultat 2020	Objectif 2021
La définition de l'indicateur est en cours	Pas disponible	Élaborer un indicateur pour ENVEA France au niveau des CGA

3. Environnement de travail sûr et attractif

3.1 Protection de la santé et sécurité des collaborateurs

Être attentif à la santé et à la sécurité de chacun dans le respect des réglementations en vigueur par le suivi des procédures, la prévention des risques sanitaires et professionnels, ainsi que la sensibilisation du personnel est au cœur des priorités du Groupe. Ainsi, ENVEA s'engage à assurer des conditions de travail sûres et saines afin de préserver la santé et la sécurité de ses collaborateurs

Pour appliquer cet engagement, trois des filiales d'ENVEA ont d'ores et déjà adopté des systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail de type ISO 45001 et OHSAS 18001. À ce jour 81% de nos effectifs à travers toutes nos filiales sont couverts par un système de management santé et sécurité au travail.

Dans le cadre de la politique de prévention des risques professionnels, ENVEA France est engagée dans une démarche d'amélioration continue à l'aide d'un système de management certifié depuis 2013 selon la norme OHSAS 18001 et depuis 2020 selon la norme ISO 45001.

Une analyse des risques professionnels sur le lieu de travail du personnel d'ENVEA France est établie et consolidée au sein du Document Unique par le département Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement (HSE) et le comité sociale et économique de l'entreprise (CSE). Ce document est accessible à tous et est mis à jour *a minima* tous les ans ou dès lors :

- d'une décision d'aménagement relevant de la santé, sécurité et des conditions de travail des salarié(e)s ;
- de tout accident de travail ou presque accident à potentiel de gravité élevé et dont l'analyse des causes en a révélé la nécessité.

Cette analyse des risques professionnels comprend succinctement une :

- Identification des dangers sur la base des unités de travail définies et des tâches effectuées ;
- Évaluation des risques sur la base de 3 critères de cotation que sont la fréquence d'apparition du danger, la gravité des dommages et la maîtrise du risque ;
- Hiérarchisation des risques qui permet de définir les priorités d'actions pour chacun des risques.

De cette analyse découle la mise en place d'un plan d'actions avec des objectifs spécifiques, plus communément appelé plan de prévention.

En 2021, les objectifs d'ENVEA France sont de :

- Réaliser 100% des formations et habilitations HSE prévues des collaborateurs ;
- Renforcer la communication sécurité ;
- Améliorer la gestion des produits chimiques et en particulier l'étiquetage ;

- Réduire le nombre de kilomètre de déplacements professionnels véhiculés sur plusieurs jours consécutifs.

Exemple de formation en sécurité du personnel chez ENVEA Poissy au cours de l'année 2020 :

Depuis 2018, ENVEA France a mis l'accent sur la communication « Sécurité Environnement » en instaurant des accueils plus spécifiques sur ce sujet à chaque arrivée de nouveaux collaborateurs. L'objectif de ces accueils est la sensibilisation sur cette thématique avec trois actions :

- la prévention des risques ;
- les remontées d'incidents et le partage d'expérience ;
- la transmission des bonnes pratiques « Sécurité et Environnement » d'ENVEA France.

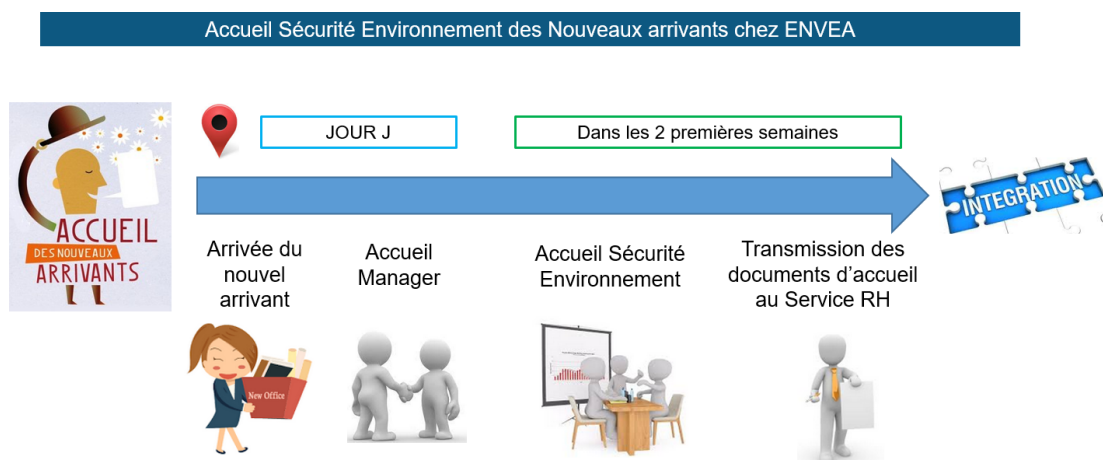


Figure 63 : Schéma représentant le parcours d'accueil Sécurité-Environnement des nouveaux arrivants chez ENVEA

ENVEA bien sûr, attache une grande importance à la sensibilisation des nouveaux arrivants et la société est consciente que le maintien et le développement d'une telle démarche pour tous les employé(e)s sur le court, moyen et long terme est nécessaire.

L'objectif est donc à terme d'harmoniser l'ensemble des pratiques en lien avec la santé, sécurité et les conditions de travail au sein de toutes les filiales et ce afin de toujours mieux protéger nos collaborateurs, partout dans le monde.

Afin de mesurer l'efficacité de ce plan de prévention, des indicateurs santé sécurité sont mis en place. Ces indicateurs sont les suivants :

KPIs et objectifs

Désignations	Résultats 2020	Objectifs
Taux de fréquence	5,85	Étendre au niveau Groupe
Taux de gravité	0,143	Étendre au niveau Groupe

3.2 Attractivité et rétention des talents

De part, son ampleur et la situation géographique de ces différentes filiales, le Groupe ENVEA se doit d'avoir une approche holistique. Attirer et garder les talents est donc une nécessité pour le Groupe qui souhaite :

- Garder et poursuivre sa quête d'excellence ;
- Continuer à innover et être toujours plus performant sur le plan opérationnel.

Pour rendre nos offres d'emploi attrayantes et faire d'ENVEA la société de choix, ENVEA s'engage à :

- Favoriser les contrats permanents et assurer aux nouveaux arrivants un avenir au sein de notre Groupe ;
- Assurer une rémunération équitable et transparente avec des revues et des ajustements qui sont faits en fonction du cours du marché, de l'expérience, des qualifications et du travail effectué ;
- Assurer la rétention des talents en intégrant dès le début les nouveaux collaborateurs dans la construction du Groupe, en leur proposant des évolutions de poste et une collaboration à des projets innovants et internationaux.

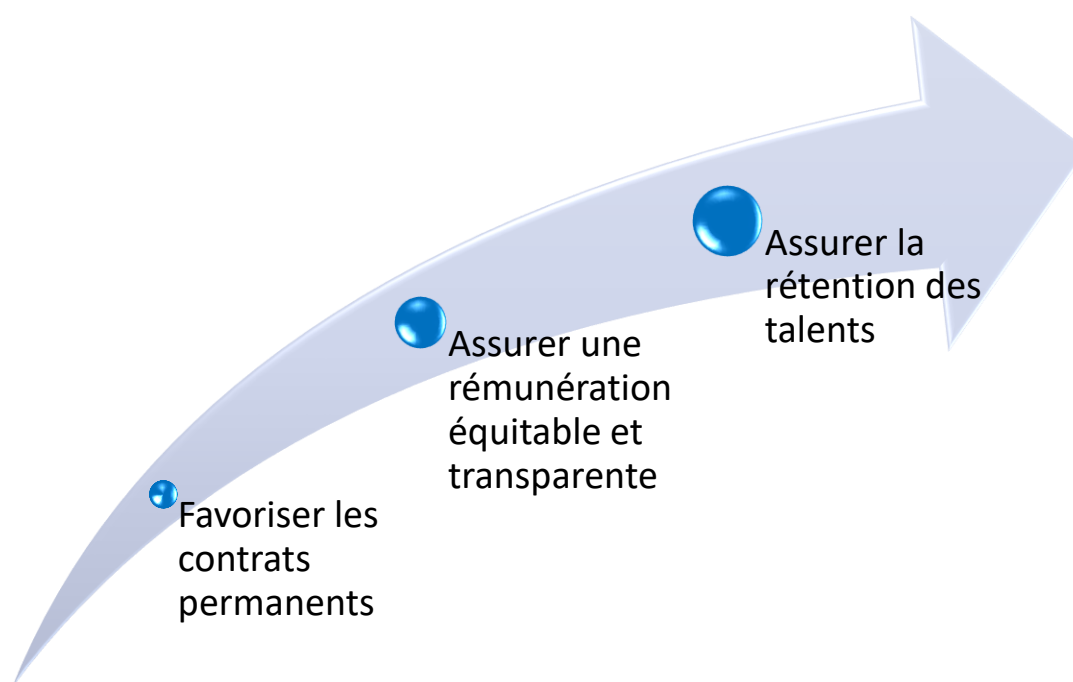


Figure 74 : Les engagements d'ENVEA pour l'attractivité et la rétention des talents

KPI et objectifs

Désignations	Résultats 2020	Objectifs
% CDI dans l'effectif France	96%	Étendre au niveau Groupe
Taux de turnover	8,3%	Étendre au niveau Groupe

3.3 Développer les compétences des collaborateurs

Que ce soit à la conception, à la production, à la commercialisation, ou bien même au service client, les postes qu'occupent les collaborateurs et collaboratrices d'ENVEA nécessitent un certain niveau d'expertise et de compétences. Afin de cultiver ce niveau d'excellence et de garantir le bien-être et une qualité de vie au travail, ENVEA s'engage à développer les compétences de ses collaborateurs par le biais de plans de formation adaptés à chacun.

De plus, afin de faciliter l'accès aux formations à l'ensemble des salariés la société ENVEA s'engage à :

- Réduire les contraintes de déplacements liés aux actions de formation ;
- Privilégier des sessions de courte durée ;
- Donner un préavis aux formations des employé(e)s.

Par ailleurs, une revue de compétences a lieu chaque année au cours de l'évaluation annuelle professionnelle entre l'employé et son manager, au cours de laquelle les besoins et demandes en formation sont identifiées. À la suite de cette évaluation annuelle, la responsable RH consolide les demandes de formation qui seront validées par la direction. Pour finir, une offre de formation interne et/ou externe est proposée au salarié.

C'est selon cette logique que les formations externes et internes proposées par ENVEA permettent à leurs collaborateurs (trices) d'acquérir différents types de connaissances.

Formations externes

- Les formations « Compétences »

ENVEA France offre un panel de formations externes nommées « Compétences » qui retrace finement le besoin de chaque collaborateur pour le (la) guider vers la formation qui lui convient :

Un employé = un besoin de formation spécifique

L'ensemble de ces formations est énoncé dans le graphique ci-dessous :

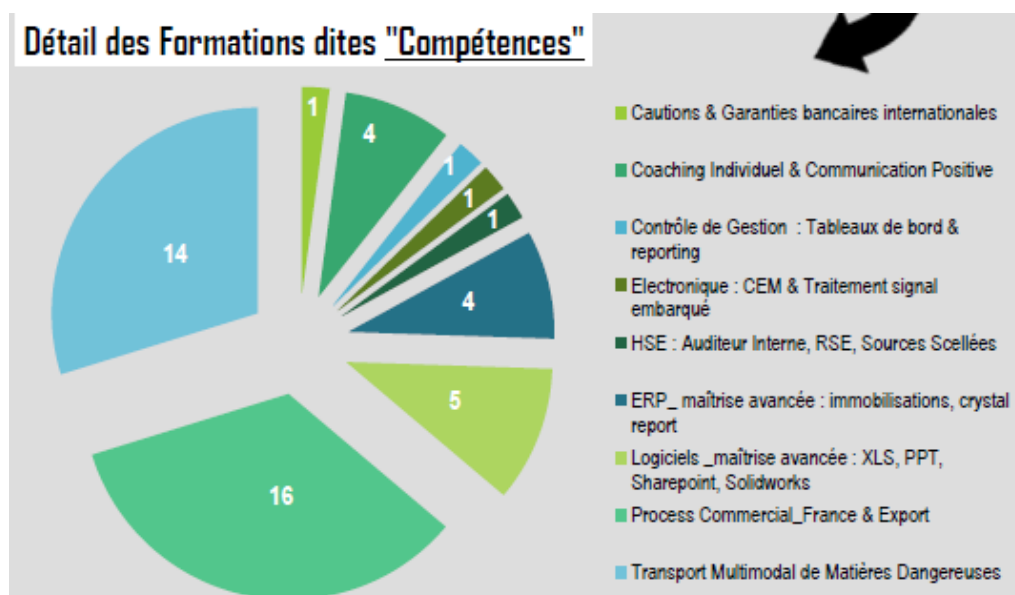


Figure 85 : Graphique représentant la répartition des formations suivies par les collaborateurs d'ENVEA France en 2020 sur le volet Compétences

Résultat¹ ENVEA France : 58 collaborateurs formés

¹ Un collaborateur peut avoir reçu plusieurs formations

- Les formations à l’habilitation professionnelle

Les collaborateurs d’ENVEA sont précieux, et certains de nos collaborateurs sont soumis à des risques spécifiques liés à leurs métiers. C’est la raison pour laquelle des formations à l’habilitation professionnelle sont réalisées par ENVEA pour les risques suivants : électricité, risque chimique, certificat d'aptitude à la conduite en sécurité, conduite de gerbeurs, utilisation de harnais, ATEX... La gestion de ces risques est décrite de façon plus détaillée dans la partie « [Protection de la santé et de la sécurité des collaborateurs](#) ».

Résultat¹ ENVEA France : 70 collaborateurs formés

- Les formations « Sécurités »

Afin de garantir la sécurité de tous, ENVEA forme ses collaborateurs sur cet enjeu. Une liste détaillée énumérant les différentes formations réalisées dans l’année ainsi que la répartition du personnel formé est présenté ci-dessous.

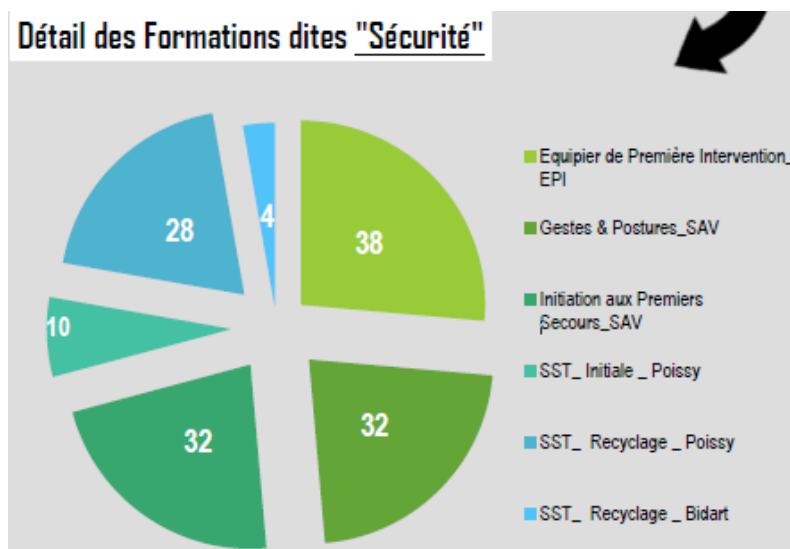


Figure 96 : Graphique représentant le détail des formations Sécurité suivies par les collaborateurs d’ENVEA France en 2020

Résultat¹ ENVEA France : 110 collaborateurs formés

¹ Un collaborateur peut avoir reçu plusieurs formations

Formations Internes

En interne la société ENVEA France propose trois types de formations :

- Certifications produits : ces formations permettent d'informer les salarié(e)s sur les certifications de nos produits et systèmes ainsi que sur les obligations rattachées à ces certifications ;
- Produits ENVEA : ces formations permettent d'informer le personnel sur les produits ENVEA ;
- Sensibilisation Sécurité et Environnement : cela peut être des sensibilisations HSE générales ou plus spécifiques adaptées au poste de travail (comme des sensibilisations bouteilles de gaz ou risque chimique).

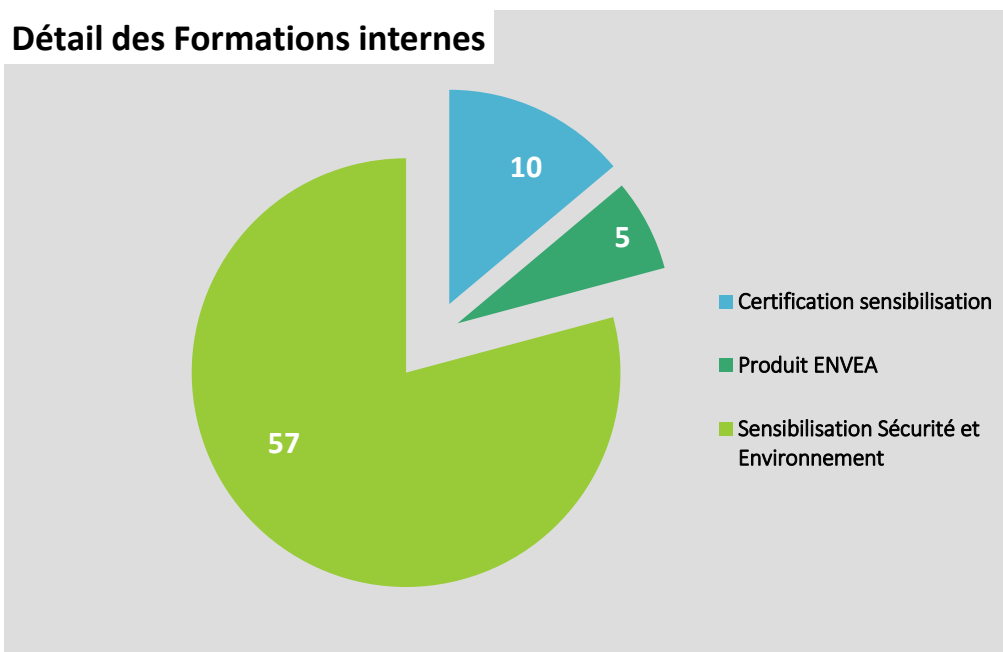


Figure 107 : Graphique représentant les formations internes dispensées au sein d'ENVEA France en 2020

Résultat¹ ENVEA France : 70 collaborateurs formés

Pour conclure en 2020 en France :

Total d'heures de formation dispensées
3502

En 2020, afin de limiter les risques liés à la pandémie du COVID 19, 22,9%¹ des formations se sont réalisées en distanciel. Celles ne pouvant être réalisées à distance ont eu lieu en nombre réduit dans le respect des règles sanitaires. Au total on compte 66%² des formations réalisées sur site dont 76% pour une durée d'une journée maximum.

¹ Un collaborateur peut avoir reçu plusieurs formations

² la différence entre les deux % s'explique par le fait que des formations sont réalisées au sein même des organismes formateurs

Pour piloter notre démarche responsable au niveau de la formation, nous avons mis en place l'indicateur de performance suivant :

KPI et objectifs

Désignation	Résultat 2020	Objectif 2021
Nombre d'heures de formation moyen par collaborateur formé	19,67	Étendre au niveau Groupe

4. Préservation de l'environnement

Mesurer aujourd'hui pour préserver demain

La protection de l'environnement est au cœur des préoccupations du Groupe. C'est la raison pour laquelle ENVEA s'engage à :

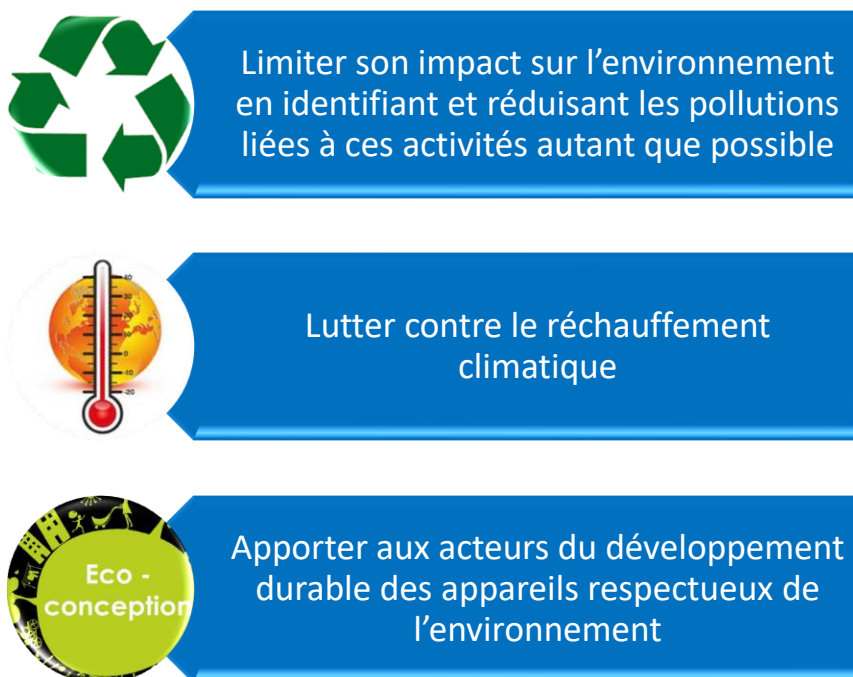


Figure 18 : Les engagements de ENVEA en termes de protection de l'environnement

French Business Climate Pledge

Fidèle à sa vocation et à sa position de leader environnemental, ENVEA France s'est réengagée, en août 2019, dans l'initiative française en faveur du climat, « French Business Climate Pledge ». Ensemble, 99 grandes entreprises françaises, représentant 1 650 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 6 millions d'emplois dans le monde, ont réaffirmé la nécessité de se mobiliser collectivement pour l'environnement. Ces entreprises se sont engagées à accélérer l'innovation et la R&D au travers de leurs investissements dans des solutions à faible émission de carbone, afin de favoriser une réduction drastique des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) de la planète.

Ainsi, pour répondre aux engagements du **French Business Climate Pledge**, ENVEA s'est fixé comme objectifs pour 2023 de :

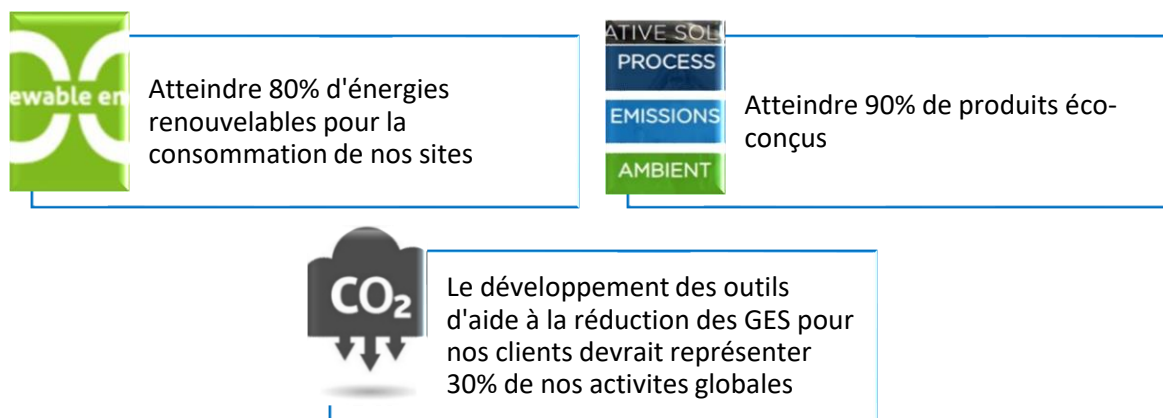


Figure 19 : Les objectifs d'ENVEA pour 2023 par rapport au French Business Climate Pledge

4.1 Développer une stratégie climat

Avec pour but de limiter et réduire les pollutions liées à ses activités, le Groupe a lancé courant 2020 la réalisation de son premier bilan carbone global qui permettra par la suite l'élaboration de la stratégie Climat d'ENVEA. Pour ce bilan les postes d'émissions des 3 scopes ont été couverts (voir Figure 20).

Cependant, pour des raisons de représentativité de l'activité réelle de l'entreprise, et en rapport avec le chiffre d'affaires atteint et le contexte mondial actuel, le Groupe ENVEA a fait le choix de réaliser ce premier bilan carbone sur l'année 2019 et non 2020.

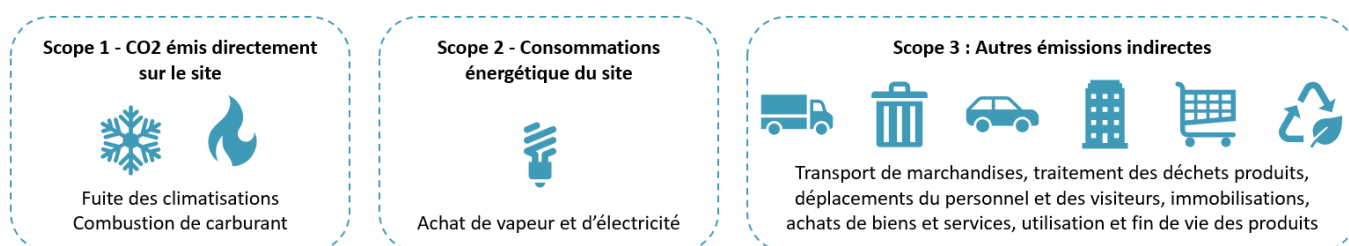


Figure 20 : Représentation des 3 scopes du Bilan Carbone Global réalisé pour le Groupe ENVEA sur l'année 2019

Le profil carbone du Groupe et la répartition des postes d'émissions d'ENVEA sont représentés sur les deux graphiques ci-dessous (voir Figure 21 et 22) :

Postes du profil carbone

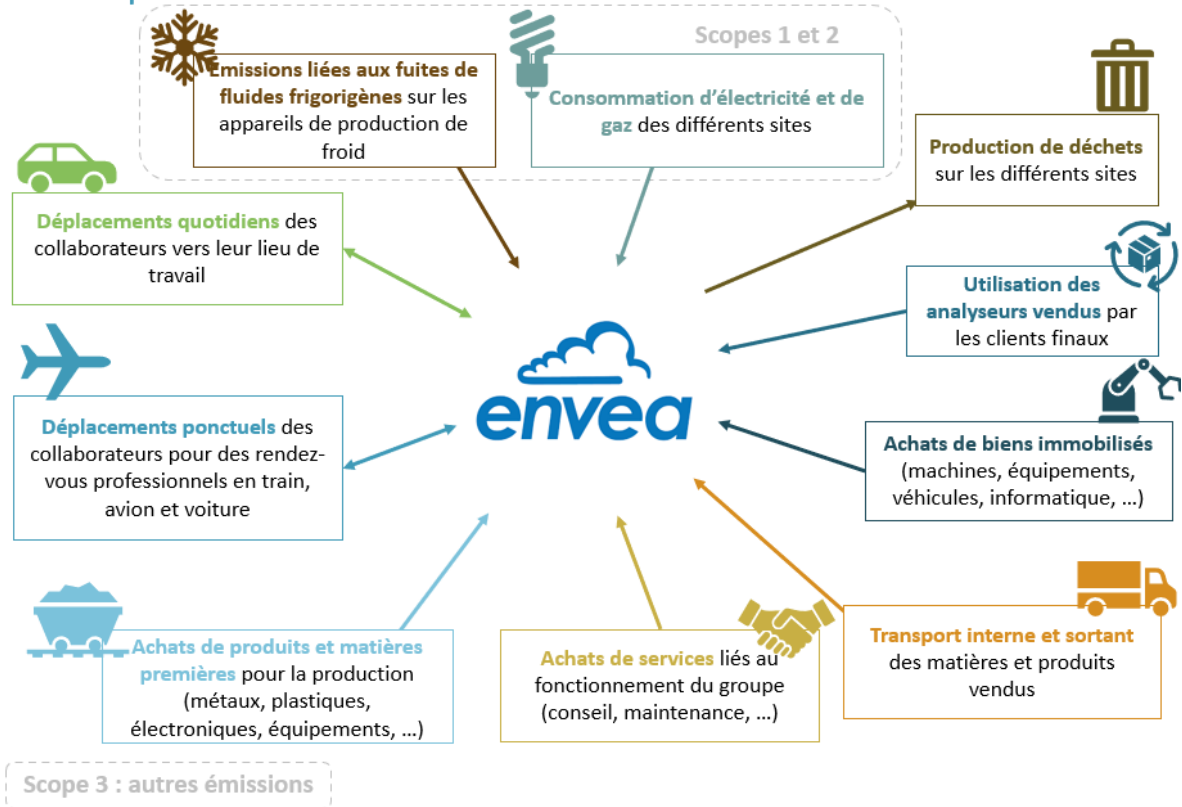


Figure 2111 : Profil Carbone du Groupe ENVEA pour l'année 2019

Répartition des émissions de GES selon les postes d'émissions

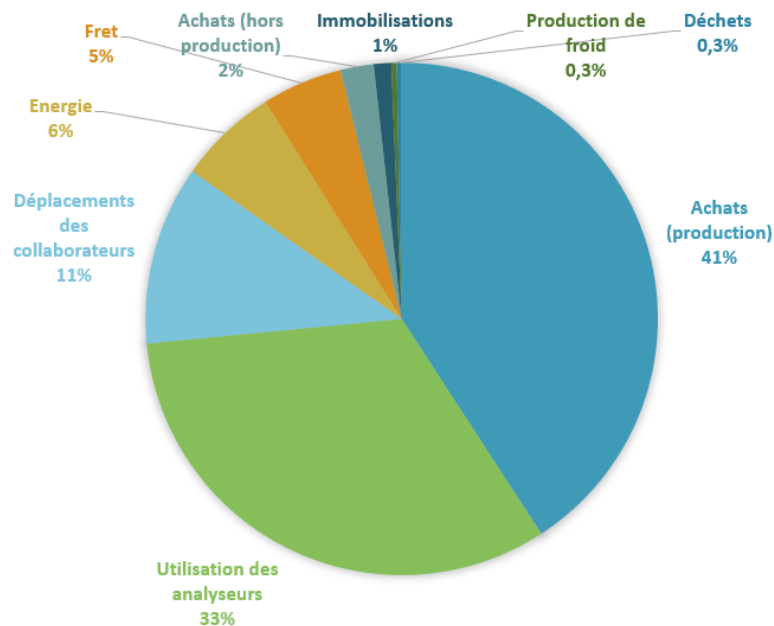


Figure 22 : Répartition des émissions de gaz à effet de serre selon les postes d'émissions du Groupe ENVEA sur l'année 2019

De manière attendu, le scope 3 représente la majeure partie des émissions de GES du Groupe avec 93,3% des émissions totales contre 6,3% des émissions pour le scope 1 & 2.

Les postes les plus importants du Scope 3 sont les achats, l'utilisation finale des appareils de mesure que nous vendons aux clients, les déplacements des collaborateurs et le fret.

L'identification des postes les plus émissifs permet ainsi au Groupe d'établir sa stratégie Climat. Celle-ci est à l'heure actuelle en cours d'élaboration. Cependant des indicateurs de performance ont été instaurés et vous sont présentés ci-dessous :

KPI et objectifs

Désignations	Résultats 2019	Objectif 2021
Émission de gaz à effet de serre globales (en tonnes équivalent CO2e)	9221t CO2e	Elaboration de la stratégie climat
Consommation d'électricité du site d'ENVEA Poissy (en kwh)	850364 kWh	Étendre au niveau Groupe

4.2 Développer de nouveaux appareils en suivant un modèle d'éco-conception

Depuis de nombreuses années, ENVEA a développé et adopté une stratégie d'éco-conception fondée sur trois critères :

- **La consommation électrique des analyseurs**

ENVEA sait que malgré le bénéfice qu'apporte ses appareils aux acteurs du développement durable pour mesurer la qualité de l'air et leurs émissions, ils sont néanmoins consommateur d'électricité. Conscient que la raréfaction des ressources en énergies fossiles est un enjeu crucial pour lutter pour la préservation de l'environnement, ENVEA mobilise tous ses efforts dès la conception des produits afin de minimiser au maximum la consommation en électricité de ses appareils. Par ailleurs, le développement de nouveaux produits de surveillance de la qualité de l'air a permis de réduire la consommation des appareils d'ENVEA tout en s'affranchissant de systèmes de climatisation énergivores.

Enfin, afin d'aller plus loin dans la recherche de produits toujours plus innovants et protecteurs de l'environnement, ENVEA a développé en 2019 un système de station solaire permettant d'alimenter ses appareils de mesure de surveillance de la qualité de l'air (voir Figure 22). Ainsi les appareils sont directement alimentés par des panneaux solaires. La première a été installée sur le site de Poissy, siège historique d'ENVEA.



Figure 2312 : Appareils de mesure de surveillance de la qualité de l'air alimenté par une station solaire

- Le poids et la taille des analyseurs

Pour limiter l'impact sur l'environnement et notamment, concernant les facteurs d'émission liées au transport des analyseurs, les appareils d'ENVEA sont conçus pour être toujours plus légers et toujours plus petits, facilitant et minimisant le fret interne (vers nos Business Units) ou externe (vers nos distributeurs ou sites clients).

- L'emballage

Toujours avec cet objectif de limiter notre impact sur l'environnement, ENVEA Poissy depuis quelques années revoit l'emballage de ses produits afin de trouver un équilibre entre la préservation de l'environnement et la protection des produits. C'est ainsi que nous utilisons, lorsque cela est possible des emballages constitués de matériaux recyclables tels que le bois ou le carton. Par ailleurs nous avons récemment changer l'utilisation de mousse polyuréthane par des emballages gonflables permettant de réduire le poids et le volume des colis, réduisant ainsi leur impact sur le transport.

Nous avons noté que ces méthodes issues d'industries différentes s'avéraient aussi efficaces pour nos produits.

4.3 Evaluation de nos impacts environnementaux

Au sein du Groupe ENVEA, 4 sites sont certifiés selon la norme environnementale internationale ISO 14001 : ENVEA Poissy, ENVEA Process et ENVEA UK, et ENVEA Italie, soit 50% de nos sites de production. La certification ISO 14001 de nos sites se traduit par la mise en place d'un certain nombre d'éléments permettant de démontrer notre capacité à maîtriser les impacts de nos activités et services sur l'environnement.

Ces différents éléments, sont avant tout, la mise en place d'une :

- Politique Environnement qui définit notre stratégie environnementale ainsi que les objectifs que s'est fixé ENVEA en matière de protection de l'environnement ;
- Système de management de l'environnement et en particulier de mesures et de surveillance environnementale ;
- Identification des pollutions et l'évaluation des impacts des activités et services d'ENVEA sur l'environnement.

Pour ENVEA Poissy, dont la politique est visible sur le site internet dans la rubrique QHSE, l'objectif est de limiter nos impacts sur l'environnement et en particulier nos consommations énergétiques avec pour cibles 2021 de :

- Réduire de 40% nos consommations énergétiques (gaz et électricité) d'ici à 2030 par rapport à notre année de référence qui est 2017 ;
- Sensibiliser 100% des collaborateurs France au tri des déchets et aux écogestes ;
- Atteindre un taux de recyclage matière des déchets de 70%.

Pour répondre à ces objectifs un certain nombre d'indicateurs de suivi sont mises en place tels que : le suivi des consommations énergétiques (gaz, électricité, carburants, eau) ou encore le suivi des déchets (quantités, filière d'élimination ...).

Pour aller toujours plus loin, ENVEA Poissy se fournit en électricité 100% renouvelable d'origine française depuis 2015. Par ailleurs afin de réduire les impacts liés au transport et d'accroître le développement économique local, ENVEA Poissy choisit des filières de recyclages de ses déchets de proximité, toutes étant situées dans la même région que le site de Poissy.

4.4 Favoriser la biodiversité et les développements sociaux économique des territoires d'implantations

En 2018, la société a marqué symboliquement son engagement pour la préservation de la biodiversité en installant trois ruches sur les toits de son siège social. Depuis, avec une production annuelle d'environ 60 kg, se sont autant de petits pots de miel que la société distribue chaque année non seulement à ses collaborateurs mais également à ses visiteurs qui, sans difficulté, peuvent les transporter grâce au choix fait d'un contenant adapté pour les déplacements. De plus cela a permis de développer le tissu économique local en ayant recours à un apiculteur exerçant dans la région.



Figure 2413 : Les ruches d'ENVEA

5. Autres actions menées par ENVEA

5.1 Pandémie mondiale : Don de masques au centre hospitalier de Poissy

En avril 2020, alors que les personnels de santé du monde entier étaient à court de masques et d'autres équipements de protection, un nombre croissant d'entreprises se sont mobilisées pour se procurer ces équipements et les mettre à la disposition des personnes qui se trouvaient en première ligne de la pandémie de COVID-19. ENVEA a ainsi apporté son soutien aux services hospitalier d'urgence des Yvelines et fait don de 2 000 masques chirurgicaux à l'hôpital intercommunal de Poissy-Saint-Germain-en-Laye (CHIPS, en région parisienne).



Figure 2514 : COVID et le geste d'ENVEA

5.2 Don aux associations

L'association AER (Avenir pour l'Enfants des Rizières au Cambodge) s'est donné comme vocation d'apporter aux enfants cambodgiens vivant en situation de pauvreté et de précarité, les moyens qui leur permettront de se construire un avenir meilleur.

Depuis janvier 2020, trois événements étaient programmés pour financer les travaux locaux de la ville de Chup Veary afin de réunir des lycéens et collégiens dans un même espace et dans de bonnes conditions sanitaires. ENVEA a donc fait don de 5000 euros pour financer ces travaux.

*Avenir
pour l'Enfant
des Rizières
Cambodge*

c. Méthodologie du rapport

Ce présent rapport constitue le 1^{er} rapport de déclaration de performance extra-financière du Groupe ENVEA.

1. Référentiel utilisé et exigence réglementaire

Les informations présentes dans ce rapport DPEF du Groupe ENVEA répondent aux exigences des articles L. 225-102-1, L. 225-105 et suivants du Code du commerce transposant la Directive 2014/95/UE du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 22 octobre 2014 relative à la Déclaration de Performance Extra-Financière.

2. Période de reporting extra financier

L'analyse a été faite sur l'exercice de l'année 2020, soit du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020. Toutefois, pour le bilan carbone, il faut noter que l'année de référence est 2019.

3. Définition du modèle d'affaire

Le modèle d'affaire du Groupe ENVEA a fait l'objet d'une analyse, d'une concertation et d'une validation auprès de la direction quant à la définition de son :

- Organisation,
- Structure,
- Environnement commercial,
- Marchés sur lesquels le Groupe opère,
- Ainsi que la création de valeur diffusées à ses parties prenantes.

Pour formaliser et définir ce modèle, l'équipe projet s'est appuyée sur la méthode d'Alexander Osterwalder : *le Business model Canvas*.

4. Identification des parties prenantes

ENVEA France et certaines de ces filiales utilisent en interne depuis bien des années une méthodologie robuste visant à cartographier leurs parties prenantes respectives.

Selon la méthode d'analyse du contexte, PRESSTIJE, les critères pour l'identification des parties prenantes sont les :

- Impact sur la conformité du produit et service de la partie prenante ;
- Impact sur la pérennité du Groupe de la partie prenante.

Il découle de cette analyse les 10 catégories de parties prenantes suivante :

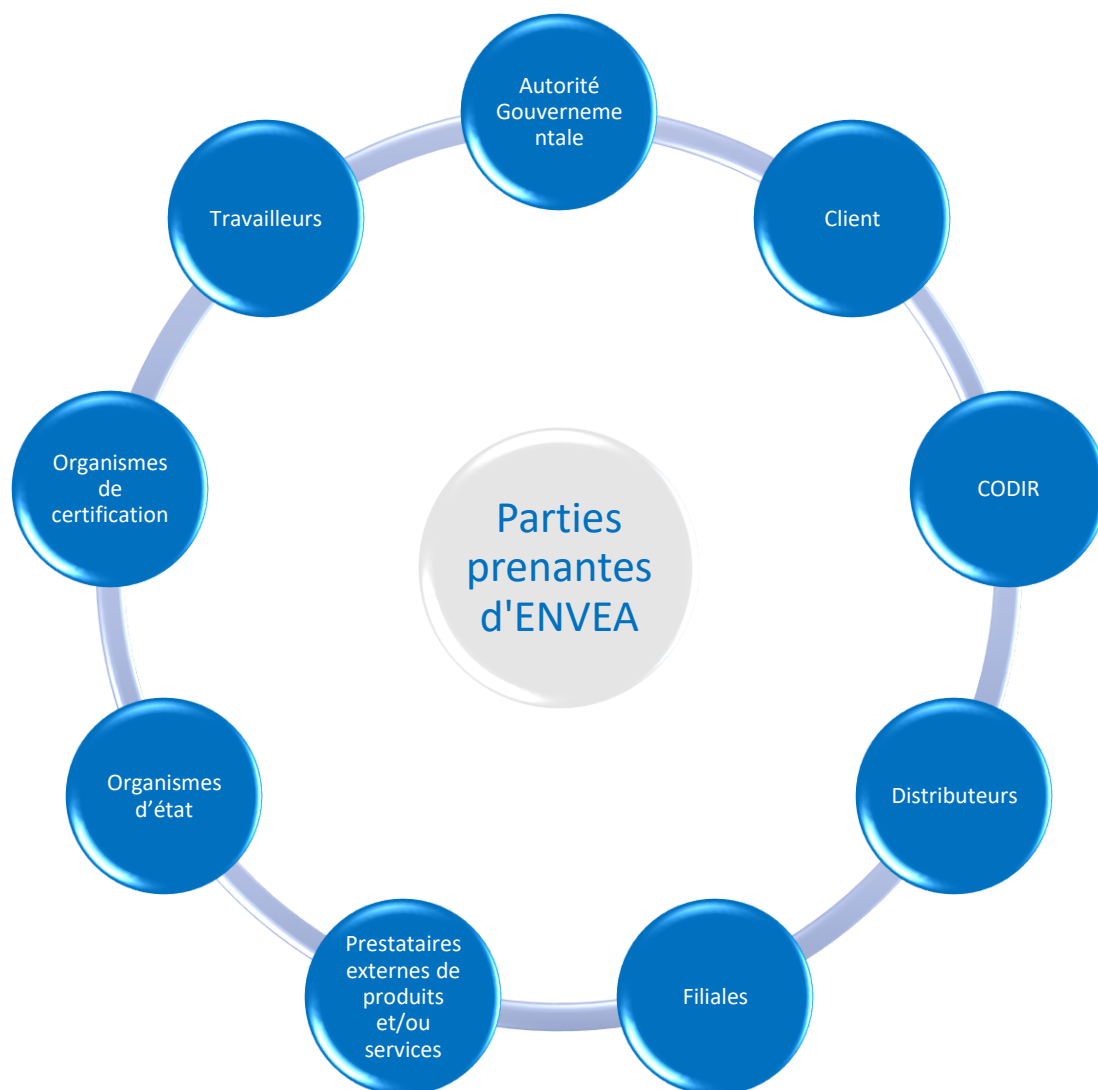


Figure 26 : Représentation graphique de l'ensemble des parties prenantes d'ENVEA

5. Identification et priorisations des enjeux RSE

L'identification des enjeux RSE du Groupe a été réalisée en suivant les lignes directrices du référentiel normatif international ISO 26000, retraçant les 7 questions centrales et les 24 enjeux RSE associés.

Nous avons, par la suite, réalisé une consultation des parties prenantes. Celle-ci s'est faite par le biais d'une étude qualitative et quantitative avec des questions fermées qui dans les cas appropriés et pour les enjeux définis ont été cotées en termes d'importance (de 1 à 4).

À noter que parmi les 10 catégories de parties prenantes interrogées, seule une catégorie (les clients) n'a pas répondu à cette consultation. Au total 10 parties prenantes (5 internes et 5 externes) ont répondu à notre enquête.

La hiérarchisation des enjeux est exposée dans la matrice de matérialité ([Voir Figure 9](#)).

6. Analyse de risque

Notre hiérarchisation des enjeux RSE a ensuite été couplée avec une analyse de risques en interne basée sur une cotation du risque (de 1 à 3) pour chaque enjeu RSE et selon plusieurs critères de risque:

- Juridique, légaux, fiscaux, sociaux
- Stratégique & financiers (marché, concurrence, clients)
- Réputationnel (médiatique)
- Gouvernance
- Liés au personnel
- Opérationnels
- Liés à l'instabilité géopolitique

C'est de cette façon que, *in fine*, nous avons identifié les 9 enjeux prioritaires du Groupe.

7. Politiques, indicateurs et périmètres

Les engagements pris par ENVEA seront formalisés au travers de la création d'une politique RH et de la charte éthique durant l'année 2021 et seront étendues au niveau Groupe. Les politiques QHSE, quant à elle, seront revues et uniformisées afin de couvrir les enjeux et risques extra financiers ci-dessous et répondre aux demandes du Groupe.

4 Axes stratégiques	9 Enjeux / risques extra financiers	Politiques	Indicateurs	Périmètre de l'indicateur
Préservation de l'environnement	Lutter contre les pollutions et réchauffement climatique	Politique QHSE France	-Consommation d'électricité -Emission de GES	-ENVEA Poissy* -Monde (voir figure 28)
Environnement de travail sûr et attractif	Protection de la santé et sécurité des collaborateurs	Politique QHSE France	- Taux de fréquence - Taux de gravité	ENVEA Poissy*
	Attractivité et rétention des talents	Politique RH en cours de formalisation	- Taux de turn-over % des CDI dans l'effectif total	ENVEA France (Poissy*, Bidart**)
	Développer les compétences des collaborateurs	Politique RH en cours de formalisation	Nombre moyen d'heures de formation	ENVEA France (Poissy*, Bidart**)
Ethique des affaires	Lutte contre la corruption	En cours	En cours	En cours
	Pratiques responsables en matière de commercialisation	Politique QHSE France	En cours	ENVEA Poissy*
	Respecter l'individu, sa dignité et ses droits fondamentaux	En cours	En cours	En cours
Diversité et lutte contre le harcèlement	Lutte contre les discriminations, égalité des chances	Accord de branche	- % de femmes dans l'effectif total - Index égalité homme femme - % de femme ayant accès aux formations	ENVEA France (Poissy*, Bidart**)
	Protection contre le harcèlement	En cours	En cours	En cours

Figure 27 : Tableau récapitulatif de nos axes extra-financiers, enjeux, politiques, indicateurs et périmètre

*ENVEA Poissy : inclut toutes les entités et personnel rattaché au site de Poissy à savoir les antennes de Rennes, Clermont-Ferrand ainsi que tout le personnel itinérant réparti au travers de toute la France, de la Réunion et de Guadeloupe

**ENVEA Bidart : regroupe toutes les entités et personnel rattaché au site de Bidart à savoir les antennes de Belgique et le personnel itinérant.

Description des indicateurs :

- **La consommation d'électricité** est un indicateur piloté par le département HSE d'ENVEA Poissy. Il retrace l'ensemble des consommations mensuelles du site de Poissy issues des factures du fournisseur d'électricité. Le calcul effectué est la somme de ces 12 mois.
- **Le bilan carbone** du Groupe est une donnée qui a été calculée par le cabinet BL-évolution sur l'année 2019 pour toutes les entités du Groupe (voir le détail au Tableau 4).
- **Le taux de fréquence** est un indicateur piloté par le département HSE d'ENVEA Poissy et correspond au nombre total de salariés ayant eu un accident du travail avec arrêt de travail rapporté au nombre d'heures totales théoriques travaillées sur l'année 2020. Ce ratio est ensuite multiplié par un facteur d'un million. Le taux de fréquence présenté dans cette DPEF est calculé pour l'entité ENVEA Poissy sur l'année 2020 (voir Tableau 3).
- **Le taux de gravité** est un indicateur piloté par le département HSE d'ENVEA Poissy, et correspond au nombre total de jours d'arrêts rapporté au nombre d'heures totales théoriques travaillées sur l'année. Ce ratio est ensuite multiplié par un facteur mille. Le taux de gravité présenté dans cette DPEF est calculé pour l'entité ENVEA Poissy sur l'année 2020 (voir Tableau 3).
- **Le taux de turnover**, est un indicateur, suivi par le département des ressources humaines d'ENVEA Poissy, et correspond au :

$$\frac{[(\text{nombre de départs} + \text{nombre d'arrivées sur l'année 2020}) / 2]}{(\text{Effectif au 1}^{\text{er}} \text{ janvier de l'année 2020}) \times 100.}$$

(Effectif au 1^{er} janvier de l'année 2020) x 100.

Tous les motifs de départ de collaborateurs en CDI sont comptabilisés (à l'exception des départs à la retraite, des mutations ou des décès). Le nombre d'arrivées inclut uniquement les collaborateurs en CDI.

- **% CDI dans l'effectif total** est un indicateur créé en 2020 et suivi par le département des ressources humaines d'ENVEA Poissy. Il correspond au total des effectifs en CDI divisé par l'effectif total *100 (inclus tout type de contrat sauf les stagiaires de 3^{ème}).
- **Nombre d'heures moyen de formation par collaborateur formé** est un indicateur créé en 2020 et suivi par l'assistante de la direction d'ENVEA Poissy. Il correspond au nombre d'heures de formation total divisé par le nombre total de collaborateurs formés. Les heures de formation sont basées sur les heures réalisées (et non les heures planifiées) relevées grâce aux attestations de présence et feuilles d'émargement. Les collaborateurs formés sont les personnes en CDD, CDI, stagiaires et alternants.
- **% femme dans l'effectif total** est un indicateur suivi par le département des ressources humaines d'ENVEA Poissy et correspond au nombre de femmes dans l'effectif total divisé par l'effectif total *100 (inclus tout type de contrat sauf les stagiaires de 3^{ème}).
- **Index égalité homme femme** est basé sur la méthodologie de calcul que le gouvernement a mis en place.
- **% de femmes dans l'effectif total ayant reçu une formation** est un indicateur suivi par l'assistante de la direction d'ENVEA Poissy et correspond au nombre de femmes formées en 2020 sur le nombre total de femmes dans l'effectif total*100. Les collaborateurs formés sont les personnes en CDD, CDI, stagiaires et alternants.

Détails des données par poste et par source pour le bilan carbone

Poste	Pays	Source
Énergie	Monde	Factures/relevés des consommations
Production de froid	Monde	Audit énergétique Poissy et extrapolation
Achats (production)	France	Extrait comptable des achats de produits
Achats (hors production)	France	Extrait comptable des achats de services
Fret	France, Allemagne	Liste des envois du fret interne et fret sortant
Déplacements professionnels	France, UK, Chine	Notes de frais et suivi des km parcourus
Déplacements quotidiens	France, Chine, Allemagne, UK, USA	Questionnaires pour les collaborateurs
Immobilisations	France, Allemagne, Inde, Italie	Extrait comptable des immobilisations
Utilisation des analyseurs	NA	Nombre et puissance des analyseurs
Déchets	Monde	Relevés des quantités de déchets

Figure 28 : Tableau récapitulatif des postes d'émissions avec le périmètre et la source des données



61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France

Tél : +33 (0)1 49 97 60 00 - Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

ENVEA

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2020

ENVEA

Société SA au capital de 10 140 990 €
Siège social : 111 Boulevard Robespierre 78300 Poissy
RCS 313997223

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC Inspection sous le numéro 3-1058 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2020 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion, en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle.

Responsabilité de l'Organisme Tiers Indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par la société des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000¹ :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 en matière sociale et environnementale ainsi que les informations prévues au deuxième alinéa de l'article L. 22-10-36 en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;

¹ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe. Pour le risque « Lutter contre les pollutions et le réchauffement climatique », nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités² ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 29 % et 100 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

² ENVEA France

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés entre mars et avril 2021 sur une durée totale d'intervention de 3 semaines.

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment la Direction Générale, la Direction QHSE et la Direction des Ressources Humaines.

Conclusion

Le périmètre de publication est limité et varie selon les indicateurs clés de performance du fait de l'exclusion de certaines données sites ou pays :

- Le périmètre de publication des indicateurs clés de performance sociaux couvre entre 25 % et 29 % des effectifs totaux Groupe au 31 décembre 2020.
- Le périmètre de la politique QHSE et des indicateurs clés de performance associés répondant au risque "Protection de la santé et sécurité des collaborateurs" couvre 25 % des effectifs totaux Groupe au 31 décembre 2020.
- Le périmètre de la politique de lutte contre les discriminations, égalité des chances répondant au risque "Lutte contre les discriminations, égalité des chances " couvre 29 % des effectifs totaux Groupe au 31 décembre 2020.

Ces écarts de périmètre sont précisés indicateur par indicateur dans la Déclaration.

Sur la base de nos travaux, à l'exception des éléments décrits ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons le commentaire suivant :

- Sur les principaux risques "Lutte contre la corruption", "Respect des droits fondamentaux des travailleurs auprès des parties prenantes de la supply chain", "Protection contre le harcèlement", "Attractivité et rétention des talents" et "Développer les compétences des collaborateurs", aucune politique n'a encore été élaborée comme expliqué au paragraphe « Méthodologie du rapport ».
- Aucun indicateur clé de performance n'est présenté pour les politiques relatives aux risques "Lutte contre la corruption", "Respect des droits fondamentaux des travailleurs auprès des parties prenantes de la supply chain", "Protection contre le harcèlement » et « Pratiques responsables en matière de commercialisation ».
- ENVEA a évalué son empreinte carbone sur le périmètre de ses activités en 2019 en réponse au risque "Lutter contre les pollutions et le réchauffement climatique". Les objectifs de réduction à moyen et long terme des émissions de Gaz à effet de Serre seront fixés au cours de l'année 2021. Les données publiées ne sont pas exprimées sous forme d'indicateurs clés de performance.

L'organisme tiers indépendant,

Mazars SAS

Paris La Défense, le 15 avril 2021

Edwige REY

Associée RSE & Développement Durable

Annexe : Informations considérées comme les plus importantes

Informations qualitatives (actions et résultats) relatives aux principaux risques

- Lutter contre les pollutions et le réchauffement climatique ;
- Protection de la santé et sécurité des collaborateurs ;
- Développer les compétences des collaborateurs ;
- Pratiques responsables en matière de commercialisation ;
- Lutte contre les discriminations, égalité des chances.

Indicateurs quantitatifs incluant les indicateurs clé de performance

- Effectif total au 31.12.2020 ;
- Turnover CDI ;
- Part des CDI dans l'effectif total ;
- Part des femmes dans l'effectif total ;
- Indice égalité H/F ;
- Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur formé ;
- Part des femmes formées ;
- Taux de fréquence ;
- Taux de gravité ;
- Emissions totales de gaz à effet de serre ;
- Consommation d'électricité ;
- Part des analyseurs conçus certifiés et vendables.



COMPTES CONSOLIDÉS ENVEA
ET ANNEXES

**PROCESS
EMISSIONS
AMBIENT**

**MONITORING
SOLUTIONS**



SOMMAIRE

BILAN CONSOLIDÉ	2
COMPTE DE RESULTAT	3
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	4
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS	15
AU 31 DECEMBRE 2020	15
NOTE 1. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	16
NOTE 2. ÉCARTS D'ACQUISITION	16
NOTE 3. IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS	17
NOTE 4. SYNTHÈSE IMMOBILISATIONS	18
NOTE 5. STOCKS	18
NOTE 6. CRÉANCES	19
NOTE 7. DETTES FINANCIÈRES	19
NOTE 8. DETTES D'EXPLOITATION	20
NOTE 9. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20
NOTE 10. RÉSULTAT FINANCIER	21
NOTE 11. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	21
NOTE 12. FISCALITÉ DIFFÉRÉE	22
NOTE 13. PERSONNEL	23
NOTE 14. ANALYSE SECTORIELLE	24
NOTE 15. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	25
NOTE 16. REMUNERATION DES DIRIGEANTS	25
NOTE 17. PARTIES LIÉES	25
NOTE 18. ENGAGEMENTS HORS BILAN	26
NOTE 19. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	26
NOTE 20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA PERIODE	27

BILAN CONSOLIDÉ

En Kilo Euros

ACTIF	Note	31/12/2020	31/12/2019
Ecarts d'acquisition	2	8 176	8 177
Immobilisations incorporelles	3/4	9 094	9 283
Immobilisations corporelles	3/4	5 670	6 388
Immobilisations financières	3/4	931	846
Actif immobilisé		23 872	24 694
Stocks	5	24 863	22 122
Clients et comptes rattachés	6	33 852	34 311
Autres créances et comptes de régularisation	6	6 601	3 758
Trésorerie et équivalents	TFT	15 161	19 614
Actif circulant		80 477	79 805
Total de l'actif		104 349	104 499

PASSIF	Note	31/12/2020	31/12/2019
Capital		10 141	9 849
Primes		3 667	3 959
Réserves consolidés		60 239	51 327
Ecart de conversion		-1 220	-687
Résultat part du groupe		5 537	10 472
Capitaux propres	1	78 364	74 920
Actions propres		-146	-105
Intérêts minoritaires			
Provisions pour risques et charges	9	2 734	2 034
Emprunts et dettes financières	7	5 918	7 928
Fournisseurs et comptes rattachés	8	8 232	8 233
Autres dettes et comptes de régularisation	8	9 247	11 488
Total du passif		104 349	104 499

COMPTE DE RESULTAT

En Kilo Euros

	Note	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires	14	80 392	100 406
Production stockée, immobilisée		167	726
Subventions d'exploitation		333	27
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		2 231	2 489
Autres produits		573	715
Achats & variations de stocks		-23 229	-32 210
Charges de personnel	13	-30 332	-33 618
Autres charges d'exploitation		-16 554	-18 000
Impôts et taxes		-1 019	-1 086
Dotations aux amortissements et aux provisions		-4 221	-4 756
Résultat d'exploitation		8 342	14 693
Charges et produits financiers	10	-145	-20
Résultat courant des entreprises intégrées		8 197	14 673
Charges et produits exceptionnels	11	-2 134	-797
Impôts sur les résultats	12	-526	-3 404
Résultat net des entreprises intégrées		5 537	10 472
Résultat net de l'ensemble consolidé		5 537	10 472
Résultat net (Part du groupe)		5 537	10 472
Résultat par action (en euros)		3,28	6,38
Résultat dilué par action (en euros)		3,28	6,38

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En Kilo Euros

	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net des sociétés intégrées	5 537	10 472
- Amortissements et provisions (1)	2 371	2 040
- Variation des impôts différés	315	-318
- Plus-values de cession d'actif		269
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	8 222	12 463
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	-7 630	-994
Flux net de trésorerie généré par l'activité	592	11 469
- Acquisitions d'immobilisations	-877	-2 574
- Cessions d'immobilisations	61	16
- Variation des immobilisations financières	-173	-53
- Incidence des variations de périmètre (3)		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-990	-2 612
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 556	-1 310
- Emissions d'emprunts	101	110
- Remboursements emprunts	-2 303	-2 927
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-3 757	-4 127
Variation de la trésorerie	-4 454	4 830
Trésorerie d'ouverture	19 614	14 784
Trésorerie de clôture	15 161	19 614
- Incidence des variations de change	-298	100
<hr/>		
(1) hors provisions sur actif circulant		
(2) essentiellement variation des créances et des dettes liées à l'activité		
(3) Prix d'achat des titres augmenté de la trésorerie acquise		
<hr/>		
Analyse de la trésorerie de clôture		
Valeurs mobilières de placement	4 044	7 313
Disponibilités	11 117	12 301
Trésorerie nette	15 161	19 614

Précisions :

Les augmentations d'immobilisations issues du retraitement des contrats en crédit-bail sont exclues du poste d'acquisition d'immobilisations car elles sont sans effet sur la trésorerie.

Un détail de ces acquisitions est présenté en note 3.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés arrêtés au 31/12/2020 ont été établis conformément aux dispositions du règlement CRC n° 99-02 sur les comptes consolidés.

Sauf indication particulière, les données financières fournies sont exprimées en milliers d'euros.

● Faits marquants de l'exercice

Il convient de noter les événements suivants survenus au cours de l'exercice :

- A la suite des distributions d'AGA décidées en 2019, Envea a réalisé en 2020 une augmentation de capital par incorporation de réserves, ayant procédé à la création de 48 700 nouvelles actions portant le capital à 10 140 990 €.
- Le 08 Septembre 2020, le groupe Carlyle a annoncé avoir procédé au rachat d'un bloc majoritaire représentant 57,70% du capital Envea au travers d'une société ad'hoc dénommée Envea Global. A l'issue de l'OPA simplifiée, close le 16 Décembre 2020, Envea Global détenait 78,39% du capital.
- Dans l'objectif de simplifier la structure du groupe, Envea France a fait apport à sa filiale Mercury de son établissement à Francfort détenu depuis 2007. L'apport, réalisé à effet du 1 janvier 2020, a été suivi d'une augmentation de capital de cette filiale (Cf. Paragraphe 2.1.4.2 et 2.1.5.2). La participation se trouve ainsi augmentée de 1 750 000 €.

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement Français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours en Europe et dans le monde.

De nombreux autres pays ont ensuite également imposé des règles strictes, comme en Inde où le Groupe est très présent. Les Plans de Continuité d'Activité ont été enclenchés avec comme objectifs d'assurer la pérennité des activités du Groupe et la continuité de service rendu aux clients. La production et la vente n'ont pas été arrêtées mais le ralentissement de l'activité s'est ressenti. Envea a bénéficié, outre de l'activité partielle, du décalage d'échéances URSSAF et Impôt Société. Il n'a pas été sollicité de PGE ni de différé d'échéances d'emprunts.

● Date de clôture des comptes

Toutes les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre de chaque année, sauf les filiales indiennes clôturant au 31 mars mais établissant une situation au 31 décembre.

● Capital

Mouvements de l'exercice

Au 31 décembre 2020, le capital est composé de 1.690.165 actions de 6 euros de valeur nominale.

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après ;

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	1 641 465	9 848 790
Augmentation de capital	48 700	292 200
Position fin de l'exercice	1 690 165	10 140 990

Plan d'attribution d'actions gratuites

L'assemblée générale du 15 juin 2018 a décidé l'ouverture d'un plan d'actions gratuites à l'ensemble du personnel du groupe pour 18 880 titres, ainsi qu'un plan ouvert aux cadres dirigeants pour 24 935 titres. L'attribution est devenue effective en Juillet 2019 ; la société a procédé alors à une augmentation de capital par incorporation de primes d'émission.

L'assemblée Générale du 19 juin 2019 a autorisé l'ouverture d'un nouveau plan d'actions gratuites dans la limite de 5 % du capital social. Le conseil d'Administration du 21 Octobre 2019 a ouvert un plan pour 48 820 actions.

La société a constitué au 31 décembre 2019 une provision à hauteur de 662 154 € pour le forfait social lié à cette attribution aux salariés en France. La provision a été calculée sur 36 020 actions attribuables aux salariés présents à la clôture sur la base d'un cours moyen de 92 € constaté sur la moyenne des 20 derniers jours du mois de décembre 2019.

La société bénéficiera lors de l'attribution effective d'une réduction de la base de l'impôt société à hauteur de la valeur à l'attribution. Cette réduction s'appliquera ainsi à la clôture au 31 décembre 2020.

La provision de 662K€ a été reprise suite au paiement de la contribution.

Autres fonds propres

Les autres fonds propres correspondent à des avances conditionnées qui font l'objet d'un remboursement dans les conditions prévues au moment de leur attribution.

● Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles :

Fonds commercial

Les fonds de commerce exploités ont été acquis pour 7.622 €, et reçus en apport pour 2.164.776 €. Ces fonds ne sont pas dépréciés car ils font partie intégrante du fonds de commerce actuel de la société.

En 2007, ENVEA a repris une activité exploitée à Francfort (Allemagne) et un établissement à Bidart (64).

Précédent exploitant	Date d'effet	Valeur de rachat
Becker	01/01/2007	438 000 (1)
Iseo (groupe Vinci)	01/10/2007	855 000

Ces fonds, acquis en 2007, ne sont pas dépréciés, aucune modification substantielle n'ayant été constatée au 31 décembre dans l'activité des sites repris.

ENVEA a acquis à effet du 01 juillet 2012 un fonds de commerce auprès de la société OTI Industrie pour une valeur de 619 282 € ; les frais d'enregistrement ont été activés pour 27 810 €. L'activité, initialement assurée à Cournon d'Auvergne (63) a été transférée à la Roche Blanche (63).

Nous appliquons la présomption de durée non limitée des fonds commerciaux. Un test de dépréciation annuel est réalisé selon la méthode DCF.

- (1) Le fonds exploité en Allemagne a été apporté à la filiale Mercury à effet du 01 Janvier 2020, ainsi que l'ensemble des actifs nécessaires à l'exploitation et des passifs rattachés.

Le cabinet Ricol Lasteyrie a apprécié dans son rapport en date du 14 avril 2015 sur « L'allocation du prix d'acquisition des titres PCME Ltd » que la marque avait une valeur comprise entre K£2.046 et K£3.848 en fonction du WACC (weighted average cost of capital ou coût moyen pondéré du capital), compris entre 7.8% et 9.8% et du taux de redevance compris entre 2.5% et 3.5%

Le taux de redevance retenu en conformité avec les normes sectorielles du groupe est de 3%. Les valeurs de Marque et technologie en ressortent ainsi respectivement à K£2.814 et K£1.435

Le groupe a retenu les valeurs suivantes :

- Marque : K£ 2.800
- Technologie : K£ 1.420

Amortissements

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de recherche et de développement	Linéaire	5 à 7 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 5 ans

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Ce poste est constitué de constructions, de mobiliers, de matériels de bureau et informatiques et de matériels de transport.

Ces biens sont amortis, selon un mode linéaire ou dégressif et selon leur nature. Les durées d'utilité appliquées en 2020 sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Durées d'amortissement	Mode
Constructions	10 à 50 ans	Linéaire
Installations et agencements des constructions	10 à 20 ans	Linéaire
Matériel industriel	L 1 à 17 ans / D 8 ans	Linéaire / Dégressif
Agencements fixes, installations générales	L 8 à 9 ans / D 8 à 10 ans	Linéaire / Dégressif
Parc de prêt	4 à 8 ans	Linéaire
Matériel de transports	5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire / Dégressif
Mobilier de bureau	4 à 10 ans	Linéaire

Il est précisé que le Groupe avait appliqué au 1^{er} janvier 2005 les dispositions prévues par le règlement CRC 2004-06 (comptabilisation par composants et dépréciation des actifs). Il a été opté pour la méthode prospective.

Le détail des durées d'amortissement retenues pour les constructions est le suivant :

<i>Terrassement VRD (structure)</i>	<i>50 ans</i>
<i>Maçonnerie Béton Armé (structure)</i>	<i>50 ans</i>
<i>Dallage</i>	<i>20 ans</i>
<i>Charpente</i>	<i>50 ans</i>
<i>Étanchéité</i>	<i>15 ans</i>
<i>Bardage (structure)</i>	<i>50 ans</i>
<i>Serrurerie</i>	<i>25 ans</i>
<i>Menuiseries intérieures et Extérieures</i>	<i>15 ans</i>
<i>Electricité/Plomberie</i>	<i>20 ans</i>
<i>Revêtements de Sols</i>	<i>10 ans</i>
<i>Peinture</i>	<i>10 ans</i>
<i>Cloisons/Faux Plafonds/Plâtrerie</i>	<i>20 ans</i>
<i>Ascenseurs</i>	<i>15 ans</i>
<i>Chauffage</i>	<i>15 ans</i>

Immobilisations en location financement :

Le groupe applique la méthode préférentielle du règlement 99-02 pour le traitement des contrats de location financement. Les biens financés par ce type de contrat sont inscrits à l'actif du bilan avec pour contrepartie un emprunt au passif.

Contrat de liquidité

Le groupe a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à une société de bourse. L'apport initial s'élève à 250 000€. Il se décompose de la manière suivante au 30/06/2020 :

Type	Montant en €
Espèces	31 993
Placements VMP	0
Actions propres (989 actions)	145 815
Total	177 808

Dépréciation sur immobilisations financières

- Sur titres immobilisés : Néant
- Sur autres immobilisations financières : 29 312 €. Les dépôts de garantie sur opérations d'une ancienneté supérieure à 2 ans sont dépréciés, sauf s'il est justifié qu'ils soient maintenus pour des affaires en cours de réalisation (en particulier pour des opérations à l'étranger).

Titres de participation

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur majoré des coûts nets d'impôts directement imputables à l'acquisition et des ajustements de prix futurs mesurés de façon fiable et dont le versement est probable.

Titres de participation non consolidés & valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque leur valeur d'utilité à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

Stocks, en-cours, produits finis, affaires « Global Service Évolutif »

Valorisation des encours et travaux en cours

Le stock de produits et travaux en cours comprend des stocks de matériels en cours de production, non affectés à une commande.

Stocks de produits achetés

Les stocks de matières et fournitures sont évalués au prix d'achat moyen pondéré hors TVA.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, majorés des frais d'approche.

Provisions pour dépréciation des stocks

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée sui-

vant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les règles appliquées sont les suivantes :

<i>Absence de rotation depuis plus de 1 an</i>	30 %
<i>Absence de rotation depuis plus de 2 ans</i>	60 %
<i>Absence de rotation depuis plus de 3 ans</i>	90 %

● Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances dont l'antériorité est supérieure à 12 mois à la date de clôture font l'objet d'une provision de 50% de leur montant HT. Celles dont l'antériorité est supérieure à 24 mois, sont provisionnées à hauteur de 90%, puis à 100% au-delà de 36 mois. Cette provision est ajustée pour les risques spécifiques.

● Ecart de conversion

En matière de comptabilisation des écarts de conversion, le groupe applique la méthode préférentielle du règlement CRC n° 99-02

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont valorisées au cours de change de clôture. Depuis le 1^{er} janvier 2017, le règlement ANC n°2015-05 prévoit que les écarts de conversion actifs et passifs sont enregistrés en fonction de leur nature, soit en résultat d'exploitation soit en résultat financier.

● Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les postes de l'actif net des sociétés étrangères sont convertis en euros sur la base des cours de change au 31 décembre. Les postes du compte de résultat sont convertis sur la base des cours de change moyens annuels. La différence de conversion sur l'actif net d'ouverture et sur le compte de résultat est inscrite dans les capitaux propres sous la rubrique écart de conversion.

Les cours utilisés au 31 décembre 2020 pour les filiales étrangères sont les suivants (contre valeur en euros) :

Devise	Cours de clôture 31/12/2020	Cours moyen 31/12/2020
CNY	8,0225	7,87084
HKD	9,5142	8,85168
INR	89,6605	84,57954
USD	1,2271	1,14128
GBP	0,89903	0,88921

La part du groupe dans les pertes ou les profits de conversion, après déduction, s'il y a lieu, de l'effet fiscal y afférent, est comprise en écarts de conversion dans les capitaux propres, jusqu'à ce que les actifs ou passifs en devises étrangères auxquels ils se rapportent soient vendus ou liquidités.

● Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable.

Les écarts temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont traduits dans les comptes.

Par prudence, les actifs d'impôts différés ne sont pas pris en compte si leur récupération s'avère être improbable dans un délai raisonnable.

Les effets de variations de taux d'impôt et/ou de changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôt différé existants affectent le résultat de l'exercice.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

● Social

Engagements de retraite

En matière d'engagements de retraite, le Groupe applique la méthode préférentielle du règlement 99-02. Les engagements en matière de pension, de complément de retraite et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel sont évalués selon la méthode des unités de crédits projetés.

Les principales hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,56 %
- Taux d'évolution des rémunérations : 2 %
- Taux de turnover retenu est estimé en fonction des statistiques de sorties propres à l'entreprise
- Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité Hommes et Femmes officielles.
- Le nombre de trimestres à cotiser est déterminé conformément à la loi Fillon en fonction de l'année de naissance du bénéficiaire.
- Le taux de charges sociales retenues est de 45 % pour les cadres, 37,5 % pour les non cadres.
- Conditions de départ en retraite : à l'initiative du salarié.

Afin de faire face à ses obligations légales envers ses salariés partant à la retraite, ENVEA a souscrit en 2018 un contrat d'assurance IFC. Ce contrat a été abondé à hauteur de 500 000€ en 2018 (comptabilisé en charges externes). Ce contrat a pour objet de garantir, dans la limite de l'épargne constituée, le versement de prestations correspondant aux indemnités de fin de carrières dues aux salariés définis aux conditions particulières du contrat.

● Disponibilité et divers

Valeur et mouvements des actions propres détenues comptabilisées en VMP

Envea SA détient au 31/12/2020 : 2 240 actions propres comptabilisées en compte 502 pour une valeur de 41K €, outre 1 139 actions en contrat de liquidité, soit un total de 3 379 actions représentant



0,21% du capital.

Aucune provision n'a été constituée sur ces actions propres.

Analyse sectorielle

L'analyse sectorielle est limitée à une présentation du chiffre d'affaires par secteur géographique et par nature.

MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Les sociétés sont consolidées selon la méthode d'intégration globale car le groupe exerce un contrôle exclusif sur toutes ses filiales.

● Critères de consolidation

L'entrée dans le périmètre de consolidation d'une entreprise résulte en principe de sa prise de contrôle par le groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération.

Il n'y a pas de participation dont la contribution au chiffre d'affaires, au résultat d'exploitation, à l'endettement ou à la situation nette du groupe ne serait pas significative et qui en conséquence ne seraient pas consolidées.

● Première consolidation

Lors de la première consolidation d'une entreprise la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée selon le principe de la juste valeur.

La différence constatée entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise consolidée constitue un écart d'évaluation. Les écarts d'évaluation représentatifs d'actifs immobilisés sont amortis s'ils sont relatifs à des actifs amortissables.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables constitue l'écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition négatifs sont présentés en provisions pour risques au bilan et sont repris en résultat sur une durée reflétant les objectifs fixés lors de l'acquisition.

● Opérations internes

Toutes les opérations réciproques significatives réalisées entre les sociétés intégrées du groupe sont éliminées. Les résultats internes sur cession d'actifs entre sociétés du groupe sont éliminés s'ils sont significatifs pour le Groupe.

● Calcul du résultat dilué

La méthode de calcul retenue pour le résultat dilué est la division du résultat de l'exercice par la totalité des actions de la société mère augmenté du nombre d'options consenties à la fin de l'exercice.

● Écart d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition ; celui-ci est amorti entre 10 et 20 ans.

Le coût d'acquisition des titres correspond au prix d'acquisition majoré des frais d'acquisition nets d'impôt lorsque ceux-ci correspondent à des coûts externes, directement liés à l'acquisition et engagés avant l'acquisition.



Depuis le 1er janvier 2016, l'écart d'acquisition ne fait plus l'objet d'un amortissement systématique, seuls les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est limitée restent amortissables. L'écart d'acquisition fait l'objet d'un test de dépréciation annuel et, le cas échéant, une dépréciation exceptionnelle est comptabilisée. Aucune reprise ultérieure n'est autorisée. Le groupe n'ayant pas d'écart d'acquisition dont la durée de vie serait limitée, n'amorti plus ses écarts d'acquisition depuis le 1er janvier 2016. A noter que les amortissements antérieurement constatés sont conservés à l'actif du bilan.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS
AU 31 décembre 2020

Note 1. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En Kilo Euros

		Capital	Primes	Réserves	Résultat	Ecart de conversion	Titres en autocontrôle	TOTAL
Situation nette au	31 décembre 2018	9 586	4 222	43 104	9 496	-960	-77	65 370
Distributions de dividendes				-7	-1 310	7		-1 310
Variation de capital de l'entreprise consolidante		263	-263					
Affectation des réserves				8 185	-8 185			
Résultat					10 472			10 472
Variation des écarts de conversion						266		266
Acquisition ou cession de titres en autocontrôle							-27	-27
Autres variations				45				45
Situation nette au	31 décembre 2019	9 849	3 959	51 327	10 472	-687	-105	74 815
Distributions de dividendes				-1 556				-1 556
Variation de capital de l'entreprise consolidante		292	-292					
Affectation des réserves				10 472	-10 472			
Résultat					5 537			5 537
Variation des écarts de conversion						-533		-533
Acquisition ou cession de titres en autocontrôle							-41	-41
Autres variations				-4				-4
Situation nette au	31 décembre 2020	10 141	3 667	60 239	5 537	-1 220	-146	78 218

Note 2. ÉCARTS D'ACQUISITION

En Kilo Euros

ECART D'ACQUISITION POSITIF

PARTICIPATIONS	Date d'acquisition	Valeur brute	Amortissements cumulés	Dotation exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette
		31/12/2020	31/12/2019		31/12/2020	31/12/2020
<i>Italie</i>	03/10/2001	306	306		306	
<i>CAIRPOL</i>	30/06/2010	36	18		18	18
<i>PCME</i>	01/07/2014	1 935	145		145	1 790
<i>CAIRPOL</i>	31/12/2015	126				126
<i>CAIRPOL</i>	31/12/2016	53				53
<i>SWR</i>	01/07/2016	2 710				2 710
<i>TDL</i>	01/08/2016	931				931
<i>MERCURY</i>	01/01/2018	2 549				2 549
TOTAL		8 645	469		469	8 176

ECART D'ACQUISITION NEGATIF

PARTICIPATIONS	Date d'acquisition	Valeur brute	Amortissements cumulés	Dotation exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette
		31/12/2020	31/12/2019		31/12/2020	31/12/2020
<i>PCME US</i>		16	16		16	0
TOTAL		16	16		16	0

Note 3. IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

● Immobilisations incorporelles

En Kilo Euros

	31/12/2019	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres variations	31/12/2020
Immobilisations Incorporelles						
Frais de recherche et développement	4				-4	
Concessions, brevets et droits similaires	1 149	82	-1	-2	31	1 258
Marque (1)	3 508					3 508
Technologie (1)	1 779					1 779
Fonds commercial	4 112					4 112
Autres immobilisations incorporelles	131					131
Immobilisations incorporelles brutes	10 685	82	-1	-2	27	10 790
Amortissements immobilisations incorporelles						
Frais de recherche et développement	1				-1	
Concessions, brevets et droits similaires	701	170	-1	-2	1	869
Technologie	699	127				826
Amortissements	1 401	297	-1	-2		1 695
Immobilisations Incorporelles nettes	9 283					9 094

(1) Lors de l'acquisition de la société PCME, un écart d'évaluation a été constaté correspondant à la technologie pour 1 779 226 € en valeur brute et une valeur de marque pour 3 508 332 €.

La technologie est amortie sur 14 ans.

● Immobilisations corporelles

En Kilo Euros

	31/12/2019	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres variations	31/12/2020
Immobilisations Corporelles						
Terrains	287					287
Constructions	5 238	6				5 244
Installations techniques	6 489	92	-1	-95	-31	6 454
Installations techniques en Crédit-Bail	4 293					4 293
Autres immobilisations corporelles	5 812	610	-415	-158	4	5 854
Autres immobilisations corporelles en Credit Bail	1 625	144				1 768
Immobilisations en cours	1	88				88
Immobilisations corporelles brutes	23 745	939	-415	-253	-27	23 990
Amortissement immobilisations corporelles						
Constructions	2 879	192				3 072
Installations techniques	5 193	472	-3	-81	-142	5 439
Installations techniques en Crédit-Bail	4 293					4 293
Autres immobilisations corporelles	3 621	391	-104	-64	142	3 986
Autres immobilisations corporelles en Credit Bail	1 370	160				1 529
Amortissements	17 357	1 215	-107	-145		18 320
Immobilisations Corporelles nettes	6 388					5 670

● Immobilisations financières

En Kilo Euros

	31/12/2019	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres variations	31/12/2020
Immobilisations Financières						
Titres de participation	262		-261			
Prêts	72	149	-27	-3		191
Autres immobilisations financières	803	82	-73	-42		769
Immobilisations financières brutes	1 136	231	-362	-45		960
Provisions Immobilisations Financières						
Titres de participations	261		-261			
Autres immobilisations financières	29					29
Provisions	291		-261			29
Immobilisations Financières nettes	846					931

Note 4. SYNTHÈSE IMMOBILISATIONS

En Kilo Euros

	31/12/2020			31/12/2019		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Immobilisations incorporelles	10 790	-1 695	9 094	10 685	-1 401	9 283
Immobilisations corporelles	23 990	-18 320	5 670	23 745	-17 357	6 388
Immobilisations financières	960	-29	931	1 136	-291	846
Total	35 740	-20 044	15 696	35 566	-19 049	16 518

Note 5. STOCKS

En Kilo Euros

	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Stocks matières premières	23 638	-2 507	21 130	19 007
Stocks et en cours de biens	1 766		1 766	1 829
Produits intermédiaires et finis	1 967		1 967	1 287
Total	27 371	-2 507	24 863	22 122

Note 6. CRÉANCES

En Kilo Euros

		31/12/2020		31/12/2019
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Créances clients	34 908	-1 056	33 852	34 311
	Clients	34 908	-1 056	33 852
Avances, acomptes sur commande	894		894	1 167
Autres créances	4 686		4 686	1 400
Actifs d'impôts différés	597		597	845
Charges constatées d'avance	424		424	346
	Autres créances	6 601		6 601
Créances d'exploitation	41 509	-1 056	40 453	38 069

Note 7. DETTES FINANCIÈRES

En Kilo Euros

	31/12/2020	31/12/2019
Emprunt auprès des établissements de crédit (1)	4 623	6 794
Intérêts des emprunts	10	15
Emprunts en crédit bail	259	255
Emprunts et dettes financières divers	1 025	865
Total	5 918	7 928

(1) Ces postes sont présentés en variation nette de l'exercice

	31/12/2020	< 1 an	> 1 an & < 5 ans	> 5 ans
Emprunt auprès des établissements de crédit	4 623	1 842	2 782	
Intérêts courus non échus sur emprunts	10	10		
Emprunts en crédit bail	259	159	100	
Emprunts et dettes financières divers	1 025	355	670	
Total	5 918	2 366	3 552	

Note 8. DETTES D'EXPLOITATION

En Kilo Euros

	31/12/2020	31/12/2019
Dettes fournisseurs	8 232	8 233
Dettes fournisseurs	8 232	8 233
Avances, acomptes reçus / commandes	900	1 002
Dettes fiscales et sociales	5 827	9 169
Autres dettes	171	189
Produits constatés d'avance	2 350	1 129
Autres dettes	9 247	11 488
Total	17 479	19 722

Les dettes d'exploitation ont pour l'essentiel une maturité inférieure à 1 an.

Note 9. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En Kilo Euros

	31/12/2019	Dotation	Reprise	Autres	31/12/2020
Provision pour impôt différés	180	67			247
Provisions pour risques	1 035	2 008	-1 476	-37	1 530
Provisions pour charges	819	139			957
Total	2 034	2 213	-1 476	-37	2 734

Les provisions pour risque sont principalement composées de provisions pour garantie clients déterminées à partir de données statistiques sur le chiffre d'affaires des douze derniers mois. Cette provision est estimée à 1,5% du chiffre d'affaires mensuel « Vente de produits » pondéré, dans la mesure où cette garantie est d'une durée d'une année. Le chiffre d'affaires du mois de janvier est ainsi retenu pour 1/12^{ème}, celui du mois de février pour 2/12^{ème}, ainsi de suite.

Les provisions pour charges comprennent également la provision pour indemnités de départ à la retraite pour 957 K€.

Afin de faire face à ses obligations légales envers ses salariés partant à la retraite, Envea a souscrit en 2018 un contrat d'assurance IFR. Ce contrat a été abondé à hauteur de 500 000 sur l'année 2018. Ce contrat a pour objet de garantir, dans la limite de l'épargne constituée, le versement de prestations correspondant aux indemnités de fin de carrières dues aux salariés définis aux conditions particulières.

Note 10. RÉSULTAT FINANCIER

En Kilo Euros

	31/12/2020	31/12/2019
- Produits financiers de participations		24
- Autres intérêts et produits assimilés	60	6
- Reprises sur provisions et transferts de charge		25
- Différences positives de change	46	68
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	9	18
PRODUITS FINANCIERS	115	141
- Dotations aux provisions risques financiers	-35	
- Intérêts et charges assimilées	-63	-120
- Différences négatives de change	-161	-41
CHARGES FINANCIERES	-260	-161
RESULTAT FINANCIER	-145	-20

Note 11. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En Kilo Euros

	31/12/2020	31/12/2019
- Sur opération de gestion	109	11
- Sur opération en capital	63	16
PRODUITS EXCEPTIONNELS	172	27
- Sur opération de gestion	-2 245	-540
- Sur opération en capital	-61	-285
- Dotations aux provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-2 306	-825
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 134	-797

Note 12. FISCALITÉ DIFFÉRÉE

En Kilo Euros

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT		31/12/2020	31/12/2019
- Impôts exigibles		211	3 722
- Impôts différés		315	- 318
Total		526	3 404

Note 13. PERSONNEL

EFFECTIFS PAR FONCTION

Effectifs moyens de l'exercice	31/12/2020	31/12/2019
Cadres	205	200
Autres	575	550
Total	780	750

EFFECTIFS PAR SITE

Effectifs moyens de l'exercice	31/12/2020	31/12/2019
France	231	229
Allemagne	75	77
Belgique	2	2
Royaume-Unis	82	82
Italie	23	21
Inde	325	295
Etats Unis	18	18
Chine	24	26
Total	780	750

CHARGES DE PERSONNEL

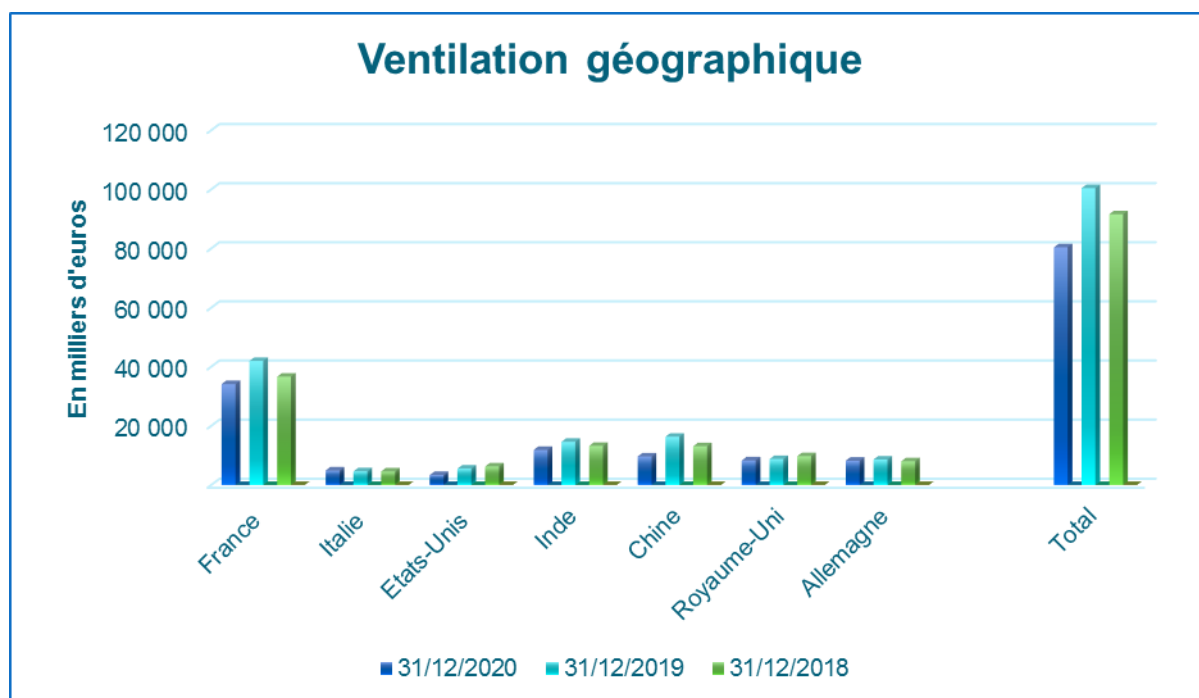
Charges de personnel	31/12/2020	31/12/2019
Salaires et participation	23 969	25 487
Charges sociales	6 362	8 131
Total	30 332	33 618

Note 14. ANALYSE SECTORIELLE

En Kilo Euros

Zones géographiques	31/12/2020	en %	31/12/2019	en %	31/12/2018	en %
France	34 123	42%	41 945	42%	36 633	40%
Italie	4 888	6%	4 621	5%	4 565	5%
Etats-Unis	3 367	4%	5 542	6%	6 293	7%
Inde	11 846	15%	14 612	15%	13 229	14%
Chine	9 634	12%	16 315	16%	13 106	14%
Royaume-Uni	8 320	10%	8 756	9%	9 747	11%
Allemagne	8 214	10%	8 614	9%	8 019	9%
Total	80 392	100%	100 406	100%	91 592	100%

Secteurs	31/12/2020	en %	31/12/2019	en %	31/12/2018	en %
Production vendue	62 519	78%	82 997	83%	75 297	82%
Prestations de services	17 873	22%	17 409	17%	16 295	18%
Total	80 392	100%	100 406	100%	91 592	100%



Note 15. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	PAYS	AUDIT 2020		AUDIT 2019	
		Monnaie Locale	Euro	Monnaie Locale	Euro
DIGIOVINE HNILO JORDAN + JOHNSON LTD. 184 Shuman Boulevard, Suite 200 Naperville, IL 60563	USA	22 558 USD	- €	22 565 USD	20 086 €
Mazars 1608, Tower E1, Oriental Plaza, NO.1 East Chang An Ave. Beijing 100738, China	Chine	124 160 CNY	- €	137 000 CNY	17 518 €
Studio Dell'Apa Garofalo Zonca Dottori Commercialisti Associati Via A. Locatelli 4 - 20124 Milano	Italie	20 800 €	- €	22 267 €	22 267 €
Hasmukh Dedhia - Partner Khimji Kunverji & Co. - Mumbai Suite 52 Bombay Mutual Building Sir P M Road, Fort, Mumbai India 400001	Inde	1 200 000 INR	- €	1 200 000 INR	14 966 €
Lovewell Blake LLP The Gables Old Market Street Thetford Norfolk IP24 2EN	Royaume-Uni	£35 900	- €	£38 319	45 039 €
LOEBA Treuhand GmbH Wallbrunnstraße 24 D-79539 Lörrach	Allemagne	16 046 €	- €	9 800 €	9 800 €
SARL AP ETLIN 33 av Pierre Brossollette 94000 CRETEIL	France	85 075 €	- €	85 075 €	85 075 €
Philippe Cohen 75008 Paris Cabinet Christian Pradon 24/29 Avenue Georges V	France	25 382 €	- €	22 773 €	22 773 €
TOTAL			- €		237 524 €

Note 16. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations allouées aux membres :

Des organes d'administration : 292 498 €

Des organes de direction : 671 325 €

Note 17. PARTIES LIEES

Parties liées	Nature de la convention avec la partie liée	Montant des transactions avec la partie liée	Autres informations
ESA Hong Kong	Avance permanente	Avance de 208 K€	Avance consentie en considération des particularités locales. Rémunération 2017 à 0,5 % ; non rémunéré en 2018, 2019 et 2020

Note 18. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagement donnés		31/12/2020	31/12/2019
Cautions données	EUR	1 558 867	1 446 843
	INR	374 727 725	349 719 968

Note 19. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

● Périmètre de l'exercice :

Sociétés	Pays	Methode	% d'intérêt 31-déc-2020
Envea SA	France	IG	Mère
Envea SPA	Italie	IG	100%
Envea INC	USA	IG	100%
Environnement India	Inde	IG	100%
Environnement Hong Kong	Chine	IG	100%
Envea china LTD	Chine	IG	100%
Envea UK LTD	Royaume-Uni	IG	100%
Envea process	Allemagne	IG	100%
TDL LTD	Royaume-Uni	IG	100%
Envea GMBH	Allemagne	IG	100%

IG = Intégration Globale

IP = Intégration Proportionnelle

● Périmètre de l'exercice antérieur :

Sociétés	Pays	Methode	% d'intérêt 31-déc-2019
Envea SA	France	IG	Mère
Envea SPA	Italie	IG	100%
Envea INC	USA	IG	100%
Environnement India	Inde	IG	100%
Environnement Hong Kong	Chine	IG	100%
Envea china LTD	Chine	IG	100%
Envea UK LTD	Royaume-Uni	IG	100%
Envea process	Allemagne	IG	100%
TDL LTD	Royaume-Uni	IG	100%
Envea GMBH	Allemagne	IG	100%

IG = Intégration Globale

IP = Intégration Proportionnelle

Note 20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA PERIODE

Aucun évènement ni fait significatif n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

L'incertitude inhérente à la poursuite de la pandémie ainsi que son évolution permanente ne nous permettent pas à ce stade de prévoir avec précision l'impact de cette situation sur la marché de nos affaires.



COMPTES SOCIAUX ENVEA
ET ANNEXES

**PROCESS
EMISSIONS
AMBIENT**

**MONITORING
SOLUTIONS**



ENVEA

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 (Bilan)

Sommaire

Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Annexe 31/12/2020	7

Bilan actif

ENVEA

Actif		Exercice au 31/12/2020			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2019	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	786 259	506 122	280 137	323 884
		Fonds commercial (1)	3 892 018		3 892 018	4 330 018
		Autres immobilisations incorporelles	116 489		116 489	116 489
		Immobilisations incorporelles en cours	67 153		67 153	563
		TOTAL	4 861 922	506 122	4 355 799	4 770 956
	Immobilisations corporelles	Terrains	286 820		286 820	286 820
		Constructions	5 209 061	3 071 624	2 137 436	2 327 261
		Inst. techniques, mat. out. industriels	4 987 035	4 162 488	824 546	869 554
		Autres immobilisations corporelles	2 613 632	2 357 784	255 847	225 380
		Immobilisations en cours	17 290		17 290	148
Avances et acomptes						
	TOTAL	13 113 839	9 591 898	3 521 941	3 709 164	
Immobilisations financières ²⁾	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	21 080 056		21 080 056	19 330 056	
	Créances rattachées à des participations	950 000		950 000	950 000	
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés	145 814		145 814	104 580	
	Prêts	5 986		5 986	13 170	
	Autres immobilisations financières	285 474	29 312	256 162	321 041	
	TOTAL	22 467 332	29 312	22 438 019	20 718 847	
Total de l'actif immobilisé		40 443 093	10 127 333	30 315 760	29 198 968	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	15 259 372	1 672 310	13 587 062	13 148 018
		En cours de production de biens	770 662		770 662	637 620
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis	1 431 033		1 431 033	904 772
		Marchandises				
		TOTAL	17 461 067	1 672 310	15 788 757	14 690 410
		Avances et acomptes versés sur commandes	626 269		626 269	597 769
	Créances ³⁾	Clients et comptes rattachés	33 047 985	544 347	32 503 638	32 837 934
		Autres créances	4 043 810		4 043 810	785 018
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	37 091 796	544 347	36 547 448	33 622 952	
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	4 043 512		4 043 512	7 041 012	
	Instruments de trésorerie Disponibilités	2 092 243		2 092 243	5 989 312	
	TOTAL	6 135 756		6 135 756	13 030 325	
Charges constatées d'avance		136 473		136 473	183 735	
Total de l'actif circulant		61 451 361	2 216 657	59 234 704	62 125 193	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif		94 038		94 038	2 983	
TOTAL DE L'ACTIF		101 988 494	12 343 990	89 644 503	91 327 145	
Renvois :				7 622	7 622	
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				955 986	13 170	
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				582 439	582 439	
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks	Créances clients		

Bilan passif

ENVEA

Passif		Au 31/12/2020	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 10 140 990)	10 140 990	9 848 790
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 666 943	3 959 143
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	984 880	969 014
	Réserves statutaires	460 637	460 637
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	676 653	676 653
	Report à nouveau	50 707 680	42 736 239
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	3 200 101	9 543 252	
Situation nette avant répartition	69 837 886	68 193 731	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées	226 915	202 736	
Total	70 064 801	68 396 468	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques	440 695	378 876
	Provisions pour charges		
Total	440 695	378 876	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 625 665	6 798 609
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 855 622	1 761 700
	Total	6 481 287	8 560 309
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	79 624	826 646
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 559 772	5 649 420
	Dettes fiscales et sociales	3 964 972	6 367 042
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	146 474	251 376	
Instruments de trésorerie			
Total	10 671 219	12 267 839	
Produits constatés d'avance	1 748 700	830 001	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	18 980 831	22 484 796	
Écarts de conversion passif	158 174	67 003	
TOTAL DU PASSIF	89 644 503	91 327 145	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	3 148 551	6 176 425	
à moins d'un an	15 752 656	15 481 724	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

Compte de résultat

ENVEA

Périodes 01/01/2019 31/12/2019 Durées 12 mois
01/01/2020 31/12/2020 12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens	10 091 786	23 820 709	33 912 496	45 966 570
	- Services	8 110 608	3 698 832	11 809 440	12 292 405
	Chiffre d'affaires net	18 202 395	27 519 541	45 721 936	58 258 975
	Production stockée			832 506	151 388
	production immobilisée				290 216
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				26 082
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 991 894	1 956 289
	Autres produits			242 140	303 083
	Total			48 788 478	60 986 036
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			16 733 958	20 889 967
	Variation de stocks			-768 363	-1 521 384
	Autres achats et charges externes (3)			7 857 226	7 844 935
	Impôts, taxes et versements assimilés			970 321	1 001 821
	Salaires et traitements			11 142 765	12 269 901
	Charges sociales			4 276 997	6 026 816
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations	amortissements	739 246	719 342
	• sur actif circulant	provisions			
• pour risques et charges			1 672 310	1 712 686	
Autres charges			387 569	350 750	
			675 991	696 203	
	Total			43 688 023	49 991 040
	Résultat d'exploitation	A		5 100 454	10 994 996
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			33 353	1 781 858
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			2 621	18 717
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change			1 215	8 337
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			47 332	54 460
	Total			84 522	1 863 373
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			84 220	113 450
	Différences négatives de change			29 995	39 827
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			42 474	7 114
	Total			156 690	160 392
	Résultat financier	D		-72 167	1 702 980
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		5 028 286	12 697 976

Compte de résultat

ENVEA

Périodes 01/01/2019 31/12/2019 Durées 12 mois
01/01/2020 31/12/2020 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	95 027	7 935
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	283 006	15 583
	Reprises sur provisions et transferts de charge	227	
	Total	378 261	23 519
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 136 178	101 549
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	292 480	210 951
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	24 406	36 495
	Total	2 453 065	348 995
Résultat exceptionnel		F -2 074 804	-325 476
Participation des salariés aux résultats		G	477 012
Impôt sur les bénéfices		H -246 619	2 352 235
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		3 200 101	9 543 252
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		3 519
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		4 598
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	131 162	172 235
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SA ENVEA

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2020

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Evénements principaux	2
1.2	Evénements postérieurs à la clôture	2
1.3	Principes, règles et méthodes comptables	3
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	4
2.1	Actif immobilisé	4
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	5
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	6
2.1.3	Dépréciations de l'actif immobilisé	7
2.1.4	Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.	8
2.1.5	Informations relatives aux filiales et participations	9
2.1.6	Contrat de liquidité	10
2.1.7	Dépréciations sur immobilisations financières	11
2.1.8	Informations sur les actions propres	11
2.2	Actif circulant	11
2.2.1	État des stocks	11
2.2.2	Actif circulant / dépréciations	12
2.2.3	Produits à recevoir	13
2.2.4	Clients et reconnaissance du chiffre d'affaires	13
2.2.5	Disponibilités et divers	13
2.2.6	Comptes de régularisation	13
2.3	Capitaux propres	14
2.3.1	Capital social	14
2.3.2	Actions propres	14
2.3.3	Variation des capitaux propres	14
2.3.4	Provisions réglementées	15
2.4	Passifs et provisions	16
2.4.1	Provisions	16
2.4.2	Précisions sur d'autres dettes	17
2.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	19
2.6	Compte de résultat	21
2.6.1	Ventilation du chiffre d'affaires	21
2.6.2	Production immobilisée	21
2.6.3	Autres produits	21
2.6.4	Autres charges	22
2.6.5	Personnel intérimaire	22
2.6.6	Evaluations dérogatoires	22
2.6.7	Résultat financier	22
2.6.8	Résultat exceptionnel	23
2.6.9	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	23
3	Informations relatives à la fiscalité	24
3.1	Impôt sur les bénéfices	24
3.1.1	Ventilation	24
3.1.2	Impôt différé	24
3.1.3	Autres informations spécifiques	25
4	Transactions significatives effectuées avec des parties liées et qui n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché	26
5	Rémunération des dirigeants	27
6	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	28
6.1	Engagements financiers donnés et reçus	28
6.1.1	Les engagements de retraites et avantages assimilés	29
6.2	Engagements pris en matière de crédit-bail	30
6.3	Engagements pris en matière de location longue durée	31

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

Il convient de noter les événements suivants survenus au cours de l'exercice :

- A la suite des distributions d'AGA décidées en 2019, Envea a réalisé en 2020 une augmentation de capital par incorporation de la prime d'émission, ayant procédé à la création de 48 700 nouvelles actions portant le capital à 10 140 990 € (Cf. Détail en paragraphe 2.3).
- Le 08 Septembre 2020, le groupe Carlyle a annoncé avoir procédé au rachat d'un bloc majoritaire représentant 57,70% du capital Envea au travers d'une société ad'hoc dénommée Envea Global. A l'issue de l'OPA simplifiée, close le 16 Décembre 2020, Envea Global détenait 78,39% du capital.
- Dans l'objectif de simplifier la structure du groupe, Envea France a fait apport à sa filiale Mercury de son établissement à Francfort détenu depuis 2007. L'apport, réalisé à effet du 01 Janvier 2020, a été suivi d'une augmentation de capital de cette filiale (Cf. Paragraphe 2.1.4.2 et 2.1.5.2). La participation se trouve ainsi augmentée de 1 750 000 €.
- A la date du 16 Mars 2020, le gouvernement français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours en Europe et dans le monde. De nombreux autres pays ont ensuite également imposé des règles strictes, comme en Inde où le groupe est très présent. Les Plans de Continuité d'Activité ont été enclenchés avec comme objectif d'assurer la pérennité des activités du Groupe et la continuité du service rendu aux clients. La production et la vente n'ont pas été arrêtées mais le ralentissement de l'activité s'est ressenti. Envea a bénéficié, outre de l'activité partielle, du décalage d'échéances URSSAF et Impôt Société. Il n'a pas sollicité de PGE ni de différé d'échéances d'emprunts.

1.2 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement ni fait significatif n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

L'incertitude inhérente à la poursuite de la pandémie ainsi que son évolution permanente ne nous permettent pas à ce stade de prévoir avec précision l'impact de cette situation sur la marche de nos affaires.

1.3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2018-01 du 20 Avril 2018 modifiant le règlement ANC 2016-07 du 04 Novembre 2016 et le règlement ANC 2014-03 du 05 Juin 2014 relatif au Plan Comptable Général concernant les changements de méthode, changements d'estimation et corrections d'erreurs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

En conformité avec le règlement N° 2015-05 du 2 Juillet 2015 entrant en application pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} Janvier 2017, les écarts de change sont comptabilisés en fonction de leur nature, en exploitation ou en financier.

(Cf. paragraphes 2.6.3, 2.6.4 et 2.6.7)

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	5 188 259	112 861	439 198	4 861 922
Corporelles	Terrains	286 820	-	-	286 820
	Construction sur sol propre	2 085 489	2 344	-	2 087 833
	Construction sur sol d'autrui	1 195 083	-	-	1 195 083
	Inst ^o . g ^{ales} , agencements et aménagements des constructions	1 926 144	-	-	1 926 144
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 751 743	397 229	161 937	4 987 035
	Installations générales, agencements, aménagements divers	1 546 568	-	5 861	1 540 707
	Matériel de transport	28 117	1 425	1 927	27 615
	Matériel de bureau et mobilier informatique	943 844	117 471	16 003	1 045 311
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	148	17 142	-	17 290
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		12 763 957	535 610	185 728	13 113 840
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	20 280 056	1 750 000	-	22 030 056
	Autres titres immobilisés	104 580	1 700 712	1 659 477	145 815
	Prêts et autres immobilisations financières	363 524	1 665 982	1 738 045	291 461
TOTAL IV		20 748 160	5 116 694	3 397 522	22 467 332
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		38 700 376	5 765 165	4 022 448	40 443 094

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	-	-	-	-	
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	417 302	90 018	1 198	506 123	
Terrains	-	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	689 586	76 702	-	766 288
	Sur sol d'autrui	719 532	37 551	-	757 083
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	1 470 338	77 916	-	1 548 254
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 882 189	373 294	92 994	4 162 488	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	1 503 213	13 360	5 861	1 510 712
	Matériel de transport	9 836	5 773	940	14 669
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	780 099	64 632	12 327	832 404
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III	9 054 793	649 228	112 122	9 591 898	
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)	9 472 095	739 246	113 320	10 098 021	

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Fonds commercial	N/A	
Frais de recherche et développement	N/A	
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 10 ans
Constructions	Linéaire	4 à 50 ans
Agencements des constructions	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel industriel	Linéaire / Dégressif	L. 1 à 17 ans / D. 5 à 8 ans
Installations fixes – Installations générales	Linéaire / Dégressif	L. 4 à 36 ans / D. 8 à 10 ans
Parc de prêt	Linéaire	3 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire / dégressif	1 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	2 à 11 ans

Le détail des durées d'amortissement retenues pour les constructions est le suivant :

- Terrassement VRD (structure) 50 ans
- Maçonnerie Béton Armé (structure) 50 ans
- Dallage 20 ans
- Charpente 50 ans
- Etanchéité 15 ans
- Bardage (structure) 50 ans
- Serrurerie 25 ans
- Menuiseries intérieures et Extérieures 15 ans
- Electricité/Plomberie 20 ans
- Revêtements de Sols 10 ans
- Peinture 10 ans
- Cloisons/Faux Plafonds/Plâtrerie 20 ans
- Ascenseurs 15 ans
- Chauffage 15 ans

2.1.3 Dépréciations de l'actif immobilisé

Provisions pour dépréciation	Montant au début	Augmentations : Dotations de	Diminutions : Rendises de	Montant à la fin de l'exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	29 312	-	-	29 312
TOTAL	29 312	-	-	29 312

2.1.4 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

2.1.4.1 Frais de développement

La société a pour politique de ne pas activer ses frais de Développement. Ces derniers sont enregistrés dans les charges de l'exercice.

2.1.4.2 Fonds commercial

- Les fonds de commerce exploités à Poissy ont été acquis pour 7 622 €, et reçus en apport pour 2 164 776 €. Ces fonds ne sont pas dépréciés car ils font partie intégrante du fonds de commerce actuel de la société.
- En 2007, Envea SA a repris une activité exploitée dans son établissement de Bidart (64).

Précédent exploitant	Date d'effet	Valeur de rachat
Iseo (groupe Vinci)	01/10/2007	855 000 €

Ce fonds, acquis en 2007, n'est pas déprécié, aucune modification substantielle n'ayant été constatée au 31 décembre dans l'activité du site repris.

- Envea SA a acquis à effet du 01 juillet 2012 un fonds de commerce auprès de la société OTI Industrie pour une valeur de 619 282€ ; les frais d'enregistrement ont été activés pour 27 810 €. L'activité, initialement assurée à Cournon d'Auvergne (63) a été transférée à la Roche Blanche (63).
- Le fonds acheté en 2007 à Becker, exploité à Francfort (Allemagne), a été apporté à la filiale Mercury pour sa valeur de 438 000 €. L'apport a porté sur la totalité des actifs et passifs rattachés sur la base des comptes au 31 Décembre 2019, pour une valeur nette de 1 550 000 €.

2.1.4.3 Valeur des fonds de commerce

Appréciation de la valeur des fonds selon la méthode DCF

Nous appliquons la présomption de durée non limitée de notre fonds commercial, et ce y compris la part de mali technique lui étant affecté.

En l'absence d'amortissement un test de dépréciation annuel est réalisé.

2.1.5 Informations relatives aux filiales et participations

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Informations financières	Capitaux propres avant résultat de l'exercice	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Résultats du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Filiales (+ 50%)						
Envea Spa (Italie)	1 295 699 €	100 %	449 793 €	4 889 639 €	58 641 €	
Envea INC (USA)	-355 915 \$	100 %	9 068 €	3 866 438 \$	217 630 \$	
Envea India (Inde)	132 360 601 INR	100 %	1 211 435 €	1 008 321 229 INR	-20 295 395 INR	
Envea Hong Kong Ltd ⁽¹⁾	5 000 HKD	100 %	895 €			
Envea UK (Royaume Uni)	5 476 222 £	100 %	10 811 830 €	11 037 620 £	652 690 £	
Envea Process GmbH	2 083 073 €	100%	3 955 960 €	6 393 430 €	517 315 €	
Envea GmbH (Allemagne)	2 850 577 €	100%	4 641 075 €	6 031 701 €	198 823 €	
Participations (10 à 50%)						
-						
Participations indirectes						
Envea China Ltd ⁽¹⁾	17 546 031 CNY	100 %		75 828 072 CNY	5 454 519 CNY	
TDL Sensors Ltd ⁽²⁾	-229 193£	100 %	587 299 €	0£	0£	

Précisions :

- 1) La société Envea Hong Kong est une sous holding détenant 100% des titres de la société Envea China Ltd.
- 2) La société TDL Sensors Ltd est détenue au travers d' Envea UK à hauteur de 100 %.

2.1.5.1 Titres de participation

La société Mercury – Envea Gmbh a bénéficié d'un transfert d'actifs valorisé 1 550 000 € et d'une augmentation de capital en numéraire de 200 000 €.

2.1.5.2 Créances immobilisées

- Créances rattachées à des participations

- Mouvements principaux :

Pas de mouvement dans l'exercice, à l'exception de la rémunération portée en charges à payer.

- Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Participations		21 080 056
Créances rattachées à des participations		950 000
Créances clients et comptes rattachés		16 639 146
Autres créances : Fournisseurs débiteurs	2 090	
Autres créances : Comptes-courants		211 667
Dettes financières : Prêts consentis		834 232
Capital souscrit non appelé		448
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	197 966	1 350 827
Clients créditeurs et avances reçues		7 633
Autres dettes : Avoirs à établir	1 659	
Charges financières		25 095
Produits financiers		28 455

2.1.6 Contrat de liquidité

La société Envea SA a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à une société de bourse. L'apport initial s'élève à 250 000€. Il se décompose de la manière suivante au 31/12/2020 :

Espèces	31 993
Placements VMP	0
Actions propres (1 386 actions)	145 815
TOTAL	177 808

Une moins-value nette de 3 919,83 € a été constatée sur l'exercice au titre de l'autocontrôle.

2.1.7 Dépréciations sur immobilisations financières

Sur autres immobilisations financières : 29 312 €. Les dépôts de garantie sur opérations d'une ancienneté supérieure à 2 ans sont dépréciés, sauf s'il est justifié qu'ils sont maintenus pour des affaires en cours de réalisation (en particulier pour des opérations à l'étranger).

2.1.8 Informations sur les actions propres

Envea SA détient au 31/12/2020 : 2 240 actions propres comptabilisées en compte 502 pour une valeur de 41 013 €, outre 1 386 actions en contrat de liquidité, soit un total de 3 626 actions représentant 0,21% du capital.

2.2 Actif circulant

2.2.1 État des stocks

Catégorie de stocks appropriés à notre entité	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements	15 259 372	1 672 310	13 587 062
En cours de production de biens	443 712		443 712
En cours de production de services	326 950		326 950
Produits intermédiaires			
Produits finis	1 431 033		1 431 033
TOTAL	17 461 067	1 672 310	15 788 757

2.2.1.1 Stocks de produits achetés

Les stocks de matières et fournitures sont évalués au prix d'achat moyen pondéré hors TVA.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, majorés des frais d'approche évalués à 5,5%

Envea SA détient en stock de sécurité des pièces de rechange ; ces stocks étant constitués de pièces utilisées indifféremment dans la production d'équipements livrés par l'entreprise ou pour l'entretien des parcs installés par Envea SA chez ces clients dans le cadre de contrats GSE et ayant une rotation régulière inférieure à 12 mois, ces stocks sont comptabilisés en actifs circulant.

2.2.1.2 Stocks de produits en cours

Au 31/12/2020, le stock de produits en cours comprend des stocks de matériels en cours de production, non affectés à une commande, pour 443 712 euros.

2.2.1.3 Stocks de travaux en cours

Le stock de travaux en cours comprend des stocks de matériels en cours de production, non affectés à une commande ; ils sont de 326 950 € au 31/12/2020.

2.2.1.4 Stocks de produits intermédiaires et finis

Les stocks de produits intermédiaires et finis comprennent des matériels produits non affectés à une commande ; ces produits sont essentiellement destinés aux filiales et représentent 1 431 033 € au 31/12/2020.

2.2.1.5 Provision pour dépréciation des stocks

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. Elle s'élève à 1 672 310 € au 31/12/2020.

Les règles appliquées pour les dépréciations de stocks sont les suivantes :

Absence de rotation depuis plus de 1 an	30 %
Absence de rotation depuis plus de 2 ans	60 %
Absence de rotation depuis plus de 3 ans	90 %

2.2.2 Actif circulant / dépréciations

2.2.2.1 Tableau des dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Stocks	1 704 094	1 672 310	1 596 120	1 672 310
Créances	544 348	-	-	544 348
Autres	-	-	-	-
TOTAL	2 248 442	1 672 310	1 596 120	2 216 658

2.2.2.2 Provision pour dépréciation des créances

Les créances hors groupe dont l'antériorité est supérieure à 12 mois à la date de clôture font l'objet d'une provision de 50% de leur montant HT. Celles dont l'antériorité est supérieure à 24 mois, sont provisionnées à hauteur de 90%, puis à 100% au-delà de 36 mois. Cette provision est ajustée pour les risques spécifiques.

2.2.3 Produits à recevoir

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	10 387 761
Autres créances	191 474
Intérêts courus	6 081
Total	10 585 316

2.2.4 Clients et reconnaissance du chiffre d'affaires

Envea applique la méthode à l'avancement. Cette méthode contribue à rattacher à chaque exercice la marge réalisée au prorata des coûts directs engagés. Chaque commande client fait l'objet d'un suivi individualisé du devis à la livraison. Chaque fiche permet d'apprécier l'avancement par comparaison entre le budget et les coûts engagés à la clôture. Les coûts directs sont majorés d'un coefficient de frais généraux de 23%. Le coût direct majoré est rapporté au coût total prévisionnel afin de déterminer un coefficient d'avancement. Ce coefficient d'avancement est utilisé pour ajuster le chiffre d'affaires (Facture à établir ou Produit constaté d'avance) en fonction de la facturation déjà réalisée. Les contrats « G.E.R », associant maintenance et fournitures de matériel selon un échéancier convenu moyennant une redevance mensuelle sur la durée du contrat sont également suivis à l'avancement pour les fournitures de matériel.

2.2.5 Disponibilités et divers

2.2.5.1 Différences d'évaluation sur valeurs mobilières de placement

La valeur liquidative des VMP détenues à la date de clôture est de 4 002 500 €, montant comptabilisé au 31/12. Les placements au 31/12 sont constitués exclusivement de Comptes à terme.

2.2.6 Comptes de régularisation

2.2.6.1 Charges constatées d'avance

Au 31 décembre 2020, les charges constatées d'avance s'élèvent à 136 473 € et concernent uniquement des charges d'exploitation.

2.2.6.2 Ecart de conversion actif

- Ecart de conversion actif : 94 038 €

Ces montants concernent les postes suivants :

Fournisseurs	Acomptes fournisseurs	Clients	Total
4 674	10 728	78 636	94 038

2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après :	Nombre d'actions	Valeur unitaire	Valeur en capital
Position début de l'exercice	1 641 465	6	9 848 790 €
Mouvements :			
Emission AGA Plan 1 et 2 – AGO du 19/06/2019 (Cf. 2.3.3.1)	48 700	6	292 200 €
Position fin de l'exercice	1 690 165	6	10 140 990 €

- L'émission des AGA a pour contrepartie la diminution de la prime d'émission pour le même montant.
- Au 31 Décembre, Envea est détenue à près de 80% par Envea Global, elle-même contrôlée ultimement par « The Carlyle Group Inc ».

2.3.2 Actions propres

Cf 2.1.8

2.3.3 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	9 848 790	292 200	-	10 140 990
Réserves, primes et écarts	6 065 449	15 865	292 200	5 789 114
Report à nouveau	42 736 240	7 971 440	-	50 707 680
Résultat	9 543 253	3 200 101	9 543 253	3 200 101
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réaffectées	202 737	24 407	227	226 917
Autres	-	-	-	-
TOTAL	68 396 469	11 504 013	9 835 680	70 064 802

2.3.3.1 Plans d'attribution d'actions gratuites

L'Assemblée Générale du 19 Juin 2019 a autorisé l'ouverture d'un nouveau plan d'actions gratuites dans la limite de 5% du capital social. Le Conseil d'Administration du 21 Octobre 2019 a ouvert un plan pour 48 820 actions. L'attribution est devenue effective en Octobre 2020 ; la société a procédé alors à une augmentation de capital par incorporation de primes d'émission.

La société a constitué au 31 décembre une provision à hauteur de 662 154 € pour le forfait social lié à cette attribution aux salariés en France. La provision a été reprise suite au paiement de la contribution.

2.3.3.2 Autres capitaux propres

Evaluations fiscales dérogatoires

• Résultat de l'exercice	+	3 200 101
• Impôt sur les bénéfices à 31 % et 28 % ⁽¹⁾	+	551 247
• Résultat avant impôt, après participation des salariés	=	3 751 348
• Variation des provisions réglementées		24 179
• Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires		3 775 527

⁽¹⁾ taux de droit commun applicables à l'exercice clos en France ; Le montant de l'impôt comprend l'impôt réglé pour les établissements en Allemagne et en Belgique.

2.3.4 Provisions réglementées

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	202 737	24 407	228	226 916
TOTAL	202 737	24 407	228	226 916

- La méthode utilisée pour le calcul des amortissements dérogatoires est la suivante :

Les frais d'acquisition des titres sont comptabilisés à l'actif et amortis en dérogatoire selon les préconisations fiscales sur 5 ans.

2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	202 737	24 407	228	226 916
Provisions pour risques	375 750	387 569	309 079	437 569
Provisions pour charges	3 126	-	-	3 126
TOTAL	581 613	411 976	309 307	667 611

2.4.1.1 Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision pour risques et charges lorsqu'une charge devra être supportée ultérieurement.

La charge n'est pas définie mais des événements survenus ou en cours la rendent probable et permettent d'en évaluer le montant.

Les provisions sont dotées en fonction de leur nature en charge d'exploitation, charge financière ou charge exceptionnelle.

Sauf exception, les reprises sont effectuées dans la même nature.

2.4.1.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

- Les provisions pour litiges sont constatées selon l'appréciation des risques avec les avocats de l'entreprise en charge des dossiers en cours à la clôture ; une provision de 50 000 €, constatée au 31/12/2019, a été maintenue au 31/12/2020.
- Les provisions pour garantie clients sont déterminées à partir de données statistiques sur le chiffre d'affaires comptabilisé des 12 derniers mois. Cette provision est estimée à 1,5% du CA mensuel « Vente de Produits » pondéré, dans la mesure où cette garantie est d'une durée d'un an. Le CA du mois de janvier est ainsi retenu pour 1/12^{ème}, celui du mois de février pour 2/12^{ème}, et ainsi de suite. Elles s'élèvent à 293 531 € contre 322 767 € antérieurement. 16 671 € ne sont pas repris dans les comptes 2020, ayant fait l'objet d'un apport à la filiale Envea GmbH.
- Les provisions pour pertes de changes sont constatées selon les dispositions légales à hauteur des écarts de conversion actif à la clôture. Elles s'élèvent à 94 038 € contre 2 983 € en 2019.
- Les provisions pour gros entretien sont déterminées à partir du programme de travaux d'entretien à réaliser sur les contrats « Global Service Evolution » (GSE). Elles sont nulles à la clôture.

Annexe aux comptes annuels

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	50 000	-	-	50 000
Provisions pour garanties données aux clients	322 767	293 531	306 096	293 531
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	2 983	94 038	2 983	94 038
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts (1)	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations*	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer*	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	3 126	-	-	3 126
TOTAL	378 877	387 569	309 079	440 696

2.4.2 Précisions sur d'autres dettes

2.4.2.1 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 085
Emprunts et dettes financières divers	3 347
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 617 843
Dettes fiscales et sociales	2 531 774
Autres dettes	104 928
Total	5 267 977

2.4.2.2 Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

Envea comptabilisant les affaires à l'avancement, sont comptabilisés en produits constatés d'avance les sommes facturées sur des prestations ou fournitures restant à assurer, en particulier les acomptes à la commande.

Ecart de conversion passif

- Ecart de conversion passif : 158 174€

Ces montants concernent les postes suivants :

Dettes financières	Acomptes fournisseurs	Fournisseurs	Total
113 332	624	44 218	158 174

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	950 000	950 000	-	
	Prêts	5 987	5 987	-	
	Autres immobilisations financières	285 475	-	285 475	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	582 439	-	582 439	
	Autres créances clients	32 465 546	32 465 546	-	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en	Provisions pour dépréciation	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	16 194	16 194	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 117	4 117	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	3 082 512	3 082 512	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	209 843	209 843	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	113 276	113 276	-
	Groupe et associés	211 667	211 667	-	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	406 202	406 202	-	
	Charges constatées d'avance	136 473	136 473	-	
TOTAL		38 469 731	37 601 817	867 914	

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	7 184

Annexe aux comptes annuels

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des	à 1 an maximum	3 348	3 348	-	-
	à plus d'1 an à	4 622 317	1 974 047	1 974 047	-
Emprunts et dettes financières		1 855 175	1 354 894	500 281	-
Fournisseurs et comptes rattachés		6 559 772	6 559 772	-	-
Personnel et comptes rattachés		1 788 238	1 788 238	-	-
Sécurité sociale et autres		1 670 934	1 670 934	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les	-	-	-	-
	Taxe sur la	256 785	256 785	-	-
	Obligations	-	-	-	-
	Autres impôts,	249 016	249 016	-	-
Dettes sur immobilisations et		-	-	-	-
Groupe et associés		448	448	-	-
Autres dettes (dont relatives à des		146 475	146 475	-	-
Dettes représentative de titres		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		1 748 701	1 748 701	-	-
TOTAL		18 901 208	15 752 656	3 148 551	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 169 897
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	-

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	10 091 787	23 820 710	33 912 496
- Biens	8 110 609	3 698 832	11 809 441
- Services			
Chiffre d'affaires net	18 202 395	27 519 542	45 721 937

2.6.2 Production immobilisée

La production immobilisée correspond à l'activation de matériels fabriqués par l'entreprise pour le parc interne. Il n'y en a pas eu en 2020.

2.6.3 Autres produits

Ecart de change exploitation	50 649
Produits divers	37 553
Avantages sociaux et remboursements	73 426
Remboursements formation continue	72 383
Indemnités d'assurances	8 129
Produits sur exercices antérieurs	-
	242 140

2.6.4 Autres charges

Ecart de change exploitation	84 928
Frais de brevets et licences	573 398
Jetons de présence	9 000
Pertes sur créances irrécouvrables	-
Charges diverses	8 665
Charges sur exercices antérieurs	-
	675 991

2.6.5 Personnel intérimaire

Les autres charges et services extérieurs intègrent un montant de 202 477 € relatifs à du personnel intérimaire. Ce montant s'élevait à 662 702 € pour l'année 2019.

2.6.6 Evaluations dérogatoires

Les frais d'acquisition des titres sont comptabilisés en immobilisations et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

2.6.7 Résultat financier

	Intérêts des participations et dividendes	Int. des emprunts et participation, escomptes	Intérêts et revenus des placements	Provisions	Change
Charges	25 089	59 131	42 474		29 996
Produits	28 455	7 521	47 332		1 215
Résultat	3 366	-51 610	4 858	0	-28 781
-72 167					

2.6.8 Résultat exceptionnel

	Divers	Dot°Provisions Amort. et amort. dérogatoires	Cessions et rebut d'immobilisations	Subventions rapportées au résultat
Charges	2 136 178	24 406	292 480	
Produits	95 027	227	283 006	
Résultat	-2 041 151	-24 179	-9 474	
-2 074 804				

- Envea a pris en charge 2 128 068 € au titre d'honoraires versés dans le cadre de l'assistance à la structuration du capital de l'entreprise.
- L'apport de l'établissement de Francfort se solde par une charge de 40 989 €, lié à la régularisation d'opérations inter établissements.

2.6.9 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	85 075 €	25 382 €
Au titre d'autres prestations		
Honoraires totaux	85 075 €	25 382 €

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Impôt sur les bénéfices

3.1.1 Ventilation

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		5 028 287	-2 074 805
Impôt au taux de :	-	1 120 717	-569 470
Contribution additionnelle			
Crédits d'impôts		-797 866	
Participation des salariés		-	-
Résultat après impôts		4 705 436	-1 505 335

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

Les comptes sociaux incluent l'impôt en Belgique.

3.1.2 Impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Bases	- Participation des salariés :	-
	- Organic (C3S) :	45 717
	- Effort construction :	48 237
	- Perte de change :	94 038
	Taux d'imposition ⁽¹⁾	28
Créance d'impôt différé		52 638

⁽¹⁾ Taux de droit commun applicable à l'exercice clos

3.1.3 Autres informations spécifiques

- **Présentation des comptes fiscaux**

En raison de la présence d'un établissement à l'étranger, les comptes fiscaux ont été arrêtés en excluant les actifs et passifs, ainsi que l'activité de ce site. Les actifs et passifs correspondant sont retraités dans les comptes fiscaux sur les lignes « charges d'avance » et « produits d'avance ».

- **Crédits d'impôts :**

L'entreprise a comptabilisé en 2020 et 2019 les crédits d'impôts suivants :

	2020	2019
<i>Crédit d'impôt recherche</i>	797 866	793 688

4 Transactions significatives effectuées avec des parties liées et qui n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché

Parties liées	Nature de la convention avec la partie liée	Montant des transactions avec la partie liée	Autres informations
ESA Hong Kong	<i>Avance permanente</i>	<i>Avance de 208 K€</i>	<i>Avance consentie en considération des particularités locales. Rémunération 2017 à 0,5%; non rémunéré en 2019.</i>

5 Rémunération des dirigeants

- Rémunérations, charges sociales comprises, allouées aux membres :
 - des organes d'administration : 292 498 €
 - des organes de direction : 671 325 €
- Les membres de la direction ont intégré la structure Envea Global à compter du 08 Septembre 2020. A compter de cette date, leur rémunération est incluse dans la facturation des prestations effectuées par la Holding, enregistrées en charges externes pour 1 103 351 €.

6 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

6.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	N	N-1
Avals		
Cautionnements	1 517 392 € 374 727 725 INR	1 446 843 € 349 719 968 INR
Garanties		
Créances cédées non échus		
Garanties d'actif et de passif		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Engagements consentis à l'égard d'entités liées		
Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées	<i>Cf paragraphe ci-dessous</i>	
Engagements assortis de sûretés réelles		
Engagements pris fermes sur titres de capital et non-inscrits au bilan		
Engagements résultant de contrats qualifiés de « portage »		
Engagements consentis de manière conditionnelle		

6.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés

	Engagement hors charges	Charges	Total engagement
Cadres	643 073	289 382	932 455
Non cadres	354 306	133 613	487 919
Total	997 379	422 995	1 420 374

Notre entité ne provisionne pas les engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après :

Les régimes existants et leurs principales caractéristiques dans notre entité sont les suivants :

- Un régime d'indemnités de départ à la retraite en application de la convention collective

Le montant de notre engagement total non provisionné s'élève à 1 420 374 € au 31/12/2020 contre 1 318 552 € au 31/12/2019.

La valeur retenue pour les principales hypothèses actuarielles et de leur base de détermination est la suivante à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

- taux d'actualisation : 0,56 % / 0,85 %,
- taux d'augmentation annuel des salaires : 2% / 2%,
- Le taux de charges sociales retenues est de 45 % pour les cadres, 37,5 % pour les non cadres. Ces taux ont été revus sur la base des salaires 2019.
- Conditions de départ : à l'initiative du salarié.

Concernant la prise en compte du turnover, notre entité utilise le taux moyen de l'entreprise calculé sur les 2 dernières années : 6,20

Le nombre de trimestres à cotiser est déterminé conformément à la loi Fillon en fonction de l'année de naissance du bénéficiaire.

Afin de faire face à ses obligations légales envers ses salariés partant à la retraite, Envea a souscrit en 2018 un contrat d'assurance IFC. Ce contrat a été abondé à hauteur de 500 000 € en 2018 (comptabilisé en charges externes). Ce contrat a pour objet de garantir, dans la limite de l'épargne constituée, le versement de prestations correspondant aux indemnités de fin de carrières dues aux salariés définies aux conditions particulières du contrat.

6.2 Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine				404 459	404 459
Amortissements :				220 581	220 581
• Cumuls exercices antérieurs					
• Dotation de l'exercice				136 826	136 826
TOTAL				357 407	357 407
Redevances payées :				223 370	223 370
• Cumuls exercices antérieurs					
• Exercices				132 181	132 181
TOTAL				355 551	355 551
Redevances restant à payer :				91 207	91 207
• A 1 an au plus	-	-	-		
• A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	-	93 647	93 647
• A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	184 854	184 854
Valeur résiduelle :				1 536	1 536
• A 1 an au plus					
• A plus d'1 an et 5 ans au plus				2 508	2 508
• A plus de 5 ans					
TOTAL				4 044	4 044
Montant pris en charge dans l'exercice				131 163	131 163

6.3 Engagements pris en matière de location longue durée

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine (Contrats en cours)				549 119	549 119
Redevances payées : (*)					
• Cumuls exercices antérieurs				118 996	118 996
• Exercice				88 655	88 655
Total				207 651	207 651
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus				25 247	25 247
• A plus d'1 an et 5 ans au plus					
• A plus de 5 ans					
Total				25 247	25 247
Montant pris en charge dans l'exercice				88 655	88 655

(*) y compris contrats terminés en cours d'exercice

7 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié	<i>Personnel mis à disposition</i>
Cadres	113	
Employés et Techniciens	111	4
TOTAL	221	4



RAPPORT DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES

**PROCESS
EMISSIONS
AMBIENT**

**MONITORING
SOLUTIONS**



A.P. ETLIN AUDIT

33, avenue Pierre Brossolette

94048 Créteil Cedex

Tél. : 33 (0) 1 41 78 50 00

mail : etlin@acofi.fr

Philippe COHEN

25, rue de l'Abbé Groult

75015 PARIS

Tél : 33 (0) 1 40 47 66 38

mail : pcohen@alexma-audit.fr

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

ENVEA

111, boulevard Robespierre

78300 POISSY

Aux actionnaires de la société ENVEA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENVEA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **Erreur ! Signet non défini.** à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés :

- dans les notes « Evénements principaux » et « Capitaux propres » de l'annexe des comptes annuels concernant l'augmentation de capital et le changement d'actionnaire majoritaire ;
- dans les notes « Evénements principaux » et « Evénements postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant l'impact de la crise sanitaire sur l'activité de la société.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Principes et méthodes comptables

- les notes 2.1.4.2 et 2.1.4.3 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives aux fonds commerciaux ;
- la note 2.1.5 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux filiales et participations ;
- la note 2.2.1.5 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la dépréciation des stocks ;
- les notes 2.2.4 et 2.4.2.2 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des affaires à l'avancement ;

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs :

- à la mise en œuvre des garanties clients telles que décrites dans la note 2.4.1.2 alinéa 2 de l'annexe ;
- aux charges inhérentes aux plans d'attribution d'actions gratuites telles que décrites dans la note 2.3.3.1 de l'annexe.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou

événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris et Créteil, le 26 Avril 2021,

Philippe COHEN
Commissaire aux Comptes



A.P. ETLIN AUDIT
Commissaire aux Comptes



Christine BUSSON



Alain-Philippe ETLIN

A.P. ETLIN AUDIT

33, avenue Pierre Brossolette
94048 Créteil Cedex
Tél. : 33 (0) 1 41 78 50 00
mail : etlin@acofi.fr

Philippe COHEN

25, rue de l'Abbé Groult
75015 PARIS
Tél : 33 (0) 1 40 47 66 38
mail : pcohen@alexma-audit.fr

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

ENVEA

111, boulevard Robespierre
78300 POISSY

Aux actionnaires de la société ENVEA,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

Dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Convention de location de locaux commerciaux

Concerne : la SCI BOIS PRIEUR dont votre Président, Monsieur François GOURDON est le gérant.

Autorisation du conseil d'administration : 29 octobre 2015.

Examen annuel des conventions par le conseil d'administration : 8 Octobre 2020.

ENVEA a signé un bail commercial avec la SCI BOIS PRIEUR pour des locaux situés au 111 boulevard Robespierre et 35/37 rue Jean Bouin à Poissy le 26 octobre 2006, pour une durée de neuf ans.

Par avenant du 19 octobre 2015, le bail a été renouvelé pour une durée de neuf ans à compter du 26 octobre 2015. Le nouveau loyer a été fixé à 498.000 € HT par an et le dépôt de garantie ajusté en conséquence.

Il est rappelé que le renouvellement de ce bail est justifié par la volonté de la Société de ne pas déménager ses locaux et par l'existence de locaux contigus appartenant à la Société dont l'aménagement et la rénovation sont programmés.

Le loyer total pour 2020 s'est élevé à 529.219,00 euros HT et le dépôt de garantie était de 132.304,87 euros au 31 décembre 2020.

Fait à Paris et Créteil, le 26 Avril 2021

Philippe COHEN
Commissaire aux Comptes



A.P. ETLIN AUDIT
Commissaire aux Comptes



Christine BUSSON



Alain-Philippe ETLIN

A.P. ETLIN AUDIT

33, avenue Pierre Brossolette
94048 Créteil Cedex
Tél. : 33 (0) 1 41 78 50 00
mail : etlin@acofi.fr

Philippe COHEN

25, rue de l'Abbé Groult
75015 PARIS
Tél : 33 (0) 1 40 47 66 38
mail : pcohen@alexma-audit.fr

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS COMMUNIQUEES
DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L. 225-115 4° DU CODE DE COMMERCE RELATIF AU MONTANT
GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES**

ENVEA

111, boulevard Robespierre
78300 POISSY

Aux actionnaires de la société ENVEA,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 1.670.968 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à Paris et Créteil, le 26 Avril 2021

Philippe COHEN
Commissaire aux Comptes



A.P. ETLIN AUDIT
Commissaire aux Comptes



Christine BUSSON



Alain-Philippe ETLIN

ATTESTATION DU MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES AUX DIX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES

Exercice clos le 31 décembre 2020

Le montant global des rémunérations directes ou indirectes versées aux dix personnes les mieux rémunérées par la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 1.670.968 euros.

La présente attestation a été établie pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Poissy, le vendredi 02 avril 2021



François GOURDON

Président du Conseil d'Administration